



HAL
open science

Précaires au pays de l'or blanc : contraintes, ressources et inégalités face à la précarité en territoire de montagne : étude sur l'Oisans

Mathieu Schoendoerffer

► To cite this version:

Mathieu Schoendoerffer. Précaires au pays de l'or blanc : contraintes, ressources et inégalités face à la précarité en territoire de montagne : étude sur l'Oisans. Science politique. 2014. dumas-01134931

HAL Id: dumas-01134931

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01134931>

Submitted on 24 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

UNIVERSITE DE GRENOBLE

Science Po Grenoble

Mathieu SCHOENDOERFFER

Précaires au pays de l'or blanc

*Contraintes, ressources et inégalités face à la précarité en territoire
de montagne : étude sur l'Oisans*

2014

Sous la direction de Jean-Paul Bozonnet

Master Villes, Territoires, Solidarités

UNIVERSITE DE GRENOBLE

Science Po Grenoble

Mathieu SCHOENDOERFFER

Précaires au pays de l'or blanc

*Contraintes, ressources et inégalités face à la précarité en territoire
de montagne : étude sur l'Oisans*

2014

Sous la direction de Jean-Paul Bozonnet

Master Villes, Territoires, Solidarités

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Jean-Paul Bozonnet pour son suivi tout au long de ce mémoire : ses connaissances, ses conseils et sa disponibilité ont permis à ce mémoire d'aboutir.

Merci également à Philippe Warin, Emmanuel Nguyen, Valérie Monnet-Michaud, Sylvie Langlais, et Mélanie Habert : leurs précieux conseils et leur aide dans l'accès au terrain d'enquête m'ont permis de mener à bien ce travail. Merci aussi à Dominique Mansanti pour son investissement tout au long du master.

Je tiens également à adresser un grand merci à toutes les personnes qui ont accepté de me rencontrer dans le cadre du travail de terrain : malgré leurs situations parfois difficiles, chacun m'a accueilli et a accepté de se livrer... ces échanges ont été intéressants pour mon mémoire, mais ont surtout constitué des moments extrêmement riches sur le plan humain.

Merci à ma mère pour la relecture, à mes parents pour m'avoir fait découvrir et aimer l'Oisans, à Manon grâce à qui je ne me noierai jamais dans la Romanche sauf s'il y a des guêpes, et à Alloc' qui a contribué par sa naissance à financer l'essence pour les déplacements liés au mémoire.

Merci à tous ceux avec qui j'ai passé de super moments en montagne, aux coloc' et copains de m'avoir accompagné pendant ces dures années de labeur étudiantes.

Merci à la météo du mois de juillet qui m'a permis de finir dans les temps. Merci enfin à ceux qui ont rendu cette année crew-stillante !! A la nat', au saucisson, à Eve, à la coupe du monde, à l'entracte, aux aventuriers du rail, à madame moustache, aux pastilles vichy, aux marées... ça valait le Crew!

Sommaire

Remerciements	3
Sommaire	4
Introduction	5
Première Partie : Montagne et précarité : approche croisée.	9
Chapitre 1 : Les territoires de montagnes dans la société et les politiques françaises : un objet à part.....	10
Chapitre 2 : Précarité et montagne : des notions intrinsèquement liées.....	21
Chapitre 3 : Approche problématique et méthodologique	39
Deuxième partie : Les ressources face à la précarité en territoire de montagne : nature, caractéristiques et enjeux	47
Chapitre 1 : Portraits	48
Chapitre 2 : La maîtrise du territoire dans ses différentes dimensions : une ressource centrale.....	61
Chapitre 3 : Mobiliser les ressources du territoire : entre inégalités et évolutions au cours de la vie.....	82
Conclusion	94
Bibliographie	102
Annexe : Grille d’entretien indicative	108
Table des Matières	111

Introduction

« *Misère des habitants, pauvreté des terres arables et des alpages, dureté du climat accentuée par l'altitude* » : c'est en ces termes que Roger Frison Roche, au début des années 1960, décrivait l'Oisans.¹ Réelle ou non, cette vision semble avoir bien évolué un demi-siècle plus tard : alors que des remontées mécaniques sont rapidement apparues sur les flancs des montagnes, que les « stations-villages » se sont développées pour accueillir un nombre sans cesse plus important de touristes venus du monde entier, l'Oisans n'apparaît aujourd'hui plus comme un territoire délaissé et marqué par la pauvreté. Pourtant, les contraintes liées au milieu montagnard n'ont pas disparues : leur rudesse et leur imprévisibilité semblent ainsi rendre instable la situation d'une partie de la population. Ce mémoire sera ainsi consacré à l'étude de la précarité en territoire de montagne.

C'est d'abord ma passion pour la montagne qui m'a amené à vouloir étudier ce sujet. Si j'aime la parcourir à pied, à ski, ou en chaussons d'escalade, si c'est avant tout l'environnement naturel, magnifique et préservé, qui m'attire, les massifs de montagne ne seraient pas ce qu'ils sont sans les femmes et les hommes qui y vivent et les font vivre, sans les villages nichés au creux des vallées ou perchés sur leurs pentes : m'intéresser à la dimension sociale des territoires de montagne m'est alors apparu passionnant. Le choix de me pencher plus particulièrement sur le cas de l'Oisans, territoire dont les contours et les caractéristiques seront donnés dans la première partie, est avant tout personnel : arpenter régulièrement, avec bonheur, ce massif qui, comme l'écrivait Gaston Rébuffat, « *a une âme faite d'abord d'espace* »², et ayant une partie de ma famille qui en est originaire, un travail de recherche sur l'Oisans, me permettant d'observer avec un œil critique les réalités du territoire, m'a semblé intéressant.

Au-delà de cet attrait pour les montagnes, je porte une attention particulière aux questions sociales en général, et notamment pour celles liées à la précarité. A travers mes

¹ FRISON-ROCHE Roger, *Les montagnes de la terre. Volume 1 : description générale des montagnes*. Paris : Flammarion, 1964. p.378.

² REBUFFAT Gaston, *Les Horizons Gagnés*, Paris : Denoël, 1975, p.63.

études au sein du master Villes, Territoires, et Solidarités, les différents stages réalisés au cours de ce cursus, et mes divers engagements bénévoles, je me suis en effet investi au cours de ces dernières années autour de ces problématiques. Ce mémoire me permet ainsi d'approfondir mes connaissances et mon analyse sur les sujets liés à la précarité, et me semble ainsi conclure logiquement ma formation universitaire.

Traiter de la précarité en territoire de montagne, en choisissant l'Oisans pour terrain d'étude, me permet donc de croiser plusieurs thèmes qui me tiennent à cœur, ce qui est motivant et enrichissant sur le plan personnel. En plus de cet intérêt, ce sujet apparaît stimulant intellectuellement. Une certaine instabilité semble en effet caractériser l'économie des territoires de montagne : « *une année bonne et l'autre non* », chante ainsi Jean Ferrat... mais « *pourtant, que la montagne est belle* », ajoute-t-il. Ce sont toutes ces tensions, entre les contraintes fortes du territoire et ses ressources, entre choix de vie et situations difficiles, entre économie florissante de l'or blanc et précarité de ceux qui permettent au tourisme d'exister, qui donnent à l'étude de la précarité en montagne tout son intérêt.

La question initiale est alors partie du constat que si effectivement il semblait que beaucoup d'emplois et notamment ceux liés au tourisme et à l'agriculture étaient précaires, les territoires de montagne n'apparaissaient pas, en s'appuyant sur une observation naïve, particulièrement mis en difficulté, et de nombreuses personnes apparaissaient vivre leur situation de manière tout à fait satisfaisante. Dès lors, je me suis demandé comment l'expliquer : les territoires de montagne comportent-ils des éléments permettant un vécu positif de la précarité ? Quels sont ces éléments ? Le constat naïf d'une part d'une précarité largement répandue en milieu montagnard, et d'autre part d'un vécu souvent positif de ces situations de vie est-il fondé ? Les individus satisfaits de leur situation même précaire ne sont-ils pas « l'arbre qui cache la forêt », masquant des réalités bien plus complexes et parfois difficiles ? Passer sa vie en montagne est-il si facile ? Finalement, n'y a-t-il pas de fortes inégalités au sein des populations montagnardes ?

L'enjeu était alors de transformer ces esquisses d'analyses profanes en une démarche de recherche rigoureuse. Il m'appartenait alors de réfléchir sur les définitions des différents mots et thèmes choisis, d'appuyer mes constats initiaux sur des éléments précis et parfois chiffrés, et de mobiliser des outils apportés par des recherches réalisées sur le phénomène de précarité et sur le milieu montagnard. Si les différentes approches, à la fois en matière de définitions et d'outils conceptuels, seront précisées plus loin au fil du mémoire quand ce sera

nécessaire, précisons d'ores et déjà que la précarité sera avant tout traitée sous l'angle professionnel : c'est en effet avant tout la fragilité de l'emploi, en lien avec les contraintes du territoire, qui pousse à parler d'une précarité largement répandue en montagne. Par ailleurs, si le « vécu de la précarité » était à l'origine de mon interrogation, l'idée apparaît très subjective, voire normative si l'on tente de distinguer « bien vivre » et « mal vivre », et ainsi peu propice à un travail rigoureux : c'est donc plutôt la notion de trajectoire et situation de vie choisie ou non par les individus, de projets qui aboutissent ou non, de situations que les personnes rencontrées considèrent comme satisfaisantes ou pas, qui permettront de saisir, à travers le récit du public rencontré, leur rapport à leur situation de précarité professionnelle. Précisons enfin qu'au delà des notions liées à la précarité et au milieu montagnard, le concept d'individualisme libéral, considéré dans toutes ses dimensions et qui sera développé plus loin, constituera une grille d'analyse pour notre étude.

Sans en dévoiler tout le contenu, il convient désormais de présenter les grandes lignes de la réflexion qui guideront ce travail. D'abord, l'analyse et les statistiques de l'emploi en montagne montrent que les spécificités et les contraintes du milieu montagnard font qu'une large part de l'emploi dans ces territoires est intrinsèquement précaire, car dépendante des conditions climatiques et du tourisme notamment. Pourtant, si certaines personnes subissent de plein fouet cette précarité et se retrouvent alors dans des situations qui ne les satisfont pas, d'autres mobilisent les ressources disponibles sur le territoire pour résister à la fragilité de leur emploi, et s'inscrivent alors dans des parcours qu'ils considèrent comme positifs. La question qui guidera ce travail sera ainsi de savoir quelles sont les ressources disponibles en Oisans permettant aux individus de résister à la précarité professionnelle, et comment ces ressources se répartissent au sein de la population. L'hypothèse est que la maîtrise du territoire dans ses différentes dimensions, détaillées plus loin, est une ressource centrale, mais qu'elle n'est pas mobilisable par l'ensemble des individus de manière égale, d'autant plus que les enjeux face à la précarité évoluent au fil des trajectoires de vie des individus.

Ainsi, au-delà de mon intérêt personnel pour ce sujet, s'interroger sur la précarité en montagne permet de questionner les conditions de vie d'une part finalement importante du territoire qui nous intéresse : c'est en ce sens que ce travail de recherche comporte une dimension sociale forte. Malgré cet enjeu social important, la question de la précarité en milieu montagnard semble avoir été relativement peu traitée par la littérature scientifique, en tous cas comparée à l'étude du phénomène en milieu urbain, et, dans une moindre mesure, en

milieu rural. Un des défis de ce travail sera donc de mobiliser des travaux réalisés dans d'autres types de territoire, pour éclairer l'analyse faite sur l'Oisans.

Pour mener à bien ce travail, plusieurs approches méthodologiques ont été retenues. D'une part, une étude sociodémographique de l'Oisans, en s'appuyant sur les données de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), permettra de porter un regard statistique sur les conditions de vie et d'emploi sur le territoire. D'autre part, des entretiens avec des personnes en situation de précarité professionnelle constitueront le cœur de la démarche pour répondre à la problématique de ce mémoire : pour éviter les biais à l'enquête, différentes manières d'entrer en relation avec les personnes seront utilisées. Par ailleurs, une vigilance particulière sera apportée au fait que la grande diversité des situations de précarité rend difficile une analyse générale du phénomène : des choix permettant de ne retenir que l'essentiel devront ainsi être faits, et justifiés.

Ce travail s'articulera en deux temps. La première partie donnera le cadre général de ce travail et permettra, à travers une approche croisée des territoires de montagne et du phénomène de précarité, de voir en quoi les deux sujets sont intrinsèquement liés et en quoi leur articulation avec l'individualisme libéral justifie un questionnement sur les ressources disponibles face à la précarité et sur leurs répartitions : cette partie aboutira à une approche problématique et à une hypothèse détaillées. Précisons que tout au long de cette partie, une attention particulière sera accordée au territoire de l'Oisans. La deuxième partie présentera ensuite les résultats de ce travail de recherche : après avoir dressé le portrait de quelques unes des personnes rencontrées, les différentes ressources disponibles en Oisans face à la précarité seront développées, avant de mettre en évidence les principaux enjeux qui traversent notre sujet d'études, notamment concernant la répartition des ressources et la place de la précarité dans les trajectoires de vie des personnes rencontrées. Enfin, la conclusion, au-delà de la synthèse de l'ensemble de la démarche et des résultats, permettra d'interroger le rôle de l'action publique face au phénomène de précarité en milieu montagnard.

Première Partie

Montagne et précarité : approche croisée.

L'objectif de la première partie de ce mémoire est de donner un cadre au travail réalisé. Une réflexion autour de la définition et des caractéristiques des principaux concepts mobilisés, notamment de la montagne et de la précarité, sera ainsi proposée. Par ailleurs, l'ensemble des considérations faites permettra de voir en quoi la précarité en milieu montagnard est un phénomène pertinent à étudier de manière spécifique, et en quoi l'analyse des liens entre montagne et précarité, mis en perspective grâce à la mobilisation de différents travaux, soulève un ensemble de questions aboutissant à la problématique de ce travail. En outre, au fil de cette partie, une attention particulière sera portée au terrain d'étude retenu pour ce mémoire.

Cette partie s'articulera autour de trois chapitres : le premier développera la notion de montagne dans la société et les politiques françaises, en définissant plus précisément le territoire de l'Oisans, le deuxième proposera une réflexion sur les liens entre montagne et précarité dans un contexte d'individualisme libéral, avec une analyse plus précise et chiffrée de la précarité en Oisans, et le troisième précisera, en s'appuyant sur les deux premiers chapitres, l'approche problématique et méthodologique retenue pour ce travail.

Chapitre 1 : Les territoires de montagnes dans la société et les politiques françaises : un objet à part.

Ce chapitre, en s'interrogeant sur les contours de notre objet d'étude et sur la place des territoires de montagne tant sur le plan sociétal que politique, permettra de voir en quoi les territoires de montagne sont intéressants à étudier comme objets à part. Après avoir présenté la montagne comme une construction sociale largement traversée par des mythes, nous nous intéresserons à sa prise en compte par les politiques publiques françaises. Enfin, nous présenterons plus particulièrement le territoire de montagne choisi pour ce travail : l'Oisans.

I- La montagne : une construction sociale traversée par des mythes

Cette première partie montrera le caractère relatif de ce que l'on appelle « montagne », avant d'étudier en quoi ce territoire est traversé par un ensemble de mythes, qui participent à en faire un objet à part.

1 - Un territoire au caractère relatif

Tout d'abord, il semble important de réfléchir sur la définition de la montagne. En effet, derrière l'apparente simplicité du mot, on remarque rapidement que ce qu'il est possible d'appeler « montagne » est largement subjectif : un habitant d'une région non montagnarde pourra avoir le sentiment d'être en montagne en arrivant à Grenoble, alors qu'un habitant d'un petit village de la vallée du Vénéon sera probablement loin de partager le même sentiment³.

Des définitions plus objectives que le simple sentiment d'être en montagne ont parfois été données. Par exemple, l'altitude pourrait être un critère de définition du milieu montagnard : pourtant certains endroits sont surélevés dans des régions non-montagneuses et atteignent l'altitude de vallées que l'on considérerait communément, sans trop hésiter, comme

³ BOZONNET, Jean-Paul. *Des Monts et des Mythes : l'imaginaire social de la montagne*- Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1992, p.10

« montagnardes »⁴. D'autres critères peuvent alors être ajoutés pour tenter de se rapprocher d'une définition plus objective de la montagne : inclinaison de la pente, climat, conjugaison de ces deux facteurs : ce sont ainsi ces critères qui ont été retenus dans la définition des territoires de montagnes par les pouvoirs publics.⁵ Cependant, là encore, la définition semble imparfaite : des communes sur les hauteurs de Grenoble, à l'image de Corenc, pourraient remplir les critères d'altitude, de pente, et de climat... et pourtant les habitants travaillent majoritairement en ville, dans le secteur tertiaire, et vivent sur le modèle urbain⁶.

Difficile, donc, de donner une définition objective à notre objet : en ce sens, les territoires de montagne apparaissent bien comme une construction sociale. Ainsi, certains auteurs décrivent la montagne comme un milieu similaire à une plaine, mais dont les conditions naturelles sont excessives : plus haut, plus pentu, plus froid, etc.⁷ La montagne serait alors un « *milieu terrestre extrême* » : cette définition permet ainsi d'accepter le caractère relatif de ce qu'on appelle « montagne ».⁸ Ainsi, de ce caractère « extrême » découle un ensemble de particularités liées au milieu dans divers domaines, comme l'emploi, l'agriculture, ou le tourisme : ces caractéristiques seront évoquées plus loin. Si le territoire qui nous intéresse ici ne se prête donc pas à une définition objective et irrévocable, il a néanmoins, semble-t-il, eu depuis longtemps une place particulière dans l'imaginaire collectif.

2- La dimension mythique du territoire

Il est intéressant de voir à quel point la montagne est traversée par des mythes, largement portés par les populations urbaines, qui traversent les époques, comme le montre Jean-Paul Bozonnet⁹. La montagne a en effet eu, au fil des siècles, une place mythologique particulière : centrale, entre la terre et les cieux, chez les Grecs¹⁰, lieu de l'origine du monde,

⁴ Ibid., p.10

⁵ Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, article 3, puis Règlement (CE) No 1257/1999 du conseil du 17 mai 1999 concernant le soutien au développement rural par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) et modifiant et abrogeant certains règlements. Nous reviendrons plus loin sur la prise en compte des territoires de montagne par les politiques publiques.

⁶ BOZONNET Jean-Paul. *Orologiques : Sociologie et mythe de la montagne, Les systèmes de relations entre milieu physique et activités touristiques*. Thèse de doctorat de sociologie. Grenoble : Université de sciences sociales, 1984, p.34

⁷ BOZONNET, Jean-Paul. *Des Monts et des Mythes : l'imaginaire social de la montagne*, 1992, Op. Cit. p.11

⁸ Ibid. p.11

⁹ BOZONNET, Jean-Paul. *Des Monts et des Mythes : l'imaginaire social de la montagne*, 1992, Op. Cit.

¹⁰Ibid. p19-28

ou encore de dernier refuge en cas d'inondation¹¹... Mais ce sont surtout les mythes autour des habitants des montagnes qui nous intéressent ici.

Au fil de l'histoire, la vision des montagnards oscille entre l'idée que ce sont des barbares à civiliser, et celle que ce sont des « *bons sauvages* », qui ont gardé une pureté alors que les citadins étaient corrompus¹². Il est intéressant de voir par exemple à quel point un auteur comme Rousseau magnifie les communautés montagnardes, qui, si l'on résume, seraient dénuées de biens matériels, mais jouiraient ainsi d'une liberté totale : en somme, les montagnards seraient pauvres, mais libres et constitueraient alors un modèle politique à suivre¹³. Dans le même esprit, la solidarité des peuples des montagnes a tendance à être mise en avant : plus qu'ailleurs, le lien social et les solidarités entre les habitants seraient développés¹⁴. A l'inverse, l'image donnée des montagnards est parfois bien plus négative : ils ont ainsi pu être présentés comme des « *bêtes* », des « *survivances anachronique des premiers âges* »¹⁵. Ces représentations sociales autour de la figure des montagnards semblent perdurer au fil du temps. En effet, une enquête des années 1970 montre que sur 50 personnes interrogées, la grande majorité décrit les montagnards comme des gens « *différents* ». Chez ces personnes, environ la moitié présente une vision des habitants des montagnes comme des êtres « *paumés* », « *disgracieux* », « *rustres* », « *peu sociables* » : donc comme des barbares, en d'autres termes. L'autre moitié en revanche en a une image plus positive, en parlant de personnes « *solides* », « *résistantes* », « *accueillantes malgré des aspects bourrus* » : en somme, des « *bons sauvages* »¹⁶. Cette vision positive des habitants des montagnes va ainsi justifier la défense des traditions autochtones (que l'on retrouve d'ailleurs dans les mouvements écologistes), alors que la vision plus négative va avoir tendance à justifier des politiques d'aménagement de la montagne plus contraignantes¹⁷. Ainsi, malgré le fait que ces représentations soient largement subjectives, la persistance de mythes sur la montagne et ses habitants montre que ce n'est pas un objet anodin à étudier, d'autant plus que le mythe semble bien fonctionner, étant donné qu'il participe à l'inspiration des types de politiques menées en

¹¹ Ibid., p.29-34

¹² Ibid. p157-163

¹³ Ibid. p160

¹⁴ Ibid. p85-86

¹⁵ Ibid. p88

¹⁶ Ibid. p.161-163

¹⁷ Ibid. p.177-179 et p.195-202

montagne. Précisons par ailleurs qu'à travers l'histoire, « *le substantif 'montagnard' a essentiellement servi à désigner des populations appréhendées de l'extérieur* »¹⁸

Ce paragraphe vient donc de montrer à quel point les territoires de montagne et leurs habitants sont traversés par un ensemble de mythes, positifs ou négatifs, renforçant ainsi l'idée de la particularité de ces territoires, socialement construits. Si les territoires de montagne occupent donc une place particulière dans nos sociétés, ils ont aussi une place dans les politiques publiques françaises.

II- Entre construction de la montagne comme handicap et valorisation de ses atouts : la montagne dans les politiques publiques françaises

Depuis plus d'un siècle, mais surtout depuis une cinquantaine d'années, la montagne a été considérée comme un territoire à part pour les politiques publiques. Deux temps peuvent être distingués pour décrire l'évolution des politiques françaises liées à la montagne : d'une part l'apparition de mesures sectorielles, notamment liées aux politiques agricoles, en faveur de la montagne, et d'autre part l'émergence d'une politique transversale de la montagne¹⁹. Ce sont ces deux temps que nous allons étudier ici.

1- De mesures en faveur de la montagne...

Différentes mesures, d'abord sectorielles, montrent la spécificité donnée aux territoires de montagne par les politiques publiques, participant ainsi à la définition administrative des zones de montagne.

D'abord, plusieurs politiques sectorielles vont très tôt cibler les montagnes comme des territoires spécifiques : citons par exemple les différentes mesures pour le reboisement et le contrôle des pâturages dans les zones de montagne prises entre 1860 et 1882²⁰. Mais c'est en

¹⁸ DEBARBIEUX, Bernard. « Construits identitaires et imaginaires de la territorialité : variation autour de la figure du « montagnard », *Annales de géographie* 2/2008 (n°660-661)

¹⁹ FRANCE, Délégation interministérielle à l'Administration des Territoires et à l'Attractivité Régionale (DATAR), *Bilan de la loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne*, Octobre 2010. p.5-9

²⁰ Ibid. p.5

1961 que le concept de montagne obtiendra une reconnaissance administrative. Suite à la loi de 1959 octroyant des dispositions spéciales pour les exploitants agricoles de montagne, en termes d'assurance vieillesse, il a fallu définir ce qu'étaient les zones dites de montagne : ce sont les communes dont le chef lieu se situe à plus de 600m d'altitude, ou qui ont sur leur territoire des terres cultivées ayant au moins 400m de dénivelée de différence entre la plus haute et la plus basse, qui ont été reconnues dans cette définition²¹. La loi complémentaire du 8 août 1962 va ensuite pointer les problèmes spécifiques liés à l'agriculture de montagne : c'est donc à travers la politique agricole que la montagne va d'abord être reconnue comme un territoire à part, et alors considérée comme un handicap, bien qu'historiquement l'agriculture de montagne était relativement prospère, comme le montre Raoul Blanchard dans le premier tome de son œuvre sur les Alpes Occidentales²².

Puis, en 1964, le Plan Neige va définir une stratégie d'aménagement et de développement des stations de ski : en effet, avec la création de la Commission Interministérielle d'Aménagement de la Montagne (CIAM), et du Service d'Étude et d'Aménagement Touristique de la Montagne (SEATM), une politique d'aménagement destinée à développer le tourisme principalement autour des sports d'hiver se met en place au niveau national²³.

Ainsi, les premières mesures politiques de la montagne vont principalement apparaître dans le domaine de l'agriculture, considérant le territoire comme un handicap. Néanmoins, les atouts de la montagne vont déjà être mis en avant, à travers le Plan Neige. Mais si ces politiques étaient de nature sectorielle jusqu'à la fin des années 1960, un autre type de politique va émerger à partir de la décennie suivante.

²¹ Ibid. p.6

²² L'auteur montre en effet une certaine opulence dans les communes de montagne, notamment dans l'élevage. Voir sur ce point BLANCHARD Raoul, *Les Alpes Occidentales : tome premier, les Préalpes françaises du Nord*. Grenoble : Arthaud, 1944, p.291

²³ DATAR, *Bilan de la loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne*, Op. Cit. p.6

2- ... à une politique de la montagne.

Mettant toujours en avant les handicaps auxquels sont confrontés les territoires de montagne, une politique globale de la montagne, en lien avec la politique agricole européenne, va émerger dans les années 1970.

C'est d'abord le rapport de Jean Brocard qui servira de fondement à cette politique. Ce rapport du député de Haute-Savoie, intitulé « Pour que la montagne vive »²⁴, publié en 1975, met ainsi en avant les problèmes rencontrés par les territoires montagnards, renforçant ainsi leur caractère particulier²⁵, et justifiant la prise en compte de la montagne dans les politiques publiques de manière spécifique. Par la suite, la loi dite Loi Montagne²⁶ consacre ce territoire comme terre d'intervention spécifique nécessitant une action transversale. Dans ce texte législatif, une identité et une spécificité sont reconnues aux territoires montagnards, qui doivent alors être développées et protégées, tout en prenant en compte le fait que ces territoires subissent des handicaps spécifiques (climat et pentes notamment), qui doivent être pris en considération dans la définition des politiques et dans la mise en place de l'offre de services publics²⁷. Cette loi constitue toujours le cadre législatif des politiques de développement de la montagne, et a été modifiée à plusieurs reprises²⁸.

Aujourd'hui, dans la suite de la Loi Montagne et dans le cadre de sa révision, les territoires de montagne continuent d'être pris en compte de manière spécifique dans la construction des politiques publiques : citons par exemple le rapport sénatorial rédigé par Hélène Masson et André Vaireto, publié fin 2013, intitulé « Patrimoine naturel de la montagne : concilier protection et développement ». Il apparaît donc bien que les territoires de montagne continuent d'être considérés comme particuliers par les pouvoirs publics, qui mettent en avant les handicaps auxquels ces territoires sont confrontés d'une part, et leurs atouts d'autre part.

Cette partie a donc montré que le territoire montagnard, malgré son caractère relatif évoqué plus haut, fait l'objet d'une définition et d'une prise en compte spécifique par les

²⁴ BROCARD Jean, *Pour que la montagne vive*. Rapport au gouvernement. Paris, La Documentation française, 1975.

²⁵ DATAR, *Bilan de la loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne*, Op. Cit. p.8

²⁶ Loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne

²⁷ Loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, et DATAR, *Bilan de la loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne*, Op. Cit., p.9-11

²⁸ DATAR, *Bilan de la loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne*, Op. Cit., p.12-13

politiques publiques, notamment au regard des handicaps imposés par le milieu et de leurs conséquences sur la vie en montagne, sur lesquelles nous reviendrons. Il a ainsi été vu au long des précédents paragraphes que les territoires de montagne revêtent une certaine spécificité, malgré leur caractère construit, socialement et politiquement. La partie suivante permettra de se pencher plus précisément sur un territoire de montagne en particulier : l’Oisans.

III - L’Oisans, territoire de montagne

Cette partie, en donnant les principales caractéristiques du territoire et en se demandant en quoi il peut effectivement être considéré comme une zone de montagne, permettra de justifier notre choix de terrain d’étude et de mieux le cerner.

1- Caractéristiques principales du territoire

Le terrain d’étude de ce travail sera le territoire de l’Oisans, dans les Alpes françaises. Voici quelques caractéristiques permettant de mieux définir la zone étudiée.



Situation géographique de l’Oisans (en rouge)

Source : www.traildino.fr/traces/continents-Europe/countries-France

Géographiquement, l'Oisans correspond généralement au bassin de la Romanche et de ses affluents. Le territoire comprend donc la Romanche d'en bas, avec notamment Livet, Gavet et Rioupéroux ; la plaine du Bourg d'Oisans ; la haute Romanche, qui commence au-dessus de Bourg d'Oisans et qui monte jusqu'au col du Lautaret ; la vallée du Ferrand, entre le lac du Chambon, Clavans et Besse par exemple ; la vallée du Vénéon, qui s'étend de Venosc à la Bérarde ; la vallée de la Sarenne, qui monte vers Huez ; la vallée de l'Eau d'Olle, où se trouve entre autres le village d'Allemont ; et la vallée de la Lignarre, qui, depuis la plaine de Bourg d'Oisans, s'élève vers le col d'Ornon.²⁹ C'est cette définition que nous retiendrons pour ce travail, bien que l'Oisans soit parfois envisagé plus largement, comme recouvrant l'ensemble du massif des Écrins³⁰.



Source : montagne-oisans.com. Carte du territoire de l'Oisans.

²⁹ CANAC Roger, « L'Oisans », in *Isère*, Guides Gallimard, Paris : Ed Nouveaux Loisirs, 1998. p195-214. C'est d'ailleurs cette définition du territoire qui est prise en compte dans ALBERT Aristide, *Essai descriptif sur l'Oisans*, Paris : Res Universis, 1993. 204p., et dans ROUSSILLON Joseph-Hyacinthe, *Guide du Voyageur dans l'Oisans*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1979. 159p.

³⁰ CANAC Roger, « L'Oisans », in *Isère*, 1990, Op. Cit. Voir aussi, par exemple, CAMBON Jean-Michel, *Oisans Nouveau, Oisans Sauvage : Livre Est* : Ed. J-M Cambon, 2011, 348p.

Administrativement, ce territoire correspond au canton du Bourg d'Oisans, qui regroupe vingt communes, et à celui de La Grave, qui regroupe deux communes. Précisons par ailleurs que le canton de Bourg d'Oisans se situe dans le département de l'Isère, et que celui de La Grave est dans les Hautes-Alpes : notre territoire se situe donc sur ces deux départements, et donc sur deux régions : la région Rhône-Alpes, et la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur.

En termes de population, le canton de Bourg d'Oisans regroupe près de 11 000 habitants, et celui de la Grave totalise un peu moins de 800 habitants. Le territoire de l'Oisans compte ainsi un peu moins de 12 000 habitants³¹.

Au-delà de ces considérations destinées à définir notre territoire d'études, il convient de s'interroger sur ce qui fait que l'Oisans correspond bien à notre objet d'étude : les territoires de montagne.

2- Un territoire « de montagne »

Cette partie permettra de se demander en quoi l'Oisans peut bel et bien être considéré comme territoire de montagne, justifiant ainsi ce choix de terrain d'étude.

D'une part, officiellement, si l'on se réfère aux données de l'Observatoire des Territoires, toutes les communes de l'Oisans sont considérées « en zones de montagne », et apparaissent dans la typologie « Haute et moyenne montagne résidentielle et touristique ».³² Précisons également que l'ensemble du Canton de La Grave se situe à plus de 1 000m d'altitude, et que si celui du Bourg d'Oisans descend jusqu'à un peu moins de 400m, nombre de ses communes se situent bien au-delà. D'un point de vue officiel, donc, voire objectif malgré les considérations faites plus haut sur la subjectivité de la définition de la montagne, l'Oisans est bien un territoire « de montagne ».

D'autre part, dans les représentations, ce territoire paraît fortement associé à la montagne. Bien que ceci soit difficile à démontrer, nous pouvons donner quelques éléments qui tendent à prouver que l'image de la montagne est associée à l'image de l'Oisans. D'abord, en regardant le portail internet du tourisme en Oisans³³, on remarque à quel point la montagne

³¹ Données INSEE, 2010

³² Données de l'Observatoire des territoires

³³ Portail du Tourisme en Oisans [en ligne], www.oisans.com, consulté le 29/05/2014

est mise en avant. Ensuite, deux stations de ski majeures des Alpes françaises, l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes, se trouvent sur le territoire, l'associant ainsi au ski alpin. L'Oisans peut par ailleurs être considéré comme un haut lieu de l'alpinisme : des sommets comme La Meije, ou des villages comme La Bérarde, ou encore des guides comme Pierre Gaspard, semblent en effet bien présents dans l'imaginaire des alpinistes³⁴, d'autant plus que l'existence du Parc National des Ecrins, et de réserves naturelles comme celle du Lauvitel, renforce cette identité montagnarde du territoire. Enfin, nombre d'ouvrages consacrés à l'Oisans accordent une place centrale à la montagne : citons par exemple le *Guide du Voyageur dans l'Oisans*, de J.H. Roussillon, qui décrit minutieusement le territoire, ses ruisseaux, ses pâturages, ses montagnes et ses cascades³⁵, ou encore l'« *Essai descriptif sur l'Oisans* » d'A. Albert, qui à travers un travail historique sur le territoire laisse une large place à la description des montagnes³⁶.

Précisons enfin que la diversité du territoire, avec des villages à des altitudes diverses, des villages-stations et des lieux moins touristiques, des données sociodémographiques différentes selon les communes, des vallées différentes, permettra d'être confronté à une variété de situations intéressante dans un travail comme le nôtre, sans toutefois prétendre que ce territoire puisse être représentatif de l'ensemble des montagnes françaises.

Le territoire de l'Oisans, qui peut donc être considéré sans trop hésiter comme un territoire de montagne, apparaît comme pertinent dans l'optique d'un travail sur le milieu montagnard.

³⁴ Voir par exemple : CANAC Roger, « L'Oisans » 1990, op. cit. p.208-209.

³⁵ ROUSSILLON Joseph-Hyacinthe, *Guide du Voyageur dans l'Oisans*, 1979, Op.cit.

³⁶ ALBERT Aristide, *Essai descriptif sur l'Oisans*, Paris, 1993, Op. Cit.

Conclusion du premier chapitre

Il a été montré dans ce premier chapitre que le territoire montagnard, défini comme milieu extrême, mais surtout comme construction mentale traversée par un mythe urbain, revêt une certaine forme de spécificité qui en fait un objet qui peut être étudié à part, et qui a d'ailleurs fait l'objet de politiques publiques spécifiques, prenant notamment en compte les handicaps du milieu. Il a également été vu que l'Oisans s'inscrit bien dans ces différentes caractéristiques, et peut ainsi être considéré comme un territoire de montagne, justifiant ainsi notre choix de terrain d'enquête. La spécificité des territoires qui nous intéressent, qui vient d'être montrée, n'est pas sans conséquences sur les sociétés montagnardes : une de ces conséquences pourrait être que les territoires de montagne, par exemple celui de l'Oisans, entretiennent un rapport particulier avec la notion de précarité : c'est cet aspect qui va désormais nous intéresser.

Chapitre 2 : Précarité et montagne : des notions intrinsèquement liées

Les territoires de montagne étant désormais définis, il convient de développer un autre aspect central de ce mémoire : la précarité, qui apparaît intrinsèquement liée aux zones montagneuses, et qui peut être connectée à l'individualisme libéral, terme qui comme nous le verrons permet de considérer le libéralisme dans ses différentes dimensions et qui caractérise la société contemporaine. Nous nous interrogerons en premier lieu sur les caractéristiques de la précarité dans une société libérale, avant de nous pencher plus particulièrement sur les liens entre montagne et précarité, puis d'étudier le phénomène de précarité en Oisans.

I - La précarité dans une société libérale : quelles caractéristiques ?

Cette partie s'attachera à préciser les concepts liés à la précarité d'une part, et au libéralisme d'autre part, puis à s'interroger sur l'existence d'un lien privilégié entre le phénomène de précarité et l'individualisme libéral.

1- Définition et évolution du phénomène de précarité

- *Le phénomène de précarité*

La précarité peut-être définie comme « un *état intermédiaire entre intégration et exclusion* »³⁷. Les différents travaux sur ce sujet ont montré qu'elle est avant tout liée à l'emploi, et plus précisément au rapport à l'emploi : ce qui apparaît déterminant est la stabilité ou au contraire la fragilité de ce rapport³⁸. Robert Castel distingue trois zones dans ce rapport à l'emploi : l'intégration (le rapport est alors stabilisé, sécurisé), la vulnérabilité (le rapport est alors précarisé), et l'exclusion (Castel préfère à ce terme, très général, celui de désaffiliation)³⁹.

³⁷ BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (dir.) *Précarités : contraintes et résistances*. Paris : L'Harmattan, 2014. p.19

³⁸ Ibid. p.19

³⁹ Ibid., p20

Cette approche peut être complétée par l'idée que la précarité, au delà de l'hétérogénéité des conditions de vie de chacun, est une situation marquée par le « *temporaire en permanence* »⁴⁰, et par l'instabilité, l'incertitude⁴¹, et l'inquiétude face à l'avenir⁴². Apparaît ainsi l'idée du risque de « *tomber* »⁴³ : les individus précaires maintiennent en effet un « *mode de vie en équilibre (précaire)* »⁴⁴. La notion d'équilibre est ainsi apparue centrale dans différents travaux sur le thème. Schématiquement, dans ce concept, les individus ou les ménages maintiennent un équilibre dans différents domaines de l'existence, comme le travail, le logement, ou encore la famille : selon la stabilité de ces équilibres, les individus pourront ou non résister aux perturbations venant les menacer⁴⁵. Or, les situations de précarité vont engendrer un processus de fragilisation et de vulnérabilisation des individus, ce qui va davantage les exposer aux risques de difficultés sociales et à leurs conséquences⁴⁶

Si la précarité peut à l'évidence revêtir différents visages, plusieurs indicateurs apparaissent généralement pertinents à prendre en compte pour définir une situation de précarité professionnelle. D'abord, le premier indicateur est le type de contrat de travail : ainsi ceux dérogeant au contrat à durée indéterminée apparaissent comme des indicateurs d'un rapport précaire à l'emploi (Contrats à durée déterminée, intérim, saisonniers, contrats aidés, chômage...). Ensuite, la durée de travail et le salaire associé semblent également indiquer une situation de précarité professionnelle : les temps partiels, allant évidemment de pair avec des salaires partiels, apparaissent alors comme précaires. Enfin, les conditions de travail, liées entre autres au niveau de qualification et au niveau hiérarchique ont également une grande importance : qu'elle soit physique ou nerveuse, la pénibilité du travail entraîne une usure des individus renforçant leur situation précaire.⁴⁷

⁴⁰ FIEULAINÉ Nicolas, « Temps de l'urgence, temps du projet : la rencontre des temporalités dans le recours aux soins et à l'aide sociale en situation de précarité » halshs - 00408115, version 1- 29 jul 2009. p.1

⁴¹ Ibid. p.1

⁴² BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (dir.) *Précarités : contraintes et résistances*, 2014, Op. Cit. p.175

⁴³ Ibid. p.33-35

⁴⁴ Ibid. p.34

⁴⁵ Ibid. p.34-35, et p.119-124

⁴⁶ FIEULAINÉ Nicolas, « Temps de l'urgence, temps du projet : la rencontre des temporalités dans le recours aux soins et à l'aide sociale en situation de précarité », 2009, Op. Cit. p2

⁴⁷ BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (dir.) *Précarités : contraintes et résistances*, 2014, Op. Cit. p.23-24

Certains secteurs semblent par ailleurs particulièrement touchés par la précarité : citons par exemple le BTP, l'hôtellerie et la restauration, l'agriculture, ou les activités saisonnières, tous ces secteurs étant rassemblés par le fait de ne pouvoir être délocalisés⁴⁸.

Ainsi, le phénomène de précarité, certes multiforme, se caractérise par un rapport fragile au travail, une situation intermédiaire d'équilibre précaire où les individus risquent de « tomber » dans une situation encore plus problématique. Ce phénomène pourrait bien connaître une certaine généralisation aujourd'hui en France et dans les pays occidentaux en général.

- *Un processus de précarisation*

L'idée de précarisation professionnelle ne semble pas être nouvelle : à part une période de réduction de la précarité dans la période de l'après-guerre et du capitalisme fordiste, le processus est mis en avant depuis deux siècles⁴⁹. Depuis les années 1970 cependant, avec la remise en cause du rapport salarial fordiste « *on assiste, dans tous les pays occidentaux, à une re-précarisation du rapport à l'emploi et des modes de vie des salariés* »⁵⁰. Ainsi, comme l'explique Robert Castel⁵¹, la précarité à l'intérieur de l'emploi vient se greffer au chômage de masse. Apparaît alors la figure du travailleur pauvre, en emploi mais ne gagnant pas suffisamment d'argent pour vivre décemment, ce qui vient brouiller la limite entre le statut d'assuré social, par le travail, et celui d'assisté⁵².

Paradoxalement, pour nombre d'individu, la précarité devient alors un état permanent, les personnes s'installent à long terme dans une situation précaire⁵³. Certains auteurs observent ainsi un processus de « *mise en précarité* » d'une part croissante de la population⁵⁴. Nicolas Fieulaine décrit ainsi cette situation de précarité généralisée : « *les salariés en contrat stable sont sous la menace de licenciements, les salariés en contrats précaires sont en situation d'instabilité salariale, et les chômeurs sont menacés périodiquement d'une révision de leurs droits aux aides sociales.* »⁵⁵

⁴⁸ Ibid. p.42-43

⁴⁹ Ibid. p.21-23

⁵⁰ Ibid. p.23

⁵¹ Ibid. p.256

⁵² Ibid. p.47

⁵³ Ibid. p.256

⁵⁴ FIEULAINÉ Nicolas, « Temps de l'urgence, temps du projet : la rencontre des temporalités dans le recours aux soins et à l'aide sociale en situation de précarité », 2009, Op. Cit. p.1

⁵⁵ Ibid. p.1

Ce constat est également traité dans les travaux d'Alain Lipietz sur la société « *en sablier* »⁵⁶. L'auteur montre en effet à travers cette métaphore, que la société est segmentée entre d'une part, en haut du sablier, les individus qui disposent d'emplois stables et relativement bien rémunérés, et d'autre part, en bas du sablier, des individus, majoritaires, tenus à l'écart de ces contrats et qui restent ainsi dans une situation de pauvreté et de précarité⁵⁷. Au-delà de ce constat, Lipietz appuie également l'idée d'un processus de précarisation, en montrant que d'une société en montgolfière, où la classe moyenne était majoritaire, nous sommes passés à cette société en sablier du fait de la précarisation de cette classe moyenne⁵⁸. Le phénomène de basculement vers la précarité est par ailleurs illustré par l'auteur à travers l'image du grain de sable, juste au-dessus de l'entonnoir du sablier, qui sait qu'il risque de tomber mais qui ne peut déterminer à quel moment ce sera le cas.⁵⁹

Le phénomène de précarité, décrit plus haut, semble donc connaître une certaine expansion dans les dernières décennies, permettant de parler d'un processus de précarisation touchant la société française. Par ailleurs, on peut s'interroger sur le lien existant entre ce constat et celui de la libéralisation de la société française.

2- Un lien privilégié entre individualisme libéral et précarité ?

La notion de précarité est peut-être aussi à lier aux concepts d'individualisation et de désinstitutionnalisation⁶⁰ des sociétés qui deviennent alors libérales : c'est ce lien qui va maintenant être exploré. Précisons ici que l'usage du terme d'individualisme libéral, choisi pour ce mémoire, permet de considérer le libéralisme dans sa globalité : il est ainsi entendu dans ses dimensions économiques, certes, mais aussi culturelles, sociales, identitaires, et correspond alors au mouvement général mettant l'individu au centre de la société, avec les conséquences qui seront détaillées plus loin.⁶¹

Tout d'abord, plusieurs auteurs ont montré le phénomène de désinstitutionnalisation d'un certain nombre de ce qui était considéré comme des institutions centrales dans la société.

⁵⁶ LIPIETZ Alain, *La société en sablier*, Paris : La découverte, 1996, 332p.

⁵⁷ Ibid. p.12 et p.66-67

⁵⁸ Ibid. p.35-36

⁵⁹ Ibid. p.12

⁶⁰ DUBET François, MARTUCELLI Danilo, *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris : Seuil, 1998, 322p. Et TOURAINE Alain, *Pourrons-nous vivre ensemble ?* Paris : Fayard, 1997, 395p.

⁶¹ POISSENOT Claude, « Christian Le Bart, *L'individualisation* », *Questions de communication*, 19 | 2011, 382-383.

Par exemple, Alain Touraine, dans *Pourrons-nous vivre ensemble ?*⁶², et François Dubet et Danilo Martucelli dans *Dans quelle société vivons-nous ?*⁶³, montrent une transformation de l'école républicaine, de la famille et de l'Église. Ils montrent ainsi que ces institutions connaissent une même évolution, une même remise en cause : ces institutions n'ont plus le monopole des normes, qui sont hétérogènes ; la société ne produit alors plus ses individus à partir d'un modèle institutionnel⁶⁴. Pour le dire autrement, « *les institutions classiques de socialisation lourde sont dépassées* »⁶⁵, et les institutions sont désormais au service de l'individu.

Ayant alors la possibilité de s'émanciper des institutions, l'individu monte en puissance dans la société libérale. Il est ainsi mis en avant dans la société contemporaine⁶⁶, où chacun doit exister comme individu autonome. Si la possibilité de se libérer des institutions est probablement bénéfique à un certain nombre d'individus, dans la mesure où elle accroît leurs libertés individuelles, il apparaît néanmoins que « *l'individu ne peut espérer exister comme individu qu'à condition de disposer de ressources sociales* »⁶⁷. Ainsi, Christian Le Bart montre que cette individualisation est inégalitaire : si elle permet aux individus des classes dominantes d'exister en tant qu'individu, en mesure d'accumuler un « *capital identitaire* », les classes dominées n'ont pas ces ressources : pour certains, les plus précaires, la précarité socio-économique va aller de pair avec une précarité identitaire⁶⁸. Cette nécessaire mobilisation de ressources identitaires dans les sociétés libérales renvoie par ailleurs à ce qu'a écrit Arnaldo Bagnasco, en s'appuyant sur les travaux de Richard Sennett : il montre en effet que des ressources identitaires, une certaine estime de soi, sont nécessaires pour faire face à la fragmentation du travail et aux impératifs de flexibilité d'un marché du travail libéralisé⁶⁹.

Robert Castel résume l'idée que le développement de l'individualisme libéral n'a pas les mêmes conséquences pour tous. En effet, après avoir fait état d'une dynamique de décollectivisation touchant notre société et imposant aux individus de se mobiliser, de se

⁶² TOURAINE Alain, *Pourrons-nous vivre ensemble ?* 1997, Op. Cit. p.53-62

⁶³ DUBET François, MARTUCELLI Danilo, *Dans quelle société vivons-nous ?* 1998. Op. Cit. p.147-171

⁶⁴ DUBET François, MARTUCELLI Danilo, *Dans quelle société vivons-nous ?* 1998. Op. Cit. p.168-169

⁶⁵ LE BART Christian, *L'individualisation*. Paris : Presses de Science Po, 2008. p.278

⁶⁶ LE BART Christian, *L'individualisation*. 2008, Op. Cit.

⁶⁷ Ibid. p.265

⁶⁸ Ibid. p.265-266

⁶⁹ BAGNASCO Arnaldo, « Le capital social dans un capitalisme en mutation IN BEVORT Antoine, LALLEMENT Michel (dir.), *Le Capital Social : Performance, équité et réciprocité*. Paris : La Découverte, 2006. p51-70

« prendre en charge », il écrit : « Certains réussissent à s'adapter à cette nouvelle donne. Le discours libéral s'appuie là-dessus : ils maximisent leurs chances, ils font preuve d'esprit d'entreprise... Mais, en même temps, les autres, et il faut craindre qu'ils ne soient les plus nombreux, sont détachés de ces appartenances collectives et livrés à eux-mêmes, sans les ressources de base nécessaires »⁷⁰.

Cette inégalité face à l'individualisme libéral est probablement une des causes de l'émergence d'une société duale. Comme écrit plus haut, Alain Lipietz met en avant la thèse de l'existence d'une société duale en France, avec d'un côté des individus bien insérés sur le marché du travail et disposant d'emplois stables, et de l'autre ceux tenus en marge de cette stabilité⁷¹. Ceux qui ont les ressources nécessaires pour exister en tant qu'individus et faire face aux impératifs d'une économie libérale peuvent ainsi être en haut du sablier décrit par l'économiste, alors que ceux privés de ces ressources se retrouvent en bas de celui-ci. Alain Touraine appuie également la thèse d'une société duale. L'auteur décrit en effet une société contemporaine, libérale, où il y a une séparation nette entre le centre et périphérie : d'une part, les individus « in », bien insérés socialement et professionnellement, et d'autre part ceux qui sont « out », confrontés au manque d'argent, d'instruction ou de relations, voire au cumul de ces trois handicaps, qui vivent des situations de précarité et qui peuvent de plus en plus difficilement passer de la périphérie au centre⁷².

Après avoir précisé le concept de précarité et mis en avant l'importance du rapport à l'emploi dans le phénomène, tout en montrant l'existence d'un processus de précarisation, cette partie a donc montré le lien privilégié existant entre précarité et individualisme libéral. En effet, si la désinstitutionnalisation permettant à l'individualisme libéral d'émerger est bénéfique pour un certain nombre d'individus, elle impose à chacun d'avoir les ressources nécessaires pour s'en sortir. Or, les individus ne sont pas égaux face à ces ressources, ce qui contribue probablement à l'émergence d'une société duale, où un certain nombre de personnes, privées des ressources nécessaires pour faire face à la société libérale, se retrouvent dans des situations de précarité. Commence donc à émerger l'idée d'un ensemble de ressources nécessaires pour exister dans une société libérale et pour résister à la précarité : il apparaît important de garder cette idée en tête dans la suite de ce travail. Quoi qu'il en soit,

⁷⁰ BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (dir.) *Précarités : contraintes et résistances*, 2014, Op. Cit. p.257

⁷¹ LIPIETZ Alain, *La société en sablier*, 1996, Op. Cit.

⁷² TOURAINE Alain, « Face à l'exclusion », in *Citoyenneté et Urbanité*. Paris : Éditions Esprit, 1991, p.166 et 171

après ce détour par l'étude du phénomène de précarité en général, il convient désormais de s'interroger sur la manière dont précarité et territoires de montagnes sont liés.

II - La précarité en territoire de montagne

La précarité, notamment de l'emploi, est intrinsèquement liée aux territoires de montagne : c'est ce que cette partie s'attachera à démontrer, avant de questionner à nouveau les liens entre précarité et individualisme libéral, cette fois-ci de manière plus spécifique à l'environnement montagnard.

1- Le caractère intrinsèque de la précarité en milieu montagnard

Cette partie montrera en quoi la précarité est intrinsèquement liée à la vie en montagne, et notamment à l'emploi montagnard dans la mesure où nous avons vu que l'emploi apparaissait central dans la notion de précarité des individus. Nous nous appuyerons ici sur le travail de thèse de Jean-Paul Bozonnet.⁷³

- *L'emploi en montagne, largement dépendant du tourisme et des aléas du milieu*

Tout d'abord, précisons que l'emploi en milieu montagnard est fortement lié au tourisme. En effet, qu'il soit hivernal ou estival, de nombreux emplois sont directement liés à ce secteur d'activité : employés des stations de ski, moniteurs de ski, loueurs de matériels, métiers de l'hôtellerie, etc. Mais plus largement, de nombreuses activités sont liées à la fréquentation touristique : par exemple, les banques, services de garderie, transports, ou les magasins d'alimentation voient leur activité renforcée par l'afflux touristique. Ainsi, une large part de l'emploi en territoire de montagne est liée au tourisme. Il est également intéressant de noter que ces activités, même si elles font partie du secteur tertiaire, sont plus proches du secteur primaire que du secteur tertiaire citadin : elles sont en effet très territorialisées, et dépendantes de leur milieu naturel. Par ailleurs, dans une moindre mesure, les secteurs primaires et secondaires emploient une partie des habitants des zones de montagne : l'agriculture ou le BTP emploient par exemple une part significative de la population. Notons que ces activités ont des moyens techniques moins développés que ce qui peut être observé en

⁷³ BOZONNET Jean-Paul. *Orologiques : Sociologie et mythe de la montagne, Les systèmes de relations entre milieu physique et activités touristiques*. Op. Cit., p.326 - 348

plaine : en ce sens, elles peuvent apparaître plus fragiles et davantage soumises aux aléas du milieu.

Nous avons donc vu que l'emploi en montagne est largement lié au tourisme, et, dans une moindre mesure, à l'agriculture et au BTP. Or, ces activités sont dépendantes du milieu physique, comme nous allons le voir maintenant. Tout d'abord, les activités liées plus ou moins directement au tourisme sont sujettes à des variations prévisibles : en effet, selon la saison et les vacances scolaires, la fréquentation ne sera pas la même, et des pics d'activité à certaines périodes comme l'hiver, et parfois l'été, alterneront avec des saisons creuses. D'importantes variations du taux d'occupation des hébergements peuvent par exemple être observées d'un mois sur l'autre. Cette saisonnalité se retrouve également dans l'agriculture, avec un pic d'activité lié aux récoltes en été, et une période creuse en hiver. Mais l'emploi en montagne est également en grande partie tributaire de variations imprévisibles : la météo, l'enneigement, vont avoir des conséquences sur la fréquentation touristique. Sans multiplier les exemples, on peut dire qu'un hiver sans neige va détourner les vacanciers des stations, une journée de beau temps va vider les bars et remplir les pistes alors qu'une journée de pluie aura l'effet inverse, etc. La météo va également influencer les autres activités citées plus haut : les récoltes, la possibilité de travailler ou non à l'extérieur ou encore la facilité de mettre en œuvre un service de transport.

- *Conséquences sur la nature de l'emploi en montagne*

Ainsi, cette dépendance envers le milieu physique a des conséquences sur la nature de l'emploi en montagne. D'abord, l'imprévisibilité des conditions, évoquée plus haut, demande aux travailleurs une astreinte permanente étant donné qu'ils ne peuvent prévoir à quel moment ils vont devoir être disponibles. Par exemple, les cafés doivent être ouverts tous les jours et à des horaires très larges, étant donné que, par exemple, les aléas de la météo ne permettent pas de prévoir à quel moment l'établissement va être plein, et va ainsi demander au personnel d'être présent en continu, même quand le café est vide. De plus, la dépendance envers les conditions naturelles du milieu entraîne un phénomène de pluriactivité : les habitants des zones de montagne ne pouvant pas exercer la même activité toute l'année, à l'image des activités liées au ski, ils vont exercer plusieurs métiers différents. Cette pluriactivité, bien qu'elle soit difficile à mesurer, touche probablement une part importante de la population montagnarde. Cette diversification des activités peut s'observer non seulement au cours de l'année, mais également au sein d'une même journée : par exemple, un moniteur de ski peut

travailler dans un bar en dehors des cours qu'il donne. Ce morcellement des tâches ne concerne pas uniquement le tourisme, mais concerne également l'agriculture depuis plusieurs siècles : en effet, pendant l'hiver, lorsqu'il y a peu de travail à la ferme, les agriculteurs peuvent s'adonner à d'autres activités que l'agriculture, comme l'artisanat. Cette pluriactivité n'est pas sans effet sur les rythmes de vie des habitants des montagnes : en effet, la pluriactivité entraîne des situations très diversifiées et un système d'emploi complexe, entraînant des rythmes de vies extrêmement divers selon les personnes. Or, il a été montré que le travail nécessitant des horaires atypiques a tendance à fragiliser les individus et les ménages⁷⁴. De plus, le morcellement des tâches pourrait avoir tendance à accentuer la précarité de certaines situations : ayant d'autres sources de revenus, les travailleurs peuvent accepter des salaires plus faibles⁷⁵, et devoir gérer plusieurs activités ne demandant pas les mêmes compétences pourrait être difficile pour certains. Enfin, la dépendance envers les conditions physiques, la saisonnalité des activités, pousse les travailleurs à un certain nomadisme : les activités qu'ils exercent l'hiver ne se déroulent pas forcément au même endroit que celles de l'été, poussant ainsi les individus à des migrations saisonnières. Ainsi, les éléments évoqués sont sources de précarité pour l'emploi montagnard : fortement soumis aux rythmes saisonniers et à des éléments imprévisibles, le travail est fragilisé, voir supprimé quand les conditions climatiques ne permettent pas l'exercice d'une activité. De plus, le morcellement des tâches et l'obligation à migrer pour trouver du travail sont aussi des facteurs de précarisation des individus, tant sur le plan économique que psychologique.

A ces conséquences de la dépendance au milieu naturel de l'emploi en montagne, d'autres facteurs susceptibles d'accentuer la précarité des individus peuvent être ajoutés. Premièrement, les métiers du secteur touristique, surtout saisonniers, sont souvent peu qualifiés, peu rémunérés, et s'exercent dans le cadre de contrats précaires⁷⁶. Deuxièmement, ces métiers entraînent des relations avec les clients qui ne sont qu'éphémères et contraintes, empêchant souvent de créer un lien social plus durable. Troisièmement, une part importante de l'emploi en montagne est le fait de travailleurs indépendants. Cette organisation du travail pourrait entraîner un manque de solidarité au sein d'une même profession puisque les

⁷⁴ BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (dir.) *Précarités : contraintes et résistances*, 2014, Op. Cit. p.145-160

⁷⁵ BOZONNET Jean-Paul. *Orologiques : Sociologie et mythe de la montagne, Les systèmes de relations entre milieu physique et activités touristiques*. Op. Cit., p.371

⁷⁶ Au-delà des travaux de Jean-Paul Bozonnet, sur lesquels s'appuient cette partie, la précarité touchant le travail saisonnier est décrit par Richard Dethyre : Voir sur ce point : DETHYRE Richard, « Les droits des saisonniers : limités et bafoués. », In ODENORE, *L'envers de la fraude sociale. Le scandale du non-recours aux droits sociaux*. Paris : La Découverte, 2012, 210 p., Chapitre 8, pp. 157-172.

individus sont en concurrence, d'autant plus que la diversité des situations fait que les travailleurs ne se situent pas toujours dans les mêmes logiques (un passionné de glisse qui exerce en tant que moniteur de ski n'a pas forcément les mêmes motivations qu'un agriculteur exerçant le même métier pour avoir un complément de revenus). Il est donc possible de considérer que la précarité des emplois touristiques, et celle des liens sociaux, sont des facteurs aggravant le caractère précaire induit par les conditions naturelles du milieu montagnard.

Il apparaît donc bien que la précarité est intrinsèquement liée à une large part de l'emploi en montagne, notamment parce qu'un grand pan de l'économie est soumise aux aléas du tourisme et du milieu, fragilisant ainsi le rapport à l'emploi de nombre d'individus, ce qui n'est pas sans conséquences sur le plan social, d'autant plus que d'autres facteurs viennent renforcer la précarité de l'emploi en montagne. Globalement, cette réflexion sur la précarité en milieu montagnard a ainsi permis de retrouver un certain nombre d'éléments développés dans les caractéristiques principales du phénomène de précarité et de ses conséquences, confirmant l'intérêt d'étudier la précarité en montagne. Comme cela a été fait plus haut, il apparaît maintenant intéressant d'interroger le lien entre précarité et individualisme libéral, cette fois ci dans les territoires de montagne.

2- Précarité et individualisme libéral dans les territoires de montagne

Il convient désormais de monter en quoi l'individualisme libéral concerne également le milieu montagnard, avant de s'interroger sur les conséquences de ce phénomène dans les territoires qui nous intéressent.

Tout d'abord, comme dans l'ensemble de la société française, les territoires de montagne ont connu un phénomène de désinstitutionnalisation et de montée de l'individualisme. Les institutions de l'église, de la communauté villageoise, et de la famille ont en effet été très présentes dans les territoires de montagne, parfois de manière plus prononcée qu'en plaine⁷⁷. Par la suite, si l'Église et la communauté villageoise ont pu mieux résister qu'en plaine, l'espace montagnard a également connu un phénomène d'individualisation qui, de la même manière qu'en plaine, a réduit l'influence de ces

⁷⁷ BOZONNET Jean-Paul. *Orologiques : Sociologie et mythe de la montagne, Les systèmes de relations entre milieu physique et activités touristiques*. Thèse de doctorat de sociologie. Grenoble : Université de sciences sociales, 1984, P.348-352

institutions. Jean-Paul Bozonnet montre ainsi que le tourisme et le capitalisme ont mis à mal les solidarités locales existantes. En effet, le désenclavement et l'ouverture à l'économie marchande ont d'une part élargi l'unité territoriale, qui devient désormais plutôt le « pays » que le village, et ont d'autre part transformé les solidarités locales, qui étaient primaires, strictes et fondées sur l'interconnaissance : elles sont désormais rurbaines, fondée sur des intérêts communs dans des domaines particuliers, mais lâches par ailleurs.⁷⁸ Ainsi, les territoires montagnards ont bel et bien suivi le mouvement d'individualisation des sociétés. Il semble néanmoins, toujours en s'appuyant sur les travaux de Jean-Paul Bozonnet, que le lien familial ait mieux résisté en montagne qu'en plaine : bien adaptée aux formes du travail en montagne, l'institution familiale apparaît stable dans les territoires qui nous intéressent⁷⁹. Néanmoins, précisons qu'évidemment, la mobilité des personnes, facilitée par le désenclavement des territoires de montagne, fait que tous les habitants des montagnes n'ont pas nécessairement leur famille qui réside sur le même territoire.

Ces constats peuvent ainsi être reliés aux considérations faites plus hauts sur le lien privilégié entre libéralisme et précarité. En effet, les travaux d'Alain Lipietz sur la société en sablier⁸⁰, par exemple, s'illustrent probablement dans les territoires qui nous intéressent : en haut du sablier, ceux qui occupent les rares emplois stables disponibles dans les zones de montagne, et en bas, les individus, les plus nombreux, qui ont un rapport précaire à l'emploi. Plus généralement, le constat que les sociétés montagnardes sont également concernées par le libéralisme, lié aux remarques faites sur l'importance des ressources individuelles mobilisées par les individus dans un tel contexte, confortent l'idée de s'interroger sur les ressources nécessaires et mobilisables par les individus pour résister à la précarité dans les territoires de montagne.

Après avoir brossé un tableau général de la précarité dans les territoires montagnards, et des liens existants avec l'individualisme libéral, il apparaît maintenant intéressant d'observer de manière concrète le phénomène de précarité sur notre terrain d'étude.

⁷⁸ Ibid. p356-357

⁷⁹ Ibid. p.355-356

⁸⁰ LIPIETZ Alain, *La société en sablier*, 1996, Op. Cit.

III - La précarité en Oisans

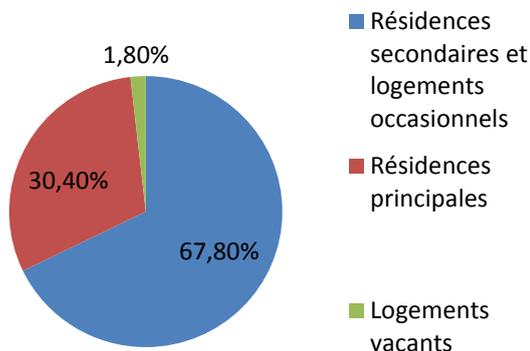
L'observation des statistiques délivrées par l'INSEE ⁸¹ sur les cantons de La Grave et du Bourg d'Oisans permet de retrouver les particularités du milieu montagnard évoquées plus haut. Cette partie présentera également les données statistiques du canton de Moûtiers, en Savoie : ce canton, également classé en zone de montagne, présente, avec ses 16 000 habitants, des caractéristiques similaires à celui de l'Oisans, ce qui permettra de voir si les données évoquées pour notre territoire ne sont pas uniquement propres à l'Oisans mais qu'elles s'inscrivent bien dans une logique liée aux territoires de montagne. Des comparaisons avec l'ensemble du département de l'Isère seront régulièrement présentées, pour mettre en perspective les chiffres donnés.

1- Une économie largement dépendante du tourisme

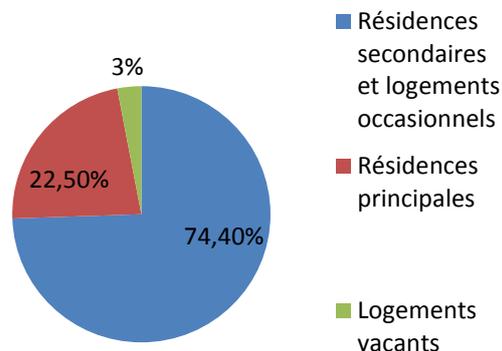
Tout d'abord, on peut remarquer que le tourisme a une grande importance dans le système économique du territoire. En effet, au-delà de la présence sur le territoire de grandes stations de ski comme l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes, il est à noter qu'un grand nombre de logements sont des résidences secondaires et des logements occasionnels : environ les 3/4 dans le canton du Bourg d'Oisans, et les 2/3 sur celui de La Grave, alors que sur le département de l'Isère, cette part ne s'élève qu'à 8% environ. Ainsi, ces chiffres tendent à montrer que la fréquentation des lieux d'hébergement est largement liée au tourisme, et dépendante de la saison et des facteurs météorologiques. Par ailleurs, des chiffres similaires sont observables sur le canton de Moûtiers, où la part des résidences secondaires s'élève à un peu plus de 66%.

⁸¹ Données INSEE 2010, sauf pour les chiffres sur les établissements et entreprises qui sont ceux de 2011

Part des résidences secondaires et principales sur le canton de La Grave



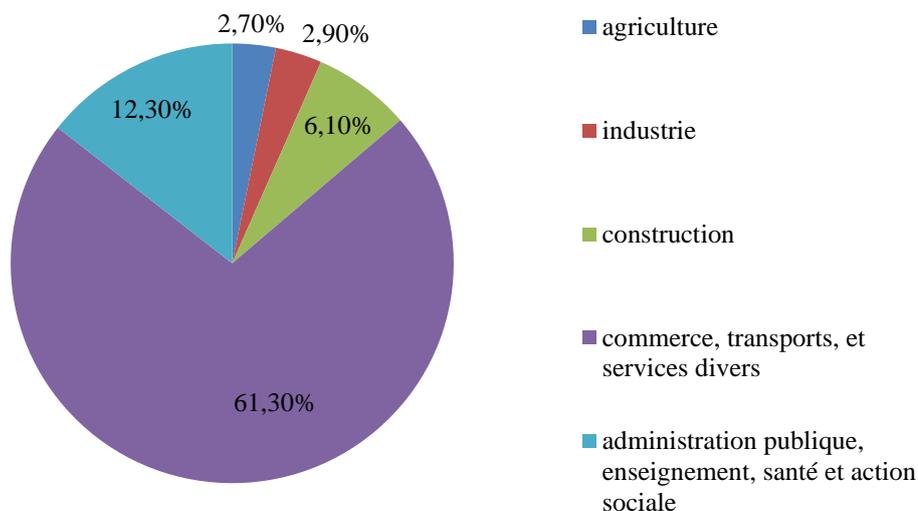
Part des résidences secondaires et principales sur le canton de Bourg d'Oisans



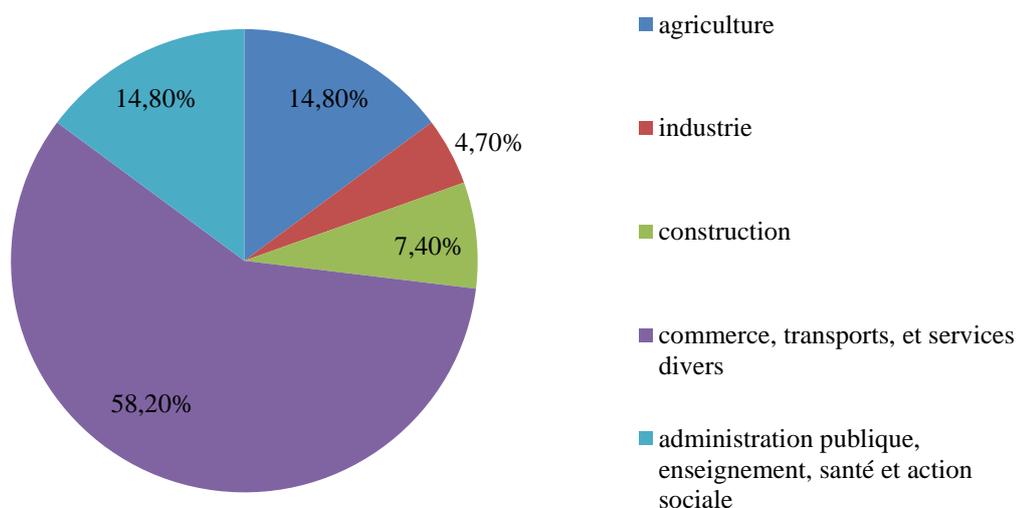
Graphiques réalisées à partir des données INSEE, 2010

Or, une part significative de l'emploi en Oisans est liée plus ou moins directement au tourisme. Effectivement, dans les deux cantons du territoire, entre 55 et 60% des entreprises et des établissements sont dans le secteur du commerce, des transports et des services divers : or, ce sont principalement ces secteurs qui sont liés au tourisme, comme nous l'avons vu plus haut, et qui sont ainsi tributaires du milieu physique dans lequel ils évoluent. Avec 56% d'établissements situés dans ce secteur, le canton de Moûtiers présente une nouvelle fois une réalité similaire.

Répartition des établissements selon le secteur d'activité (Canton de Bourg d'Oisans)



Répartition des établissements selon le secteur d'activité (Canton de La Grave)



Graphiques réalisés à partir des données INSEE, 2011

Notons cependant que la part des établissements et entreprises du secteur agricole, avec 15,6% sur le canton de La Grave et 2,9% sur celui du Bourg d'Oisans, a fortement diminuée au cours des dernières décennies⁸², et apparaît désormais faible. De la même

⁸² Les études montrent ainsi que dans les vingt dernières années, la moitié des exploitations agricole des alpes ont disparu. Voir par exemple : AGRESTE. *L'agriculture du massif Alpin de 2000 à 2007 : entre restructuration et déprise ?* Hors Série Massif Alpin, juin 2010

manière, avec autour de 6-7% d'entreprises œuvrent dans la construction, ce secteur est également assez restreint. Une nouvelle fois, des chiffres du même ordre de grandeur sont observables sur le canton de Moûtiers.

Cette analyse statistique a donc montré qu'en Oisans, de manière similaire au canton de Moûtiers, une large part de l'économie est dépendante du tourisme, et donc des saisons et des aléas météorologiques. La part de l'agriculture apparaît cependant assez faible, bien qu'elle soit plus importante dans le canton de la Grave : néanmoins, au vu de la différence de population entre les deux cantons de l'Oisans, il est difficile de comparer ces chiffres de manière pertinente. Comme évoqué précédemment, la dépendance de l'économie envers le tourisme risque d'entraîner une importante précarité de l'emploi : c'est ce qui va désormais être analysé d'un point de vue statistique.

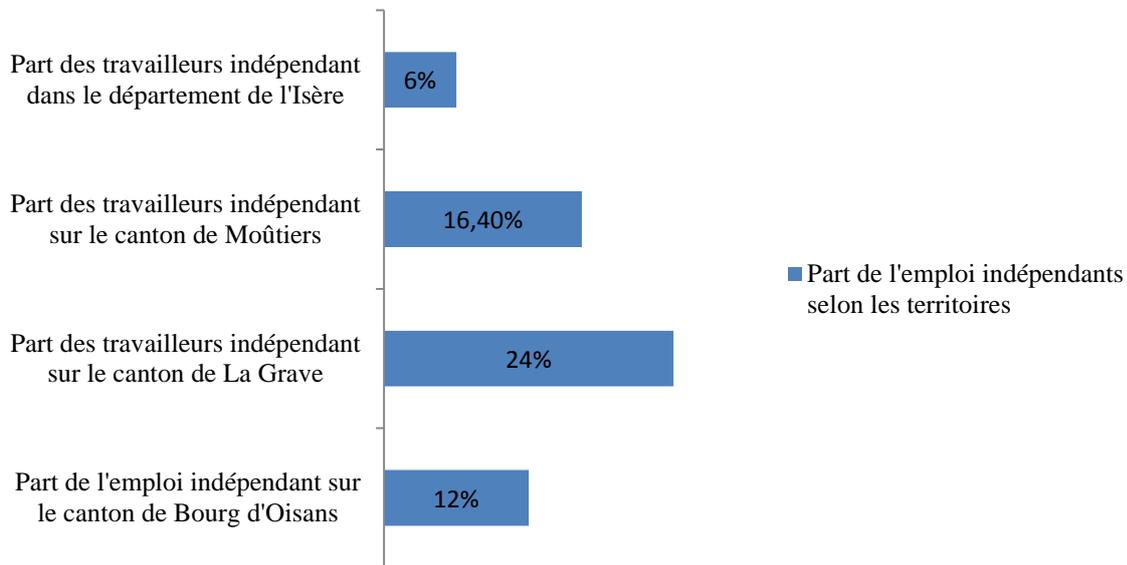
2- Une importante précarité de l'emploi

Au-delà de cette dépendance au tourisme, un certain nombre de chiffres, présentés plus haut comme des indicateurs de précarité, montrent l'étendu du phénomène de précarité professionnelle en Oisans.

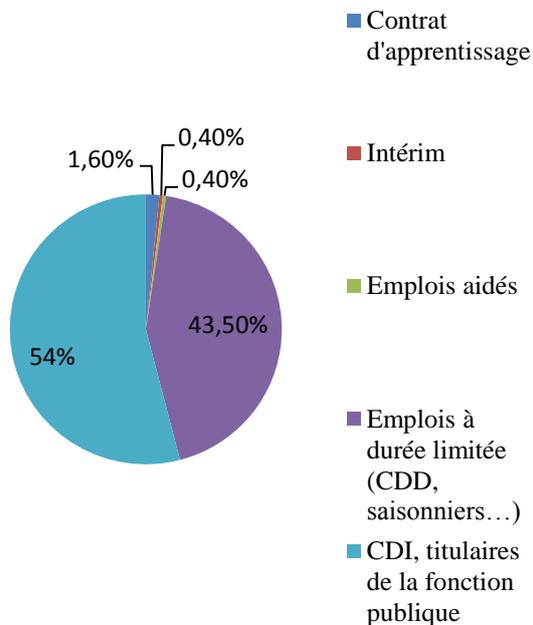
Tout d'abord, les travailleurs indépendants constituent une part significative de l'emploi sur le territoire. En effet, 24% des travailleurs de La Grave sont indépendants, et environ 12% de ceux du Canton du Bourg d'Oisans, contre seulement 6% sur le département de l'Isère. Or, nous avons précédemment identifié le travail indépendant comme facteur de précarité. Par ailleurs, même chez les salariés, on note une surreprésentation des contrats précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentissages et stages) : ces types de contrats concernent environ 48% des salariés du Canton de La Grave, 46% de celui du Bourg d'Oisans, contre 15% sur l'ensemble du département isérois. On observe une part importante de l'emploi à temps partiel chez les salariés du canton de La Grave, surtout chez les femmes : environ 47% de ces dernières travaillent à temps partiel, et 16,3% chez les hommes du canton, soit à peu près un tiers des salariés au total, contre environ un cinquième en Isère. Or, le travail à temps partiel avait également été identifié comme indicateur de précarité de l'emploi. Cependant, avec environ 16% des salariés à temps partiel, le canton de Bourg d'Oisans se situe en dessous du département de référence. Enfin, il est à noter une proportion plus de deux fois plus élevés de cadres et professions intellectuelles supérieures en Isère que sur le canton de Bourg d'Oisans : 10,4%, contre 4,2%. Or, le niveau hiérarchique avait également été

identifié comme facteur de précarité. Globalement, ces chiffres se rapprochent de ceux observés sur le canton de Moûtiers, où l'on retrouve 16,4% de travailleurs indépendants, environ 30% de salariés en contrat précaires, mais seulement 15% de salariés à temps partiel.

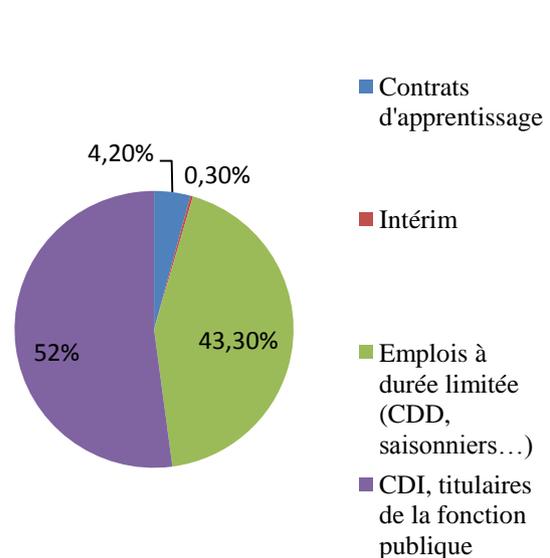
Part des travailleurs indépendants selon les territoires



Répartition de l'emploi salarié sur le canton de Bourg d'Oisans



Répartition de l'emploi salarié sur le canton de La Grave



Graphiques réalisés à partir des données INSEE, 2010

Il est également à remarquer que les revenus sont relativement faibles dans l'Oisans : le revenu net déclaré moyen par foyer fiscal s'élève à 19 529 € dans le canton de La Grave, et à 22 500€ dans celui du Bourg d'Oisans, contre 24 632 € en Isère. Ce revenu est un peu plus élevé sur le canton de Moûtiers qu'en Oisans : il s'élève à 23 095 dans le canton savoyard. Toutefois, le taux de chômage semble plutôt faible en Oisans : à peine plus de 4%, contre 7% si l'on garde l'Isère comme territoire de référence, et 6,2% sur le canton de Moûtiers. Cependant, ce taux de chômage masque peut-être une grande précarité de l'emploi : les statistiques dont nous disposons masquent le phénomène de pluriactivité évoqué plus haut, et le taux de chômage ne prend pas en compte la faible activité des travailleurs indépendants pendant une période de faible enneigement, par exemple.

Enfin, on peut observer que le niveau de diplôme est un peu plus faible dans l'Oisans que dans le reste du territoire Isérois. Par exemple la part de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur long est plus élevée en Isère (15,3% en Isère, et même 27,7% à Grenoble) qu'en Oisans (12,6% sur le canton de la Grave, 9,6% à Bourg d'Oisans). Il est encore inférieur sur le canton de Moûtiers, où il est de seulement 7%.⁸³

Cette partie, en s'appuyant sur les statistiques de l'INSEE, a ainsi montré que le caractère intrinsèque de la précarité de l'emploi en montagne, présenté dans la partie précédente, se retrouve sur le territoire que nous étudions, l'Oisans. En effet, l'importance du tourisme, la part des travailleurs indépendants et des contrats précaires, la relative faiblesse des revenus et du niveau de diplômes, tendent à montrer que ce territoire est touché par une forme de précarité, liée aux contraintes imposées par le milieu physique montagnard. Il faut par ailleurs avoir en tête, comme le montre Richard Dethyre, que le travail non déclaré est certainement assez fréquent dans le travail saisonnier, et notamment dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, ce qui a tendance à renforcer la précarité des saisonniers⁸⁴ : une réalité qui n'est pas prise en compte par les données sur lesquelles se fonde ce travail. Par ailleurs, la comparaison avec le canton de Moûtiers montre que les éléments présentés ici ne sont pas propres à l'Oisans, mais s'inscrivent dans une logique de territoire qui apparaît propre aux zones de montagne. Dès lors, au vu du lien particulier entre montagne et précarité, la précarité en milieu montagnard apparaît intéressante à étudier. Notons toutefois que des

⁸³ Cependant, ces chiffres sont probablement similaires en Oisans que dans d'autres zones rurales, ils sont donc certainement « normaux » pour une zone rurale.

⁸⁴ DETHYRE Richard, « Les droits des saisonniers : limités et bafoués. » 2012, Op. Cit. p.161-164

différences apparaissent entre les deux cantons composant le territoire de l'Oisans : il a en effet pu être observé que sur celui de La Grave, il y a davantage de travailleurs indépendants, de contrats précaires et à temps partiels, et une moyenne de revenus déclarés plus faible que sur celui de Bourg d'Oisans. Néanmoins les différences de taille entre les deux cantons rendent difficile toute comparaison.

Conclusion du deuxième chapitre

Ce chapitre a donc démontré les liens existants entre montagnes et précarité, tout en mettant en perspective ces liens avec la montée de l'individualisme libéral et ses conséquences. Le caractère intrinsèque de la précarité en milieu montagnard a en effet été montré d'une part sur le plan théorique, et a été d'autre part confirmé par une analyse de données statistiques. Les liens existants entre les concepts de montagne et de précarité, le rapport établi avec le libéralisme, et plus généralement les considérations faites dès les premières lignes de ce travail soulèvent ainsi un ensemble d'interrogation qu'il convient désormais de détailler pour préciser la problématique de ce travail.

Chapitre 3 : Approche problématique et méthodologique

En s'appuyant sur les éléments abordés dans les chapitres précédents, cette partie précisera l'axe problématique et l'hypothèse choisis pour ce mémoire. La méthode de travail et l'échantillon de personnes rencontrés seront ensuite présentés.

I - Approche problématique

1- Problématique

Les deux premiers chapitres de ce mémoire ont montré le caractère intrinsèque de la précarité en milieu montagnard, notamment dans un contexte d'individualisme libéral : par ailleurs, l'analyse des données de l'INSEE a confirmé l'importance de la précarité professionnelle en montagne, et plus précisément en Oisans. Pourtant, comme nous le verrons, si certains individus la subissent de plein fouet, cette précarité professionnelle n'est pas nécessairement mal vécue par les personnes faisant face à de telles situations, et ce malgré les contraintes présentes sur les territoires de montagne.

Dès lors, il est apparu pertinent de se demander quelles ressources disponibles sur les territoires de montagne permettent aux individus de résister à la précarité professionnelle et aux conséquences des contraintes du milieu, pour leur permettre de s'inscrire dans des trajectoires de vie qui leur conviennent, et comment ces ressources se répartissent dans la population.

La question de la distribution des ressources apparaît effectivement très importante dans ce travail. Les chapitres précédents ont en effet montré que le lien privilégié entre individualisme libéral et précarité engendrait des inégalités, entre ceux qui disposent des ressources nécessaires pour s'affirmer en tant qu'individus, et les autres, qui semblent dès lors beaucoup plus en difficulté : dans des sociétés montagnardes également libérales, la question des ressources mobilisées par les individus et de leur répartition apparaît alors d'autant plus importante.

Plusieurs questions découlent de cette interrogation centrale. A quoi ressemblent les situations de précarité professionnelle rencontrées par les individus vivant en montagne ? Quelles sont les ressources du territoire qui permettent de faire face aux contraintes imposées par le milieu ? Qu'est-ce que permettent ces différentes ressources ? Comment les ressources se répartissent entre les individus, et existe-t-il une forme de dualisme dans cette distribution ? Existe-t-il une forme de concurrence entre les différents publics dans l'accès à ces ressources ? En quoi l'enjeu de la gestion des ruptures et des transitions imposées par les contraintes du milieu est-il central ? Les trajectoires et moments de vie ont-ils une influence sur le rapport des personnes précaires à leur situation ? L'aide sociale est-elle une ressource importante pour les individus ? Dès lors, quelles sont les perspectives d'actions pour les pouvoirs publics ?

2- Hypothèse

L'hypothèse principale de ce travail est que la maîtrise du territoire dans ses différentes dimensions est une ressource centrale pour faire face à la précarité professionnelle intrinsèque à la vie en montagne : en effet, c'est la maîtrise des relations sociales, de l'espace, et de son identité qui vont selon nous permettre aux individus de résister à la précarité ou au contraire l'absence de cette maîtrise qui va les plonger dans des situations difficiles à gérer, et les confronter à des échecs dans la réalisation de leurs projets.

D'abord, dans l'hypothèse, la maîtrise des relations sociales, que ce soit avec leur famille, leurs amis, ou d'autres connaissances, va permettre aux individus d'avoir accès à un certain nombre de ressources leur permettant de faire face à la précarité : la maîtrise de cette dimension du territoire pourrait par exemple permettre de trouver un emploi plus facilement ou de faire face à une situation difficile en trouvant de l'aide chez ses proches. Ensuite, la maîtrise de l'espace dans ses dimensions physiques et économiques, à travers la propriété privée, la mobilité au sein et hors du territoire, ou la capacité à profiter du cadre de vie et à mobiliser les atouts du territoire, pourrait également être une ressource permettant de faire face aux contraintes imposées par le milieu montagnard, dans le sens où cette maîtrise permettrait aux individus d'inscrire leurs trajectoires dans un espace dans lequel ils s'épanouissent. Enfin, la maîtrise de leur construction identitaire permettrait aux personnes de se construire en tant qu'individu malgré une situation marquée par la précarité et la fragmentation des temps de vie : dès lors, le capital culturel, et la capacité à mobiliser les

atouts supposés du territoire montagnard pour se construire une identité sont, dans l'hypothèse, des ressources qui permettraient aux individus en situation de précarité de se construire un « capital identitaire »⁸⁵ leur permettant de faire face aux contraintes du territoire. Dans l'hypothèse, les prestations sociales, prenant difficilement en compte les spécificités de l'emploi en montagne, n'interviendraient qu'à la marge de ces ressources.

Un autre aspect central de l'hypothèse est que les ressources que nous venons de citer pourraient être inégalement réparties au sein de la population : les ressources évoquées ne sont pas nécessairement mobilisables par tous. En effet, comme il a été vu dans le deuxième chapitre de ce mémoire, la désinstitutionnalisation des sociétés contemporaines, qui concerne également les territoires de montagne, fait que si certains individus sont en capacité de mobiliser les ressources nécessaires pour exister et s'épanouir dans le système libéral, les individus privés de ces ressources sont mis en difficulté. Ainsi, peut-être existe-t-il une sorte de dualisme, entre d'une part des individus « in », capables de maîtriser les différentes dimensions du territoire leur permettant d'accumuler des ressources nécessaires pour faire face à la fragilité de leur rapport à l'emploi, et d'autre part des individus « out », tenus à l'écart de ces ressources, qui ne parviennent donc pas à s'inscrire dans des trajectoires de vies qui correspondent à leurs attentes, et qui sont mis en grandes difficultés par leur situation de précarité professionnelle. Au fond, dans cette hypothèse, le dualisme décrit par Alain Touraine⁸⁶ n'opposerait pas seulement les individus bien insérés professionnellement d'une part, et ceux qui sont en marge des contrats de travail stables d'autre part, mais se retrouverait au sein même des individus entretenant un rapport précaire à l'emploi.

Précisons aussi que selon l'hypothèse, les ruptures et les transitions constituent des enjeux majeurs dans l'étude de la précarité en territoire de montagne : sur une année rythmée par les saisons, mais aussi de manière plus générale au niveau des temps de vie, ces transitions semblent être une caractéristique essentielle de la vie en montagne. Dès lors, les différentes ressources évoquées pourraient permettre aux individus en capacité de les mobiliser de faire face à ces ruptures, qui pourraient à l'inverse être des moments très délicats pour les autres. Enfin, il est également à supposer que le rapport des personnes à leur situation de précarité professionnelle peut évoluer avec le temps, au cours de la vie : la précarité n'est en effet pas forcément vécue de la même manière par des personnes jeunes qui considèrent leur situation comme temporaire, et des personnes plus âgées.

⁸⁵ LE BART Christian, *L'individualisation*. 2008, Op. Cit.

⁸⁶ TOURAINE Alain, « Face à l'exclusion », in *Citoyenneté et Urbanité*, 1991, Op. Cit.

La problématique et l'hypothèse qui serviront de fil conducteur à la suite de ce travail étant données, il s'agit désormais d'expliquer la méthode de travail choisie pour ce mémoire.

II - Méthode

Cette partie s'attachera à détailler la méthode choisie pour ce travail sur la précarité en milieu montagnard.

Pour tester l'hypothèse, aller à la rencontre des personnes en situation de précarité professionnelle a semblé être le plus pertinent : le premier enjeu a alors été de définir le public recherché. Comme justifié plus haut, c'est la précarité professionnelle qui est au centre de ce travail : ce sont donc des personnes entretenant un rapport fragile à l'emploi qui ont été rencontrées. De plus, le type de contrat de travail apparaît être le premier indicateur de précarité professionnelle ; l'objectif était donc de cibler des personnes ayant des contrats de travaux qualifiés plus haut de précaires : CDD, saisonniers, intérim, contrats aidés, chômage, indépendants, et contrats à temps partiels. Si c'est donc ce critère qui a avant tout été retenu, d'autres éléments entrent en compte dans le phénomène de précarité professionnelle, comme les conditions de travail, le niveau de qualification ou le niveau hiérarchique : ces éléments doivent également être gardés à l'esprit dans le travail de terrain.⁸⁷

La méthode des entretiens semi-directifs a par ailleurs été choisie pour saisir la parole des personnes rencontrées : en effet, ce type d'entretiens permet de faire émerger le récit des individus en situation de précarité, de saisir comment celui-ci est construit, tout en abordant un ensemble de thèmes variés permettant de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse. A travers des questions les plus ouvertes possibles, les entretiens ont ainsi permis de questionner les personnes sur différents aspects de leur vie : parcours, travail, famille, réseaux sociaux, logement, propriété, vision du territoire et de ses habitants, loisirs, capacité à se déplacer au sein et hors du territoire, recours aux services publics et aux prestations sociales, projets futurs. Par ailleurs, en fin d'entretiens, des questions plus précises sur les caractéristiques sociodémographiques des personnes rencontrées étaient posées.⁸⁸ L'objectif de ces discussions autour des différents thèmes était de saisir les ressources mobilisées par les personnes en situation de précarité professionnelle et de déterminer ce qu'elles permettaient.

⁸⁷ Pour plus de précisions sur les indicateurs de précarité, se reporter au début du deuxième chapitre de cette partie.

⁸⁸ Pour plus de détail sur le contenu des entretiens, se reporter à la grille d'entretien, en annexe.

Par la suite, la comparaison entre les différents types de publics rencontrés a permis de mieux comprendre comment les différentes ressources étaient distribuées.

Comme expliqué plus haut, c'est le territoire de l'Oisans qui a été choisi pour cette enquête. Pour entrer en contact avec des personnes en situation de précarité professionnelle, plusieurs méthodes ont été utilisées, pour contourner les biais liés à chacune d'elles et tenter d'avoir un échantillon le plus diversifié possible. Premièrement, un certain nombre de personnes ont été contactées par l'intermédiaire du service Solidarités de la Maison du Conseil Général de l'Oisans et de ses assistantes sociales : ces dernières présentaient de manière très succincte le travail réalisé aux personnes avec qui elles travaillaient et leur demandaient si elles acceptaient d'être contactées pour les entretiens, puis donnaient leurs coordonnées pour organiser les rencontres. Deuxièmement, d'autres individus ont été rencontrés « au hasard », en sillonnant le territoire et en discutant avec les personnes croisées, en réalisant des entretiens avec les personnes ayant le profil recherché et acceptant de consacrer un peu de leur temps à l'enquête. Enfin, certains ont été rencontrés par l'intermédiaire de personnes déjà interrogées, qui me redirigeaient vers des personnes de leur entourage. Ainsi, la combinaison de différentes méthodes pour approcher les personnes en situation de précarité a permis d'éviter de cibler uniquement des personnes suivies par les travailleurs sociaux, ce qui aurait été un biais à l'enquête, ou d'interroger uniquement des personnes se connaissant, ce qui n'aurait pas non plus été souhaitable. Précisons enfin que les entretiens ont eu lieu au domicile des personnes, dans des lieux publics, ou sur leur lieu de travail.

L'enquête de terrain s'est ainsi déroulée sur une période d'un mois, de fin avril à fin mai 2014. Précisons toutefois qu'au moment des entretiens, la saison hivernale venait de se terminer : les personnes étaient donc moins prises par leur travail, et avaient probablement, pour certains d'entre eux, de l'argent de côté pour vivre pendant les prochains mois. De plus, des personnes travaillant pendant des périodes très courtes et n'étant que de passage en Oisans étaient pour beaucoup d'entre elles certainement déjà parties au moment de l'enquête, ce qui a pu empêcher de rencontrer des individus de ce type. Néanmoins, vingt personnes ont pu être rencontrées au cours de l'enquête de terrain : c'est cet échantillon de personnes qui va désormais être détaillé.

III - Échantillon

Cette partie détaillera l'échantillon des personnes rencontrées pendant le travail de terrain, avant de présenter quelques remarques sur sa composition⁸⁹.

D'abord, voici un tableau indiquant la liste des personnes rencontrées, ainsi que quelques-unes de leurs caractéristiques :

Prénom	Age	Situation familiale	Domaine d'activité	Type d'emploi	Lieu de travail	Lieu de vie
Alain	44 ans	Marié, deux enfants	Commerce alimentaire	Indépendant	Petite station	Village sous la station
Audrey	28 ans	Seule	Restauration	Saisonnier	Grande station	Grande station
Chantale	44 ans	Veuve, deux enfants	Ménages et divers emplois	CDD, remplacements	Variable	Bourg d'Oisans
Jonathan	27 ans	Seul	Skiman	Saisonnier	Grande station	Grande station
Karim	20 ans	Seul	Divers	Saisonnier	Grande station	Village en Basse-Romanche
Laure	32 ans	Seule	Secrétariat	Saisonnier	Grande station	Village sous la station
Michèle	58 ans	Divorcée, 9 enfants (plus à charge)	Ménages, divers	CDI à temps partiel, expérience de divers emplois en CDD	Bourg d'Oisans	Bourg d'Oisans
Mohammed	26 ans	Seul	Ouvrier	Intérim	Village en Basse-Romanche	Village en Basse-Romanche
Pascale	52 ans	Veuve, deux enfants	Commerce sportif	Indépendant	Petite station	Petite station
Raymond	51 ans	Marié, un enfant	Agriculteur	Indépendant	Village vallée du Ferrand	Village vallée du Ferrand
Romain	25 ans	En couple	Moniteur de ski	Indépendant	Grande station	Village de l'Eau d'Olle
Sébastien	28 ans	Marié, un enfant	Moniteur de ski	Indépendant	Grande station	Grande station
Sofiane	24 ans	En couple	Ménages, restauration collective	Chômage	Divers endroits en Oisans	Grenoble
Teresa	42 ans	Divorcée, deux enfants	Ménages, divers	CDD à temps partiels et expérience de divers emplois en CDD	Bourg d'Oisans, expériences dans divers endroits	Bourg d'Oisans
Thomas	25 ans	En couple	Skiman	Saisonnier	Grande station	Grande station

Tableau des entretiens réalisés avec des personnes précaires

⁸⁹ Dans cette partie et pour toute la suite du travail, les prénoms des personnes rencontrées ont été modifiés, et les seules des caractéristiques générales de leurs lieux de vie et de travail sont données (sauf dans le cas où ces lieux étaient suffisamment grands), pour préserver l'anonymat des personnes qui ont accepté de se livrer.

En parallèle, des entretiens ont été réalisés avec des personnes ne correspondant pas exactement au profil recherché, mais qui présentaient un parcours et des caractéristiques intéressants pour ce travail. Voici le tableau en présentant la liste et quelques-unes de leurs caractéristiques :

Nom	Age	Situation familiale	Domaine d'activité	Type d'emploi	Lieu de travail	Lieu de vie
Fabrice	48 ans	Marié, deux enfants	Restauration	Indépendant	Grande station	Village sous la station
Marie	19 ans	Seule	Etudiante en Tourisme	Alternance	Grande station	Grande station
Marion	28 ans	En couple	Tourisme	CDI	Grande station	Grande station
Robert	51 ans	Seul	Entretien résidences tourisme	CDI	Petite station	Petite station
Yvan	55 ans	Seul	Entretien lieux publics	CDI	Grande station	Grande station

Tableau des entretiens réalisés en parallèle

Ainsi, le travail de terrain a permis de rencontrer des personnes au profil varié, que ce soit en termes d'âge, de sexe, de domaine d'activité, de lieu de vie, de temps de présence sur le territoire, de trajectoires personnelles, de situation, etc. Malgré tout, au vu de la période relativement courte de l'enquête et des limites évoquées plus haut, l'échantillon n'a pas la prétention d'être représentatif de l'ensemble des situations que l'on peut trouver en Oisans. Notons également qu'on ne peut exclure l'existence d'un public très précaire, isolé, auquel nous n'avons pu avoir accès dans ce travail. De plus, si des personnes vivant dans des lieux de types différents ont pu être rencontrées, il serait exagéré de prétendre que les entretiens ont permis de saisir le territoire dans toute sa diversité : l'échantillon ne permet probablement pas de saisir les logiques territoriales à l'œuvre de manière très fine. Par ailleurs, la diversité du public rencontré est sans doute une difficulté pour l'analyse des résultats, dans la mesure où il n'est pas aisé de comparer des personnes présentant des profils extrêmement différents.

Néanmoins, malgré ces écueils, des grands axes se dégagent de l'ensemble des entretiens, ce qui a permis de faire émerger des réponses aux différents questionnements qui motivent ce mémoire : ce sont ces axes qui doivent être analysés dans la deuxième partie de ce travail.

Conclusion de la première partie

Cette première partie a ainsi donné le cadre général de ce mémoire. En effet, après avoir développé et articulé les notions de montagne et de précarité, centrales dans ce mémoire, des éléments spécifiques à la précarité en Oisans ont été apportés, en se fondant notamment sur l'analyse des données statistiques fournies par l'INSEE. Enfin, l'approche problématique et méthodologique du travail a été donnée. Il convient désormais de présenter les résultats du travail : c'est ce à quoi s'attachera cette seconde partie.

Deuxième partie

Les ressources face à la précarité en territoire de montagne : nature, caractéristiques et enjeux

L'objectif de cette partie est de présenter les résultats obtenus au cours du travail mené sur le territoire de l'Oisans, pour apporter des réponses à nos différentes interrogations. En s'appuyant sur le récit des différentes personnes rencontrées et en mobilisant plusieurs travaux scientifiques pour mettre en perspective l'analyse, cette partie permettra ainsi d'étudier les différentes ressources mobilisées par les individus face à la précarité de leur emploi, mais aussi de questionner les différents enjeux qui traversent ces ressources et leur mobilisation par les personnes.

Cette partie s'articulera autour de trois chapitres. Le premier permettra de dresser le portrait de quelques personnes rencontrées, pour illustrer les différents résultats mis en évidence au cours de l'enquête, et ainsi donner au lecteur des éléments concrets sur les situations rencontrées sur le territoire. Le deuxième chapitre permettra ensuite de présenter de manière détaillée et structurée les différentes ressources mobilisées par les individus en situation de précarité, et ainsi apporter des réponses à la première partie de l'hypothèse. Enfin, dans un troisième temps, les enjeux de la répartition des ressources au sein de la population et de l'évolution du rapport à la précarité au fil de la vie des individus seront analysés.

Chapitre 1 : Portraits

Pour introduire et illustrer les résultats qui ont émergé lors de l'enquête de terrain, ce chapitre présentera quatre portraits de personnes en situation de précarité professionnelle rencontrées pendant ce travail. Les descriptions qui vont suivre retracent ainsi le parcours et les caractéristiques de quatre individus qui présentent un ensemble de traits largement retrouvés dans l'ensemble des entretiens. Si ce ne sont pas des « idéaux-types », chacune des descriptions permet néanmoins d'illustrer les axes principaux retrouvés chez telle ou telle type de personne interrogée dans le cadre de ce mémoire. Chaque portrait sera ensuite complété par des éléments qui ne se retrouvent pas chez la personne décrite mais qui ont émergé d'entretiens réalisés avec des individus rencontrant des situations similaires. Précisons toutefois que ces présentations n'ont pas la prétention d'être exhaustives et ne peuvent donc recouvrir l'ensemble des situations existantes sur le territoire.

I - Portrait n°1

Ce premier portrait présentera le parcours d'Audrey, saisonnière dans une station de ski. Après cette présentation, quelques éléments seront donnés sur d'autres personnes présentant un profil relativement similaire.

1- Audrey⁹⁰

Audrey a 28 ans, elle travaille comme serveuse dans un bar d'une grosse station de sports d'hiver, elle est saisonnière.

Après avoir grandi à Grenoble, et avoir découvert la station dans laquelle elle travaille aujourd'hui grâce à une amie à elle, elle décide après le baccalauréat, à 18 ans, de venir travailler une saison d'hiver à la station, en tant que serveuse, pour prendre le temps de réfléchir à ce qu'elle veut faire. Finalement, elle continue à travailler chaque année comme

⁹⁰ Pour préserver l'anonymat des personnes rencontrées, l'ensemble des prénoms cités ont été modifiés, et les noms de lieux ne seront pas toujours donnés, même si leurs caractéristiques seront précisées. Par ailleurs, précisons que tous les éléments et citations donnés ici proviennent de l'entretien réalisé avec les différentes personnes.

saisonnière : l'hiver en station de ski, l'été au bord de la mer. Elle s'interrompt néanmoins pour passer un hiver à Londres, et suivre pendant deux ans une formation dans le théâtre, mais elle choisit ensuite de revenir en Oisans et de reprendre le rythme des saisons : elle travaille alors, toujours en tant que serveuse, dans différents restaurants, bars et boîtes de nuit de la station de ski.

Elle raconte plus en détail la saison hivernale qui s'achève pour elle, lors de l'entretien. Si elle n'a jamais eu de problèmes pour trouver du travail à la station, elle a changé trois fois d'emplois cette année. Elle commence la saison dans un restaurant, en tant qu'hôtesse d'accueil, car elle souhaite faire autre chose que du service : mais finalement, elle se retrouve à faire un travail de serveuse, à faire des heures supplémentaires pas toujours payées, et à « *être traité comme un larbin* ». Après plusieurs entretiens avec la gérante du restaurant pour tenter d'améliorer la situation, et voyant que rien ne change, Audrey décide de démissionner. Le patron d'une boîte de nuit, qu'elle connaît depuis plusieurs années, lui dit alors qu'il cherche quelqu'un pour s'occuper des vestiaires de la discothèque, lui promettant un salaire qui la fait rêver. Elle accepte donc la proposition : mais elle s'aperçoit finalement que son travail n'est pas complètement déclaré, qu'elle doit travailler une quarantaine d'heures par semaine alors que seules 30h étaient prévues, et qu'elle n'a presque pas de jours de congés. Au bout de trois mois, après une altercation avec un videur de la boîte de nuit, Audrey démissionne. Elle se retrouve donc une nouvelle fois sans emploi : elle travaille alors comme extra pendant une semaine dans le restaurant où elle travaillait l'année précédente, puis une autre semaine dans un restaurant où elle connaît du monde. Elle apprend ensuite que le snack où elle avait travaillé quatre ans auparavant recherche quelqu'un pour finir la saison : elle est alors embauchée, de fin mars à fin avril. Pour la suite de l'année, elle envisage d'aller travailler dans les Landes, car l'atmosphère et le climat lui plaisent.

Audrey habite dans la station où elle travaille : elle loge dans l'appartement dont ses parents sont propriétaires. Elle connaît beaucoup de monde à la station, ce qui lui permet de trouver du travail assez facilement, même pour des courtes périodes, pour dépanner. La vie en station lui plaît, elle aime « *l'ambiance* », faire la fête, elle est « *aussi là pour le ski* » : c'est pour ces raisons qu'elle vit et travaille là-haut. Elle déclare par exemple qu'elle ne voit pas l'intérêt de travailler en station sans profiter du lieu, de la montagne. Elle se déplace facilement dans la station, et en dehors.

Si son rythme de vie lui plaît pour l'instant, elle envisage « *d'arrêter les saisons un jour, pour avoir une vie normale, avoir des weekends, arrêter de boire tous les jours de la semaine, trouver un mari...* ».

Audrey est à l'aise à l'oral, son récit est clair et construit.

2- Éléments complémentaires

D'autres individus rencontrés présentent des situations similaires à celle d'Audrey dans la mesure où ils sont également saisonniers, qu'ils aiment le territoire où ils vivent, la montagne, l'ambiance, le rythme des saisons même s'ils voient aussi les difficultés de cette saisonnalité. Ils sont par exemple moniteurs de ski, skiman, serveurs, employés de structures de loisirs pour touristes ou encore ouvriers intérimaires. Âgés de 20 à 32 ans, ils sont dans l'ensemble allés jusqu'au niveau du baccalauréat, certains ont fait deux ou trois ans d'études professionnelles.

Tous ne sont pas, comme Audrey, propriétaires de leur appartement ou logés chez leurs parents : ceux-là mettent alors en avant les difficultés rencontrées pour se loger. Par ailleurs, si certains quittent l'Oisans après la saison d'hiver pour aller travailler au bord de la mer, d'autres restent à l'année sur le territoire : ils exercent alors une autre activité, par exemple dans la construction de pistes de VTT, ou trouvent du travail sur les chantiers se déroulant dans les alentours. Précisons également que certains sont originaires de l'Oisans, mais que d'autres ne le sont pas : tous ont néanmoins un réseau de connaissances étendu, et apparaissent être bien insérés dans la vie locale.

Enfin, tous mettent en avant que ce qu'ils font, là où ils vivent, leur travail, les rythmes saisonniers auxquels ils doivent faire face, correspondent à des choix. D'une certaine manière, ils sont bien conscients des contraintes qu'ils subissent, mais ils les acceptent car ce qu'ils font leur plaît malgré tout, parce que « *c'est le jeu* »⁹¹. Ils n'apparaissent ainsi pas inquiets pour la suite, même s'ils ne savent pas exactement ce qu'ils vont faire l'été suivant, et ne peuvent être assurés de travailler à nouveau au même endroit l'année prochaine.

Cette partie a donc décrit, à travers le portrait d'Audrey et les caractéristiques des personnes présentant des situations similaires à différents égards, les principaux traits de ce qui a été retrouvé chez une partie du public interrogé. Malgré les contraintes auxquelles ces

⁹¹ Romain, moniteur de ski.

personnes font face, elles semblent résister à la précarité professionnelle, et trouver les ressources pour mener une vie qui correspond à leurs attentes. Mais ce type de personnes, bien que cette figure de saisonniers passant l'hiver à la montagne et l'été à la plage semble largement répandue dans l'imaginaire collectif⁹², est loin d'être la seule catégorie de personnes en situation de précarité professionnelle en Oisans, et ne doit pas masquer des réalités parfois toutes autres.

II- Portrait n°2

Ce deuxième portrait est consacré à Sofiane, qui, comme cela apparaîtra, rencontre une situation plus délicate que les personnes qui viennent d'être citées. Là encore, des éléments retrouvés chez d'autres personnes compléteront la présentation.

1- Sofiane

Sofiane a 24 ans, il termine au moment de l'entretien une période de chômage et va être embauché en CDD comme agent de nettoyage dans différentes stations de l'Oisans.

Après avoir vécu jusqu'à ses 10 ans dans l'Aisne, il arrive en Oisans avec sa mère et ses frères et sœurs, après le divorce de ses parents. Il commence le collège à Bourg d'Oisans, puis continue sa scolarité à Pont de Claix, où il passe un CAP en restauration collective. Il commence d'abord à chercher du travail dans ce domaine autour de Grenoble et en Oisans, mais il ne trouve rien pendant deux ans. Il trouve un travail par l'intermédiaire de pôle emploi, et fait ainsi une saison dans une entreprise de nettoyage qui intervient dans différentes stations du territoire, puis est réembauché pour la saison d'été. Il suit ensuite un apprentissage en mention complémentaire en restauration collective pendant un an. Il cherche alors à nouveau du travail dans ce domaine mais ne trouve rien. Après six mois sans emploi, au moment de l'entretien, il s'apprête à travailler à nouveau dans l'entreprise de nettoyage où il avait déjà été employé.

Après ses études, Sofiane a d'abord habité chez sa mère à Bourg d'Oisans. A la suite de sa période de chômage et sa saison comme agent d'entretien, il déménage vers Grenoble,

⁹² DETHYRE Richard, « Les droits des saisonniers : limités et bafoués. », In ODENORE, *L'envers de la fraude sociale. Le scandale du non-recours aux droits sociaux*. Paris : La Découverte, 2012, 210 p., Chapitre 8, p. 159-161

où il habite avec sa compagne, pour se rapprocher de Chambéry, où il suit sa formation. Lui et sa copine habitent toujours dans cet appartement à Grenoble, mais ils vont devoir le quitter car ils ne peuvent plus payer le loyer. Sofiane loge régulièrement chez sa mère, à Bourg d'Oisans, lorsqu'il travaille. Il voudrait habiter plus près de son travail, mais sa compagne suit une formation dans l'agglomération grenobloise et n'a pas le permis, ils ne peuvent donc habiter à Bourg d'Oisans, mais envisagent de déménager vers Vizille.

Sofiane n'aime pas son travail (« *faut aimer nettoyer des toilettes toute la matinée...* »). Il préférerait travailler dans la restauration collective mais affirme qu'il n'y a pas assez de travail dans ce domaine, il « *trouve rien* » : son emploi d'agent de nettoyage est donc un choix par défaut, car il « *en a marre d'être au chômage* ». Lors de ses périodes d'emploi pendant la haute saison, Sofiane travaille du lundi au dimanche avec uniquement le mercredi comme jour de repos, et en saison creuse il ne travaille pas le weekend. Quelle que soit la saison, il travaille 35h par semaine. Il revient plusieurs fois au cours de l'entretien sur ceux qui ont réussi à se faire embaucher dans la restauration collective : « *par exemple dans les collèges, ils ont toutes les vacances scolaires... c'est souvent des gens de Bourg d'Oisans... les gens ils y restent quand ils ont des places comme ça !* ». Il raconte aussi que les saisonniers employés aux remontées mécaniques d'une des stations principales du territoire reçoivent chaque année un courrier pour savoir s'ils veulent travailler à nouveau l'année suivante. Pour sa part, il espère toujours trouver un emploi dans la restauration collective « *un jour* ». Il déclare ne pas bénéficier d'aides sociales.

Sofiane a une partie de sa famille en Oisans, mais il dit qu'il les voit peu, même s'il est régulièrement logé chez sa mère. Il déclare aussi voir peu de monde dans son travail et en dehors, que ce soit en Oisans ou à Grenoble. Il a le permis de conduire, mais sa mobilité semble freinée par le fait que sa compagne n'ait pas le permis : il déclare ainsi qu'il se déplace assez peu en dehors des trajets vers son travail. Lors de l'entretien, Sofiane dit également qu'il n'aime pas l'Oisans et met en avant les contraintes du territoire : « *il fait trop froid* », « *t'es obligé d'enlever la neige à la pelle, de chaîner les voitures* », « *la plupart des trucs t'es obligé de descendre à Grenoble* », le fait « *qu'à part en été et en hiver, en station, il n'y a rien* », etc.

Globalement, le récit de Sofiane est peu construit : il a du mal à retracer son parcours, fait des allers retours dans le temps, saute des périodes pour y revenir ensuite, et se projette assez peu dans le futur. Il semble peu à l'aise à l'oral.

2- Éléments complémentaires

D'autres personnes rencontrées rencontrent des situations similaires à celle de Sofiane : eux non plus ne parviennent pas véritablement à atteindre leurs objectifs, et ne s'épanouissent pas en Oisans.

C'est par exemple le cas de Robert, 51 ans, qui travaille comme agent d'entretien dans des résidences touristiques d'une petite station de l'Oisans. Du fait de ses problèmes de santé, il a dû quitter le Nord, sa terre natale, et son métier de maçon, pour venir s'installer en Oisans. S'il n'est pas véritablement dans une situation précaire sur le plan professionnel, puisqu'il est désormais embauché en CDI, il met néanmoins en avant les contraintes du territoire : les contraintes physiques, comme Sofiane, en parlant notamment de la « *pente* », ou le fait que ce soit « *désert* », mais aussi les aspects négatifs des « *gens d'ici* », qu'il ne fait « *que croiser* », et qui sont moins accueillants que dans le nord, obligeant à « *s'habituer à être seul* ». Même après de nombreuses années à vivre ici, il ne se considère pas vraiment comme faisant partie du territoire (« *nous, dans le nord...* »), et envisage de s'en aller dès la retraite, « *dans trois ans* », pour s'installer dans le Sud-ouest où « *c'est plus plat, il fait plus beau, et surtout il y a pas de neige* ».

Malgré des âges et des situations différentes, on observe chez ces deux types de personnes des similarités : leur manière de mettre en avant les contraintes du territoire se retrouve d'ailleurs largement chez les personnes qui n'ont pas véritablement choisi la situation dans laquelle ils se trouvent. Sofiane présente néanmoins une situation de précarité professionnelle, qui semble difficile à gérer, que l'on ne retrouve pas chez Robert mais que l'on retrouve chez d'autres types de personnes, plus âgées que Sofiane.

III - Portrait n°3

Sera ici présenté le parcours et la situation de Teresa, ainsi que des éléments évoqués par d'autres personnes présentant des similarités avec cette dernière.

1- Teresa

Teresa a 42 ans, elle est actuellement en CDD à mi-temps comme agent de nettoyage. Elle est divorcée, et vit avec ses deux enfants.

Née en Pologne, elle obtient là-bas l'équivalent du baccalauréat, travaille un peu en Angleterre, avant de venir en France avec sa famille. Elle habite d'abord Perpignan avec son premier mari, puis un peu à Grenoble, avant d'arriver en Oisans avec son deuxième mari. Ils habitent pendant sept ans dans un village de l'Oisans, où elle travaille occasionnellement en faisant des ménages dans les stations alentours. Ils déménagent ensuite vers Bourg d'Oisans, où Teresa commence à travailler dans des bars. Après son divorce, elle continue à habiter dans le bourg, où elle vit maintenant depuis huit ans.

Elle est aujourd'hui agent de nettoyage, à mi-temps, en CDD jusqu'au mois de septembre, à mi-temps. Elle met en avant les difficultés de son travail, qui est « *très dur physiquement* » car « *la surface à nettoyer est grande* », et qui l'empêche de trouver un autre emploi car elle doit être disponible pour travailler si il y a besoin d'elle : elle se sent donc « *bloquée* ». Elle raconte aussi que ce travail est usant physiquement, que nombreux sont ceux qui ont des « *problèmes de dos, des tendinites* », mais que si elle se fait mal et qu'elle ne peut plus travailler « *c'est la catastrophe* ». Ces dernières années, elle a enchaîné les contrats précaires, parfois renouvelés de semaine en semaine, en travaillant dans des domaines différents : ménages, bars, restaurants, supermarchés... Elle travaille essentiellement pendant les saisons d'été et les saisons d'hiver, où « *il n'y a pas de coupures* », alors que « *à l'automne ou au printemps, c'est calme* ».

Teresa pointe les difficultés liées à la saisonnalité de l'emploi, notamment au regard de l'aide sociale, qu'elle mobilise : « *Quand je faisais la saison d'hiver, je gagnais bien ma vie, mais je perdais tellement les droits d'un coup qu'il me restait très peu pour vivre malgré les bons salaires... après, je tombais dans le chômage. C'est pour ça qu'il faut travailler non-stop, même si on gagne moyen. [...] Des fois ça arrive d'avoir des périodes de chômage,*

comme c'est pas évident de trouver du travail, donc là c'est chômage, ou RSA... après c'est dur, parce que c'est le bin's avec les papiers. [...] Bon, maintenant j'ai le RSA activité, qui m'aide un tout petit peu, même si j'ai le droit au chômage je dépasse la barrière et ils me payent pas, donc c'est vraiment très dur, j'ai parfois pas de sous pour finir les mois, et tout ce que je dois payer...et puis il y a une tranche à la caf, si on dépasse un tout petit peu on perd les droits ».

Teresa raconte que cette précarité professionnelle ne la gênait pas quand elle était plus jeune : *« ça me dérangeait moins parce que j'avais ni mari ni enfants, donc on est plus disponible, on a plus la pêche, on est plus forts... »*. Mais *« quand on devient parent, ça devient plus dur [...], c'est fatigant, et avec l'âge, c'est plus dur de trouver du travail »*. Elle déclare ainsi qu'elle voudrait trouver un travail stable, mais pour l'instant, elle *« vit au jour le jour »*. Elle raconte aussi qu'elle se sent en concurrence sur le marché du travail avec *« la jeunesse »*, parce que les jeunes sont *« plus disponibles, ils s'adaptent, ils savent faire du ski... »*.

Par ailleurs, Teresa n'a pas le permis de conduire, ce qui l'empêche de trouver facilement du travail dans les stations alentours, même si elle s'arrange parfois avec des collègues pour se déplacer vers son lieu de travail : elle souligne ainsi qu'il y en a *« qui s'en sortent mieux »*, parce qu'ils peuvent se déplacer. Elle utilise néanmoins les transports en commun et le vélo. Elle réside dans un HLM de Bourg d'Oisans, qu'elle souhaiterait quitter mais elle n'en a pas les moyens.

Teresa a sa famille, notamment sa mère, sur place, ce qui lui apporte un soutien, surtout sur le plan moral et pour la garde des enfants quand il y a besoin. Elle déclare connaître beaucoup de monde sur le territoire, citant principalement d'autres immigrés, ce qui lui a permis plusieurs fois de trouver du travail, par le bouche à oreille. Elle affirme toutefois aimer rester seule, chez elle, et voit donc assez peu de monde. Elle apprécie le calme de l'Oisans, mais n'aime pas vraiment le territoire, mettant en avant les contraintes des montagnes *« oppressantes »*, du *« froid »*, des *« gens qui sont durs comme la montagne »* et affirme préférer la mer.

Teresa est à l'aise pour raconter son parcours, bien qu'elle oublie parfois des parties de sa vie et revient dessus plus tard dans l'entretien. Malgré ses difficultés financières, les

contraintes auxquelles elle fait face, elle apparaît motivée à avancer, à « se battre » pour trouver une meilleure situation.

2- Éléments complémentaires

D'autres personnes en situation de précarité rencontrées lors du travail de terrain rencontrent des situations qui rappellent celle de Teresa : également en contrats précaires, CDD ou temps partiels, ces personnes sont souvent des mères célibataires, et ont travaillé dans plusieurs domaines, entre autres dans le ménage.

Comme Teresa, elles mettent en avant les contraintes de la saisonnalité, de la saison d'été qui ne dure pas très longtemps, et des difficultés de l'intersaison : elles pointent ainsi la nécessité d'être polyvalent. Chantal, 44 ans, parle par exemple de ses amis qui travaillent comme moniteurs de ski l'hiver, et qui travaillent le bois, la charpente, le reste de l'année. Les personnes dont le profil rappelle celui de Teresa parlent également de la concurrence qui existe sur le territoire : à la différence de Teresa, l'une d'elles met plutôt en avant la concurrence avec ceux qui ne viennent pas du territoire. Le fait que la précarité professionnelle est plus difficile à gérer à mesure qu'ils vieillissent est également mis en avant dans les entretiens : « *on fait des saisons, des saisons, des saisons, puis après de toute façon c'est fatigant, au bout d'un moment, arrivé un âge... au début on est content, mais moi à mon âge ça m'a saoulé !* » explique par exemple Chantal, qui élève seule ses enfants depuis la mort de son mari.

Les différentes personnes rencontrées entretiennent toutefois des rapports différents au territoire : certaines sont par exemple originaires de l'Oisans, comme Chantal, alors que d'autres viennent d'ailleurs et sont venues sur le territoire tardivement dans leur vie, comme Michèle, arrivée il y a une quinzaine d'années et qui a aujourd'hui 58 ans. La première dispose d'ailleurs d'une maison dont elle est propriétaire, avec un jardin qui est avant tout un loisir mais qui est aussi, parfois, une ressource. En outre, si tous les interviewés présentant des caractéristiques semblables à celles de Teresa s'accordent sur la beauté et le calme du territoire, certains mettent davantage en avant les atouts que les contraintes du territoire : Michèle, par exemple, relativise les contraintes climatiques en affirmant qu'ils sont ici « *privilegiés, car il ne pleut pas beaucoup et il n'y a pas de brouillard* » bien qu'il fasse parfois seulement 14 degrés dans son appartement, alors que Chantal met en avant le froid et le coût du chauffage, utilisé « *une bonne partie de l'année* ».

Malgré ces quelques différences, l'ensemble des personnes citées dans cette partie semblent se retrouver dans une situation qu'elles n'ont pas choisie : elles aspirent à une vie meilleure, mais elles ont du mal à se projeter dans l'avenir, qui leur paraît bien incertain.

IV - Portrait n°4

Ce dernier portrait présentera la situation d'Alain, commerçant dans une petite station, et sera complétée par des éléments apportés par d'autres travailleurs indépendants propriétaires de leurs moyens de production.

1- Alain

Alain a 44 ans, il est propriétaire d'un commerce d'alimentation dans une petite station de l'Oisans, il est marié et a deux enfants.

Ses parents sont venus s'installer à la station dès sa création, dans les années 1970, pour ouvrir leur commerce. Alain grandit en Oisans, va au collège à Bourg d'Oisans, puis quitte l'Oisans pour faire un lycée agricole dans les environs de Valence, et suit ensuite une formation de trois ans après le baccalauréat, dans le domaine de l'agroalimentaire. Il travaille ensuite dans une entreprise de surgelés. Au bout de dix ans, alors que ses parents s'appêtent à partir à la retraite, il décide de revenir dans son village natal pour reprendre le commerce d'alimentation familial, de « *tout plaquer pour venir reprendre la succession* », car « *c'est l'appel du pays qui a été le plus fort* ».

Il vit désormais depuis neuf ans en Oisans, où il travaille dans le commerce avec sa femme : il est propriétaire à la fois du fond de commerce et du bâtiment. Ils habitent avec leurs deux enfants dans le logement qui appartenait à ses grands-parents, dans le village sous la station. Ses parents habitent toujours au même endroit. Outre sa famille, Alain a de nombreux amis d'enfance qui vivent toujours sur le territoire, mais, explique-t-il, « *c'est malheureux mais on ne s'entend pas... il y a des enjeux financiers, commerciaux, fonciers, qui sont tels que ça crée des tensions, des jalousies, de la calomnie* ». Il pense toutefois que si l'un d'eux avait un coup dur, il y aurait une certaine solidarité. Au-delà de ces relations, il semble bien inséré dans la vie locale : il est engagé dans une association de solidarité œuvrant

sur le territoire, et est élu sur sa commune. Alain souligne par ailleurs qu'il a de nombreuses relations hors du territoire, à qui il rend régulièrement visite.

Le commerce est ouvert de mi-décembre à mi-avril, puis en juillet et août. Alain met en avant les difficultés des rythmes « à part » auxquels il est soumis : « *la saison d'hiver, c'est du non-stop, du boulot 7 jours sur 7, toute la journée... il faut être blindé dans la tête en début de saison et se dire qu'on est partis pour 120, 130 jours de boulot d'affilé. [...] Il y a le problème de l'afflux de clientèle pendant trois semaines en février... c'est titanesque à gérer. [...] La saison d'été est beaucoup plus courte, 60 jours, grosso modo.* » A l'inverse, à l'intersaison, la station compte à peine une vingtaine d'habitants, il n'y a donc « *aucun commerce qui peut tourner toute l'année* ». Alain pointe aussi les difficultés économiques et les incertitudes auxquelles font face les commerces comme le sien : « *à mon avis, être mono-actif en Oisans, qui plus est commerçant, ça va devenir impossible. Parce que trop de commerces, donc des gens qui ne s'en sortent plus... des gens qui arrivent de l'extérieur chaque année au mois de novembre et qui se scratchent la gueule avant la fin de la saison, et qui entraînent avec eux les gens qui avaient fait le choix de vivre à l'année de leur métier et de leur commerce... donc c'est vraiment une économie qui à mon avis est en train de se fissurer.* » Bien qu'il soit propriétaire de son commerce et qu'il considère ça comme une sécurité, il parle de l'incertitude quant à son avenir : « *il y a quand même pas mal d'incertitudes, en clair on est sur le fil : est-ce qu'on doit continuer, est-ce qu'on doit partir... de toute façon, un commerce saisonnier, c'est chaque année qu'on se demande si l'année prochaine on y sera encore... [...] Chaque intersaison on sait pas ce que le voisin va faire, c'est un environnement mouvant [...] si les choses se tendent, il faut pourvoir en vivre... pour l'instant on est ici, mais on ne veut pas prendre de risques... par la suite on verra* ». Il souligne tout de même que cette situation était plus facile à gérer quelques années auparavant : « *quand on est célibataire, ça va, mais quand on a des gamins... il faut gérer en plus les rythmes scolaires... c'est pas facile* ».

Si Alain met en avant les contraintes du territoire, notamment le fait que « *le canton soit éclaté, ce qui freine les envies de déplacements* », et que les relations sociales soient « *hard, au quotidien* », il apprécie néanmoins le cadre de vie. Il considère l'Oisans comme « *sa terre* », il est « *heureux de s'y investir* », et déclare « *qu'il y a un cadre de vie qui est quand même très différent de ce qu'on pourrait connaître si on habitait en pleine ZUP ou je*

sais pas où... je gère mon emploi du temps comme je veux, je vais faire un tour dans la forêt, je vais me balader avec mon chien... c'est la contrepartie de travailler cinq mois d'affilé. »

S'il n'est pas sûr que si c'était à refaire il s'installerait à nouveau à la station, il n'envisage pas de repartir, et pense pouvoir continuer à vivre et travailler sur le territoire, où il se plaît. Globalement, Alain a une très bonne capacité à construire son récit, à se mettre en valeur.

2- Éléments complémentaires

D'autres personnes rencontrées lors des entretiens présentent un profil rappelant la situation d'Alain par certains aspects : également indépendants, ils ont leur famille ou leur belle famille qui vit en Oisans, ce qui leur a permis d'accéder à la propriété, de leur logement comme de leur outil de production. Ces personnes sont par exemple agriculteur/éleveur, comme Raymond, 51 ans, qui vit et travaille dans un petit village d'altitude en Oisans, ou propriétaire de commerce, comme Pascale, 52 ans qui gère un magasin de sport dans une petite station du territoire.

Comme Alain, ils mettent en avant les difficultés des rythmes saisonniers auxquels ils font face : les saisons d'hiver, ou Pascale *« travaille dur, 7 jours sur 7, plus de 10h par jours »*, et les saisons plus creuses, on *« on est un peu seuls »* comme l'explique Raymond. Pascale note d'ailleurs la différence dans la manière de travailler entre les commerçants originaires de l'Oisans et ceux arrivés plus récemment sur le territoire : *« c'est pas la même façon de travailler... la mentalité des gens qui ont construit ici, c'est d'ouvrir tout le temps, tous les jours, même s'il n'y a personne... alors qu'on voit les nouveaux commerces, s'il n'y a personnes ils ferment, [...] il faut le mieux tout de suite, ne pas faire d'efforts... de la même façon, il y a des commerces qui ferment avant la fin de saison... ça on le voit pas chez les gens du cru, parce qu'ils sont partis de rien, ils ont construit quelque chose, ils ont une fierté »*. Elle remarque d'ailleurs que s'il y a eu une concurrence au début entre les « autochtones » et les nouveaux arrivants, celle-ci s'estompe au fil du temps car de plus en plus de gens *« qui ne sont pas d'ici »* qui viennent s'installer.

Comme Alain, Pascale et Raymond, bien que citant les contraintes du territoire, apprécient le cadre de vie, *« le panorama qui est magnifique, le calme, les balades »* pour Pascale, *« les montagnes, le travail de la terre »* pour Raymond. Notons toutefois les

difficultés particulières rencontrées par l'agriculteur interviewé, liées à son métier : « *la vie est très dure... déjà, vous voyez, c'est des toutes petites parcelles... il faut vivre de ses bêtes... le foin, je suis obligé de l'acheter, je vends la viande l'hiver pour m'en sortir... c'est très dur quand même, faut être honnête* ». Il souligne toutefois que maintenant que son fils l'aide, la situation est plus facile, d'autant plus que ce dernier prendra la succession de Raymond.

Précisons enfin que Pascale n'est pas elle-même originaire de l'Oisans, mais que sa belle-famille est originaire du territoire : elle a hérité de son commerce et de son logement à la mort de son mari. Par ailleurs, elle ouvre désormais uniquement l'hiver, car l'ouverture estivale lui coûtait plus que ce qu'elle rapportait : si cela lui suffit pour l'instant, elle envisage tout de même de devoir un jour travailler aux intersaisons. Elle a deux enfants, mais ne pense pas que ceux-ci reprendront le commerce quand elle arrêtera.

Ainsi, malgré quelques différences, ces quelques personnes rencontrées lors du travail de terrain présentent des caractéristiques semblables : propriétaires de leurs moyens de production, ils font néanmoins face à des rythmes difficiles, et à des incertitudes quant à l'avenir, qui correspondent à une forme particulière de précarité.

Conclusion du premier chapitre

Ces quatre portraits ont donc permis de présenter les parcours et les situations de plusieurs personnes rencontrées, permettant ainsi d'illustrer la variété et la réalité de plusieurs situations de précarité professionnelle rencontrées en Oisans. Comme cela a pu transparaître, les manières de faire face à un rapport fragile à l'emploi diffèrent selon les individus, qui résistent plus ou moins facilement aux situations qu'ils rencontrent, aux périodes de ruptures auxquelles ils sont confrontés, et qui parviennent plus ou moins à réaliser les objectifs. Il est également apparu en filigrane qu'un certain nombre de ressources étaient mobilisées par les personnes précaires pour résister aux contraintes rencontrées : ce sont maintenant ces ressources que nous analyser.

Chapitre 2 : La maîtrise du territoire dans ses différentes dimensions : une ressource centrale

Ce chapitre, en présentant les résultats de l'enquête réalisée sur le territoire de l'Oisans et en les inscrivant dans un cadre plus large grâce à la mobilisation de plusieurs travaux scientifiques, présentera les différentes ressources mobilisables par les personnes en situation de précarité professionnelle pour faire face à leur situation, et ce que ces ressources leurs permettent. Comme énoncé en hypothèse, c'est bien la maîtrise du territoire dans ses différentes dimensions qui apparaît centrale, les autres ressources découlant de celle-ci. Précisons d'ores et déjà que l'offre publique a été relativement peu citée par les personnes interrogées dans les ressources qu'elles mobilisent. Cependant, des alternatives existent à cette offre, comme le souligne l'Observatoire des Non Recours aux Droits et Services (Odenore)⁹³ : ce sont donc avant tout ces ressources alternatives qui seront étudiées ici, car ce sont celles qui apparaissent les plus importantes pour les individus, même si nous reviendrons plus loin, en conclusion, sur la question de la mobilisation de l'offre publique et de ses enjeux.

Ainsi, cette partie analysera tour à tour les différentes dimensions de la maîtrise du territoire apparaissant comme des ressources pour les populations précaires : la maîtrise des relations sociales, de l'espace physique et économique, et de son identité. A travers ces analyses, il apparaîtra que les contraintes de la vie en territoire de montagne exposées en première partie ont bien été confirmées par notre terrain : ce sont à ces contraintes que les ressources citées vont permettre de faire face, ou, au contraire, le manque de ces ressources qui va rendre ces contraintes d'autant plus difficiles à gérer pour les populations précaires.

⁹³ WARIN Philippe, « Le non-recours : définition et typologie », *Documents de travail de l'Odenore*, Juin 2010, p.3

I- Maîtriser les relations sociales

Cette partie détaillera en quoi la maîtrise des relations sociales, avant tout sur le territoire, est une ressource face à la précarité professionnelle et aux contraintes du travail en montagne : nous analyserons ainsi quelles sont ces relations sociales et ce qu'elles permettent, en quoi coexistent différentes formes de liens sociaux renvoyant à des effets différents, et pourquoi il est possible d'affirmer que ces relations reposent sur un modèle libéral.

1- La maîtrise des relations sociales : caractéristiques et usages

Les entretiens ont confirmé l'hypothèse que les relations sociales dans leur ensemble, comprenant les relations familiales, amicales, et les réseaux de connaissance, constituent des ressources mobilisées par les individus précaires.

Face aux rythmes de travail en montagne, aux périodes difficiles qui vont de pair avec un rapport précaire à l'emploi, ou encore aux difficultés de logement, toutes les personnes rencontrées pointent ce que leur ont apporté ces relations. D'abord, la maîtrise des liens sociaux facilite la recherche et l'obtention d'un emploi. C'est par exemple ce qu'affirme Chantal en mettant en avant « *le bouche à oreille* », qui fait que « *on peut nous dire 'tiens, telle personne elle cherche quelqu'un'* », ou encore Teresa, qui confirme : « *ça passe par le bouche à oreille. On demande à quelqu'un le deuxième demande à quelqu'un d'autre... c'est comme ça qu'on trouve du travail.* » Karim abonde dans le même sens : « *connaître du monde dans le coin, ça aide* » affirme-t-il. Dans le même esprit, Jonathan affirme ainsi que ce qui permet de trouver un emploi, « *c'est le réseau que t'as, les gens que tu connais... c'est une sorte de piston, tu connais les gens, donc voilà.* » Les relations sociales apparaissent donc bien être une ressource pour trouver un emploi, dans la mesure où elles permettent la diffusion de l'information, et facilitent l'embauche. Ensuite, l'inscription dans des réseaux sociaux permet aux individus de bénéficier de services de la part de leurs proches, leur permettant de faire face aux aléas des rythmes de leur travail, ainsi qu'à un certain nombre d'autres contraintes du territoire, comme le coût du logement, ou le prix des transports. Effectivement, nombreux sont ceux qui citent les services rendus par leurs proches : Sébastien, moniteur de ski, dont les parents s'occupent de son « *petit garçon* » en allant « *le chercher à l'école, le garder* » quand ses horaires de travail l'empêchent de s'en occuper, Michèle, qui était parfois amenée sur son lieu de travail par des gens qu'elle connaissait, ou

encore Sofiane, logé temporairement chez sa mère en attendant de retrouver mieux. Sans multiplier les exemples, citons enfin les aides financières que certains reçoivent de leurs proches, ou alors les aides en nature, comme Michèle, dont les enfants « *rechargent le forfait de téléphone, m'invitent à manger avec eux...* ». Précisons enfin que, de manière plus spécifique, la famille peut être une ressource pour les individus précaires en leur permettant de bénéficier en permanence du logement familial : plusieurs sont en effet ceux qui sont logés dans l'appartement ou la maison dont les parents sont propriétaires, ou dont ils ont hérité.

En fait, il apparaît qu'un des apports principaux de la maîtrise des relations sociales sur le territoire est de sécuriser les transitions, nombreuses dans les emplois saisonniers et précaires. En effet, comme cela a pu transparaître dans le paragraphe précédent, les différentes aides apportées par le réseau de connaissances sont souvent ponctuelles, « pour dépanner », et aident les personnes en situation de précarité à gérer les transitions entre deux emplois, deux logements, deux saisons... Le cas d'Audrey, déjà décrit plus haut, est particulièrement éclairant : malgré plusieurs changements d'emplois au cours de la saison hivernale, elle a toujours réussi à trouver du travail pour des périodes courtes, grâce à son réseau de connaissances, pour assurer les périodes de transition entre deux emplois. Elle l'explique : « *Moi, cette saison, je me suis pas arrêtée. A chaque fois que j'ai eu des coups durs, en allant à droite à gauche j'ai trouvé, parce que ça fait plusieurs années que je suis là et que j'ai la chance de commencer à connaître un peu des gens à droite à gauche.* ». L'apport des relations sociales, ici pour trouver un emploi, mais dans d'autres cas rencontrés pour trouver un logement temporaire, par exemple, est donc bel et bien important pour gérer les différentes ruptures et transitions auxquelles sont confrontés les habitants précaires des territoires de montagne.

Cette analyse s'inscrit d'ailleurs dans la lignée de ce qu'écrit Serge Paugam, qui affirme, reprenant les travaux de Robert Castel, que les liens de filiation et les liens électifs constituent des protections pour les individus.⁹⁴ De plus, comme le souligne Jean-Paul Bozonnet, les liens familiaux apparaissent bien adaptés à la pluriactivité, courante dans les territoires de montagne⁹⁵. Au final, c'est bien le capital social qui est une ressource pour les individus en situation de précarité professionnelle. En effet, le capital social, est défini de la

⁹⁴ PAUGAM, Serge. *Les formes élémentaires de la pauvreté. (3e édition)*. Paris : Presses Universitaires de France, 2013 p78-80.

⁹⁵ BOZONNET Jean-Paul. *Orologiques : Sociologie et mythe de la montagne, Les systèmes de relations entre milieu physique et activités touristiques*. Op. Cit., p.355-356

manière suivante par Alain Degenne, Marie-Odile Lebeaux et Yannick Lemel : « *on parle usuellement de capital social pour désigner les ressources qu'un individu peut atteindre à travers les relations qu'il entretient avec d'autres personnes. Il peut s'agir d'acquérir de l'information, des connaissances, ou plus prosaïquement de se voir rendre des services, de se faire aider dans la vie quotidienne, d'obtenir des soutiens, conseils ou recommandations en cas de besoin.* »⁹⁶ Ainsi, on retrouve bien là les différents éléments qui ont émergé des entretiens : ce capital social, toujours selon les mêmes auteurs, « *ne pallie certes pas à l'insuffisance des ressources économiques, mais il contribue bien néanmoins à l'amélioration du bien-être matériel des jeunes et des plus âgés* »⁹⁷. Notre enquête s'inscrit donc bien dans cette vision du capital social comme une ressource pour les personnes précaires. Néanmoins, soulignons tout de même que le concept de capital social, par l'usage même de la notion de capital, peut tendre vers une réflexion de type utilitariste liée à l'individualisme méthodologique⁹⁸. Or, il serait certainement réducteur de ramener les relations sociales tissées par les individus entre eux à des calculs de coûts et d'avantages : c'est ce que souligne Jonathan, en affirmant que « *les relations, c'est vrai que ça peut aider, mais les rencontres tu les fais pas pour ça* ».

Nous avons donc vu que la maîtrise des relations sociales sur le territoire, un « capital social » important, est une ressource pour les personnes en situation de précarité professionnelle en montagne. Si nous avons jusque-là englobé différents types de relations sociales dans une même approche, il est tout de même apparu lors des entretiens que différentes formes de liens sociaux coexistent sur le territoire, renvoyant à des enjeux différents.

2- Entre liens faibles et liens forts : des liens sociaux aux enjeux différents

Les entretiens ont mis en évidence l'existence de différents types de liens sociaux mis en avant par les personnes en situation de précarité : d'une part, la famille et les amis proches, et d'autre part le réseau de connaissance. En effet, pour chaque individu rencontré, les deux types de liens coexistent : citons par exemple Michèle, qui distingue d'une part ses enfants et

⁹⁶ DEGENNE Alain, LEBEAUX Marie-Odile, LEMEL Yannick, « Le Capital Social dans la vie de tous les jours », in BEVORT Antoine, LALLEMENT Michel (dir.), *Le Capital Social : Performance, équité et réciprocité*, 2006, Op. Cit. p111.

⁹⁷ Ibid., p125

⁹⁸ CAILLE Alain, « Préface », in BEVORT Antoine, LALLEMENT Michel (dir.), *Le Capital Social : Performance, équité et réciprocité*, 2006, Op. Cit. p.15

sa sœur, avec qui elle entretient des relations privilégiées, et les personnes à qui elle « *dit bonjour, parle un peu* » mais qu'elle « *ne fréquente pas trop* », ou encore Pascale, qui distingue sa belle-famille dont elle a récupéré le commerce et les personnes qu'elle voit « *un peu pendant la saison, et en intersaison moins* ». Dans le même esprit, Romain, saisonnier dans une station touristique, déclare : « *Je pense qu'il faut distinguer les vrais amis des connaissances. C'est important de savoir sur qui on peut compter, et il y en a pas beaucoup finalement par rapport au volume de gens qu'on connaît.* » Ainsi, ces différents types de relations vont renvoyer à des apports différents : si les personnes proches sont plus à même d'apporter une solution de logement temporaire, des services divers, ou une aide financière, l'étendu du réseau de connaissances va lui faciliter la recherche d'emploi, notamment pour les saisonniers des stations touristiques, comme Jonathan qui met en avant le « *réseau* ».

La mobilisation des travaux de recherche sur le sujet permet de mieux comprendre cette distinction entre les différents types de liens sociaux. Mark Granovetter distingue en effet les « *liens forts* », qui correspondent à des liens resserrés, entre proches, et les « *liens faibles* », plus lâches, qui connectent des cercles de connaissances différents⁹⁹. De la même manière, Robert Putnam distingue deux sortes de capital social : le « *bonding* », qui engendre des liens forts entre les membres d'un groupe, et le « *bridging* », qui permet de tisser des liens entre des groupes différents¹⁰⁰. Mark Granovetter met alors en avant « *la force des liens faibles* »¹⁰¹, qui apportent davantage d'informations dans la mesure où ils connectent des cercles de connaissances différents. Ainsi, les liens faibles ont une grande importance, par exemple dans la recherche d'emploi, bien que les liens forts accroissent la motivation des différentes personnes concernées à se rendre service.¹⁰² Ainsi, ce qui a été observé sur le terrain d'étude s'inscrit bien dans cette analyse là : si le capital social dans son ensemble est une ressource pour les personnes précaires, deux types de liens doivent être distingués, renvoyant à des effets différents.

Il apparaît donc bel et bien que la maîtrise des relations sociales est une ressource pour les personnes en situation de précarité professionnelle, grâce à une certaine solidarité entre les

⁹⁹GRANOVETTER Mark, « L'influence de la structure sociale sur les activités économiques », *Sociologies pratiques*, 2006/2 n°13, p11

¹⁰⁰ PONTHEUX Sophie, « Usages et mésusages du capital social » in BEVORT Antoine, LALLEMENT Michel (dir.), *Le Capital Social : Performance, équité et réciprocité*, 2006, Op. Cit., p.97

¹⁰¹ GRANOVETTER Mark, « L'influence de la structure sociale sur les activités économiques », 2006, Op. Cit., p11

¹⁰² Ibid.

individus qui permet aux personnes d'améliorer leur bien-être matériel. Néanmoins, il est apparu au fil des entretiens que cette solidarité n'est pas automatique.

3- Des liens sociaux fondés sur le modèle libéral

Si les entretiens ont montré l'entraide existante entre les différents habitants de notre territoire, ils ont aussi fait émerger l'idée que ces relations de solidarités n'avaient rien de systématique.

D'abord, certains, et notamment les saisonniers, pointent le caractère éphémère des relations sociales, comme par exemple Laure, qui raconte : « *tu rencontres plein de monde mais il y a aussi plein de monde que tu revois plus jamais après, et ça, c'est un peu dommage... il y a des gens, c'est éphémère. Après, quand tu as fait plusieurs saisons, tu sais que ça va être éphémère en fait [...], tu t'y fais et tu sais que ça sera comme ça* ». De plus, les liens entre les personnes apparaissent être de nature élective, concernant des personnes de manière individuelle, fondée sur les choix et les affinités individuelles : « *des gens fidèles, proches, il y en a pas beaucoup* », explique Sébastien, alors que Pascale et Teresa expliquent pouvoir compter sur « *certaines personnes* ». Enfin, plusieurs personnes interrogées ont mis en avant les relations de concurrence plutôt que d'entraide existant sur le territoire. Audrey, par exemple, raconte la période des élections municipales : « *c'est l'enfer [...], ils se mettent des bâtons dans les roues, les gens sont très jaloux les uns des autres, dès qu'il y a quelqu'un qui réussit on va toujours lui donner tort parce que c'est de la jalousie* ». Alain, commerçant dans une petite station, affirme lui que « *il y a des enjeux financiers, commerciaux, fonciers, qui sont tels que ça crée des tensions, de la calomnie... c'est vraiment dommage* », alors que Pascale, également commerçante, parle de gens « *individualistes* ». Ainsi, malgré les relations d'entraides montrées dans la première partie, il apparaît que celles-ci ne sont pas automatiques, qu'elles reposent sur des relations individuelles, et ne concernent ainsi pas les habitants du territoire dans leur ensemble.

Ce constat rejoint d'ailleurs celui fait par Jean-Paul Bozonnet, qui écrit : « *En territoire de montagne s'il a pu exister une solidarité villageoise, communautaire, importante, cette solidarité apparaît plutôt aujourd'hui, sur le modèle urbain, élective et fondée sur des activités ou centres d'intérêts commun, plutôt que liée de manière stricte au territoire.* »¹⁰³

¹⁰³ BOZONNET Jean-Paul. *Orologiques : Sociologie et mythe de la montagne, Les systèmes de relations entre milieu physique et activités touristiques*. Op. Cit., p.357-358

Ainsi, les relations sociales existant dans les territoires de montagne, en tous cas en Oisans, apparaissent donc être de type électif et semble ainsi caractéristique des sociétés individualistes¹⁰⁴. Dès lors, au vu des considérations faites plus haut sur l'individualisme libéral, la maîtrise des relations sociales sur le territoire, développée à l'instant, apparaît d'autant plus importante pour faire face à la précarité professionnelle, et tous les individus ne sont peut-être pas égaux face à cette ressource : nous y reviendrons plus loin, dans le troisième chapitre de cette partie.

Cette partie a donc confirmé que, face aux contraintes de la vie et du travail en territoire de montagne, la maîtrise des relations sociales était bien une ressource pour les publics précaires : en effet, le capital social dans ses différentes formes permet aux individus de résister à la précarité de leur emploi, notamment en les armant face aux périodes de rupture auxquelles ils ont nécessairement confrontés. Il a également été montré que ces liens sociaux étaient électifs, fondés sur un modèle de solidarité organique, ce qui doit être gardé à l'esprit. Mais au-delà des relations sociales, une autre dimension de la maîtrise du territoire est apparue importante au cours des entretiens : la maîtrise de l'espace physique.

II - Maîtriser l'espace physique et économique

Sera détaillée ici la thèse que la maîtrise de l'espace physique, dans sa dimension géographique mais aussi économique, est une ressource pour les personnes précaires, et constitue ainsi une des trois dimensions de la maîtrise du territoire. Nous questionnerons ainsi l'importance de cette ressource à travers trois aspects : la propriété privée, la mobilité, et la capacité à saisir les atouts de l'espace montagnard.

¹⁰⁴ DE SINGLY François, *Les uns avec les autres : quand l'individualisme crée du lien*. Paris : Hachette Littératures, 2003, 272p.

1- La propriété privée comme ressource majeure

La contrainte du logement a été largement pointée par les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête de terrain. La plupart des entretiens ont en effet permis de souligner les difficultés rencontrées par les personnes précaires pour se loger, notamment dans les stations touristiques : « *le logement est un point noir [...], si je devais partir ce serait à cause de ça [...], c'est tellement inabordable et inaccessible, donc pour moi c'est une problématique majeure ici, que l'on soit saisonnier, que ce soit à l'année, les places sont chères* », déclare par exemple Marion. Sébastien confirme que « *le logement c'est un problème, pour les saisonniers c'est la galère* », et Thomas abonde dans le même sens en parlant de logement « *hyper cher* », qui constitue « *un sacré inconvénient pour venir bosser en station* ». Ainsi, plusieurs racontent leur expérience de vie « *de nombreuses années dans un 20m²* », comme Sébastien, ou leur expérience de logement « *dans un 14m², en sous-sol* » (Laure). Thomas avance une explication : « *le logement en location c'est déjà dur à trouver, parce que tout le monde veut louer à la semaine, ça rapporte plus* ». Le constat fait ici en territoire de montagne se rapproche d'une certaine manière de ce qu'observe Alexandre Pagès en milieu rural, dans lequel il pointe les difficultés à se loger décemment pour les travailleurs occasionnels.¹⁰⁵ Enfin, au-delà du logement, ne pas être propriétaire de son commerce est pointé comme une contrainte : « *ceux qui sont uniquement propriétaire du fond de commerce, voire locataires du fond, alors là c'est la cata... et ça se conforme chaque année* », déclare par exemple Alain.

Ainsi, face à ces contraintes, comme énoncé dans l'hypothèse, la propriété privée apparaît être une ressource majeure. En effet, ceux qui sont propriétaires de leur logement¹⁰⁶ ou qui vivent dans une habitation appartenant à leur famille sont bien conscients de la ressource que cela constitue : « *j'ai de la chance d'avoir le logement* », souligne Audrey, alors que Jonathan considère ça comme un « *vrai avantage* ». Globalement, les personnes rencontrées expliquent qu'avoir un logement à soi permet de ne pas avoir à s'inquiéter chaque mois pour le loyer, ce qui constitue un point de sécurité même pour les périodes plus difficiles, de ruptures, de chômage. De la même manière, les commerçants propriétaires de leurs magasins soulignent la ressource que cela constitue : « *j'ai de la chance parce que je suis propriétaire, donc j'ai pas de location des murs, de fond de commerce* », explique

¹⁰⁵ PAGES, Alexandre. *La pauvreté en milieu rural*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2011, p.58-74

¹⁰⁶ Précisons que les propriétaires ont parfois construit eux-mêmes leur logement, en ont parfois hérité, et l'ont plus rarement acheté.

Pascale. De son côté, Alain développe : « *Le commerce nous appartient entièrement. [...] J'ai des exemples de gens sur le canton qui y ont cru, même très récemment, et qui ont repris des affaires se voyant vivre que de ça, et qui au bout d'un an c'est plus possible, en fonction de leur niveau d'engagement, au mieux ils peuvent se tirer assez vite, au pire ils sont pris au collet... moi c'est pas mon cas, parce que le commerce est existant depuis pas mal d'années, donc ça sous entend des murs payés, le bâtiment payé... [...] Moi mon expert comptable me dit toujours : en station, celui qui s'en sort, c'est celui qui est propriétaire des murs.* » Raymond, agriculteur, explique de son côté qu'il est propriétaire d'une bonne partie des terres qu'il utilise, et de son étable, ce qui constitue pour lui une ressource. Précisons que les trois personnes qui viennent d'être citées ont hérité du commerce ou des terres de leur famille. Enfin, et de manière beaucoup plus anecdotique, la possession d'un jardin peut-être une ressource complémentaire pour certains, comme Chantal, qui déclare : « *j'aime bien savoir ce que je mange, donc je préfère faire un petit jardin [...], et puis quand on voit le prix des légumes, ça reste relativement cher, et quand on voit qu'il y a des choses c'est vite fait à pousser, et c'est pas compliqué non plus* ».

Le constat fait ici de l'importance de la propriété privée comme ressource face à la précarité de l'emploi se confirme à la lecture de différents travaux de recherche. Daniel Bertaux, Catherine Delcroix, et Roland Pfefferkorn, montrent ainsi l'importance d'avoir un logement en expliquant que « *Tant qu'une personne ou un ménage dispose d'un lieu propre, comme le dit très bien Michel de Certeau, la possibilité existe de trouver un travail - officiel ou au noir -, une activité socialement signifiante, de maintenir des contacts de voisinage... l'espoir demeure de parvenir un jour à reconstituer des équilibres qui ont été gravement endommagés. Mais sans logement, cela devient quasiment inenvisageable.* »¹⁰⁷ Au-delà de disposer d'un logement, la propriété privée a été montrée de manière plus générale comme un facteur de sécurité, le patrimoine permettant de faire face aux aléas de la vie : c'est ce que montre Robert Castel en affirmant que la propriété privée a été une protection pour les individus avant même l'avènement de la protection sociale.¹⁰⁸

Ainsi, bien qu'elle ne soit pas accessible à tous, la propriété privée est effectivement une ressource, une protection pour les personnes en situation de précarité professionnelle.

¹⁰⁷ BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland, « Un processus de précarisation généralisée ? », in BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (dir.) *Précarités : contraintes et résistances*, 2014, Op. Cit. p.17-36

¹⁰⁸ CASTEL Robert, « Qu'est-ce qu'être protégé ? La dimension socio-anthropologique de la protection sociale », in AM Guillemard, *Où va la protection sociale ?*, Paris, PUF, 2008, p 106-108.

Notons toutefois ici le problème de la précarité énergétique, qui peut être définie de manière large comme « *avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer* »¹⁰⁹ certainement accentué par les contraintes climatiques du territoire : si ce phénomène touche une part importante des personnes rencontrées, il se retrouve d'une manière plus prégnante chez les propriétaires, comme Chantal, qui déclare que le chauffage « *est un gros budget* », car il est « *utilisé neuf mois sur douze* ». Ce problème rencontré par les propriétaires a d'ailleurs déjà été montré par Alexandre Pagès dans ses travaux sur la pauvreté en milieu rural : le sociologue pointe en effet les difficultés de chauffer une maison, parfois grande, ancienne et mal isolée¹¹⁰, ce qui nuance quelque peu le caractère protecteur de disposer d'un logement à soi. La précarité énergétique semble néanmoins aussi toucher des locataires, notamment ceux qui ne vivent pas dans le parc social : citons par exemple Michèle, qui raconte que le thermomètre descend parfois à 14 degrés dans son appartement.

La maîtrise de l'espace physique et économique à travers la propriété de son logement ou de son commerce apparaît donc bien être une ressource face à la précarité professionnelle, et au vu des contraintes existant dans les territoires de montagne. Mais si la maîtrise de l'espace physique comporte cette dimension de propriété, d'autres aspects entrent en jeu, et par exemple la capacité de se mouvoir dans cet espace physique.

2- Être mobile, une condition pour s'en sortir ?

L'éloignement des différentes ressources disponibles sur le territoire a été pointé de manière systématique comme une contrainte par les différentes personnes rencontrées. Alain explique ainsi que « *le canton est très éclaté, le chef-lieu du canton, Bourg d'Oisans, est toujours pour chacun d'entre nous entre vingt et vingt-cinq minutes de route, donc ça freine les envies de déplacement !* », et Robert, qui vit dans une station touristique qu'il qualifie de « *vide* » hors saison déclare « *qu'en intersaison, il faut pas oublier le sel ! Ça fait vingt-cinq kilomètres pour aller, vingt-cinq kilomètres pour revenir !* ». Ainsi, ceux qui ne peuvent se déplacer en voiture soulignent les difficultés auxquelles ils sont confrontés, notamment dans la recherche d'emploi. Michèle explique ainsi, en parlant de son travail : « *alors c'est vrai que*

¹⁰⁹ DEVALIERE Isolde, BRIANT Pierrette, ARNAULT Séverine : « La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer » *Insee Première*, n°1351, mai 2011, 4p.

¹¹⁰ PAGES, Alexandre. *La pauvreté en milieu rural*, 2011, Op. cit. p.63-64

pour trouver mieux il faut avoir une voiture, donc je suis obligée de me débrouiller pour trouver quelque chose sur Bourg d'Oisans ». Dans la même veine, Teresa déclare, en expliquant pourquoi certains « *s'en sortent mieux* » qu'elle : « *Déjà moi je sais pas conduire, donc pour moi, la difficulté c'est toujours le trajet, parce qu'on peut trouver des petits emplois, et compléter à chaque fois, mais il faut une voiture... le bus ici c'est très cher, il passe que de temps en temps, et des fois c'est la course, c'est pas évident* ».

La mobilité, face à l'éloignement des différents lieux du territoire apparaît dès lors comme une ressource importante, voire comme une condition pour s'en sortir. La majeure partie des personnes interrogées se déplacent en effet sur le territoire pour trouver du travail, à l'image de Sébastien, qui est moniteur de ski l'hiver, mais qui travaille sur différents chantiers en Oisans le reste de l'année. Chantal explique d'ailleurs que la meilleure manière d'être mobile est d'avoir une voiture, car les horaires des transports en commun ne sont pas toujours adaptés : « *vaut mieux avoir la voiture ici, sinon vous attendez tout le temps les transports... on attendrait toute la journée !* ». Michèle confirme l'importance de la mobilité et de la voiture pour trouver un emploi : « *celui qui a une voiture, ou qui peut facilement se déplacer, il trouve facilement du travail en station, même si c'est saisonnier, il y a toujours du travail* », déclare-t-elle. En fait, il apparaît que cette mobilité dans le territoire va permettre aux individus d'aller chercher les ressources là où elles se trouvent. Ce constat se retrouve en matière de services divers ou de loisirs, qui impliquent de se déplacer sur le territoire, mais surtout en terme d'emploi. En effet, une large part de l'emploi lié au tourisme semble concentrée dans les stations touristiques qui constituent ainsi des bassins d'emploi importants lors de la saison hivernale : pouvoir se déplacer en Oisans pour aller vers ces emplois est alors une ressource importante, comme le montre le fait que les personnes mobiles de notre échantillon trouvent plus facilement du travail que les autres. Ce résultat est d'ailleurs confirmé par d'autres enquêtes : Sandra Cavaco et Jean-Yves Lesueur ont par exemple montré le caractère déterminant des moyens de déplacement dans le retour à l'emploi des chômeurs.¹¹¹

Au-delà de la mobilité au sein du territoire, la capacité à se mouvoir hors de l'Oisans est apparue comme une ressource importante face à la précarité professionnelle. D'abord, nombreux sont ceux qui vont faire leurs courses à Grenoble, où les produits sont moins chers, ou qui vont y acheter des produits ou chercher des services qui ne se trouvent pas en Oisans.

¹¹¹ FOL, Sylvie. *La Mobilité des pauvres : pratiques d'habitants et politiques publiques*. Paris : Belin, 2009, p76

Ensuite, plusieurs personnes travaillant comme saisonniers dans les stations touristiques, comme Audrey ou Laure, se déplacent lors de la saison estivale pour travailler au bord de la mer. Par ailleurs, certains considèrent la mobilité hors du territoire comme une manière de se distancier de l'Oisans, pour « changer d'air » : Alain déclare ainsi avoir « *tendance à pas mal rouler, à aller voir à droite à gauche sans rester cantonné à l'Oisans* » car il « *a la bougeotte et [est] très curieux de prendre des idées ailleurs, de voir ce que font les autres* », et Marion affirme « *qu'en fin de saison, j'ai qu'une envie, c'est d'aller voir la mer* ». Précisons ici que les personnes qui se déplacent le plus hors de l'Oisans sont généralement celles qui déclarent avoir le plus de liens sociaux à l'extérieur du territoire, ce qui montre que les liens sociaux à l'extérieur sont certainement une ressource pour se distancier du territoire, bien que l'on puisse également supposer que la mobilité hors du territoire favorise elle-même les relations sociales hors de l'Oisans. La mobilité en dehors du territoire permet ainsi d'aller chercher des ressources qui ne se trouvent pas sur le territoire, et de prendre de la distance par rapport à ce dernier et ainsi, peut-être, de le vivre de manière plus libre, et non contrainte, puisque les personnes peuvent en sortir.

L'analyse présentée ici de la mobilité fait d'ailleurs écho à la définition de la mobilité donnée par Allain Bourdin, qui la présente comme « *l'ensemble des techniques et des comportements qui permettent l'accès à des ressources sociales désirées* »¹¹². Ainsi, la mobilité va bel et bien constituer une ressource face au « *nomadisme* » imposé par la vie en montagne évoqué plus haut.¹¹³ Par ailleurs, les considérations faites sur la capacité à vivre le territoire de manière libre grâce à la mobilité entrent en résonance avec le travail de Sylvie Fol sur la mobilité dans les quartiers urbains défavorisés : l'auteur explique ainsi que l'absence de mobilité peut induire un processus d'enfermement et d'exclusion, et faire du territoire un « *repaire* » pour les personnes non mobiles, mais un « *repère* » pour ceux qui sont capables de se mouvoir.¹¹⁴

Il vient donc d'être montré que, comme supposé, la mobilité au sein et hors du territoire est une ressource pour les personnes précaires. Mais une troisième dimension de la maîtrise de l'espace physique n'a pas encore été traitée : la maîtrise du cadre de vie.

¹¹² BOURDIN Allain, « Les Mobilités et le programme de la sociologie » *Cahiers Internationaux de sociologie* n°118 (2005), cité dans FOL, Sylvie. *La Mobilité des pauvres : pratiques d'habitants et politiques publiques* Op. Cit. p.24

¹¹³ BOZONNET Jean-Paul. *Orologiques : Sociologie et mythe de la montagne, Les systèmes de relations entre milieu physique et activités touristiques*. Op. Cit., p.326 - 348

¹¹⁴ FOL, Sylvie. *La Mobilité des pauvres : pratiques d'habitants et politiques publiques* Op. Cit p82-83

3- Le cadre de vie, mobilisation des atouts du territoire

Malgré les contraintes de la vie et du travail en milieu montagnard, il est apparu dans les entretiens, sans surprise, que l'espace montagnard, dans sa dimension physique, comportait aussi des atouts largement mis en avant par une partie des personnes interrogées. Ainsi, Laure met par exemple en avant « *le cadre exceptionnel, que tu regardes tous les matins, et tu te dis c'est beau* », comme Michèle qui regarde les montagnes « *tout les matins, quand on se lève* » et qui trouve ça « *important* », ou Pascale qui met en avant le « *panorama magnifique, ensoleillé* ». A quelques variations près, cet intérêt esthétique se retrouve chez bien d'autres personnes interrogées : « *j'aime la nature* » (Karim), « *je trouve que c'est beau, que c'est calme, que la nature ça fait ressortir quelque chose* » (Mohammed), déclarent par exemple certains. D'autres mettent également en avant les activités qu'il est possible de faire : « *les balades, aller voir les chevreuils, les marmottes, les chamois* » (Pascale) « *un tour dans la forêt* » (Alain), « *les activités de plein air* » (Sébastien), ou encore « *le domaine skiable, qui est cool* » (Romain). Cela dit, toutes les personnes interrogées ne s'adonnent pas à ces pratiques : Teresa, par exemple, « *ne sait pas skier* » et « *préfère la mer* », alors que Sofiane raconte que « *le seul truc qu'il y a c'est si t'aimes bien le VTT, mais bon, quand tu vois le prix des vélos de descente...* ».

Pour ceux qui vont être capables de maîtriser les atouts du territoire montagnard, cette maîtrise est ainsi apparue comme une ressource. En effet, malgré leur rapport précaire à l'emploi, leurs loisirs et les qualités qu'ils attribuent à leur cadre de vie permettent aux individus de résister aux contraintes de cette précarité en leur permettant d'accéder à des ressources pour certaines gratuites. Alexandre Pagès soulignait ainsi, citant les travaux de Nicole Mathieu, l'intérêt porté aux pratiques de nature gratuites par les personnes précaires, trouvant dans le monde rural une sorte de terre d'accueil.¹¹⁵

Ainsi, cette troisième dimension de la maîtrise de l'espace physique, celle de la capacité à mobiliser les atouts disponibles physiquement sur le territoire, apparaît bien comme une ressource pour les personnes précaires, tout comme la propriété privée et la mobilité, ce qui confirme l'hypothèse de départ. Il apparaît ici que cette capacité à mobiliser les atouts du territoire peut également constituer une ressource identitaire pour les individus, qui vont utiliser les atouts de l'espace montagnard pour se construire : la partie suivante s'intéressera

¹¹⁵ PAGES, Alexandre. *La pauvreté en milieu rural*, 2011, Op. cit. p162

ainsi à la maîtrise de son identité, qui apparaît, au vu de ce qui vient d'être dit, liée au territoire.

III- Maîtriser sa construction identitaire

Enfin, la maîtrise de sa construction identitaire constitue une ressource pour les personnes en situation de précarité qui apparaît largement liée au territoire.

1- Les ressources identitaires : une nécessité pour se construire en tant qu'individu

Comme cela a été montré dans la première partie de ce travail, les ressources identitaires sont nécessaires pour se construire en tant qu'individu dans la société contemporaine : ce sont en effet ces ressources qui permettent de s'adapter à la flexibilité demandée par le marché du travail, et pour faire face à la fragmentation du travail.¹¹⁶ Cette considération apparaît d'ailleurs particulièrement importante dans le cadre de ce mémoire, au vu des ruptures imposées par la saisonnalité et la précarité intrinsèques au travail en montagne.

L'analyse du récit des personnes précaires rencontrées, permise par la forme semi-directive des entretiens, a confirmé l'intérêt des ressources identitaires face à la précarité de l'emploi en montagne, dans la mesure où le récit est ici apparu comme un bon indicateur pour étudier la manière dont les personnes se présentaient. D'une part, en effet, les entretiens ont permis de montrer que plusieurs personnes rencontrées avaient du mal à construire leur récit, à mettre en avant une quelconque continuité dans leurs parcours de vie, à montrer leur situation comme résultant de choix autonomes, et à se projeter dans l'avenir. C'est par exemple le cas de Sofiane, dont le portrait a été présenté plus haut. Lors de l'entretien, la logique dans le récit était parfois difficile à saisir du fait des allers retours récurrents dans le temps qu'il faisait, oubliant certaines parties pour y revenir ensuite. De plus, Sofiane présentait sa situation comme largement subie, avait tendance à se dévaloriser, et apparaissait peu à l'aise à l'oral : il semble ainsi que le manque de confiance en soi, de ressources en matière de construction identitaire participent à rendre plus difficile la gestion des différentes

¹¹⁶ Voir sur ce point LE BART Christian, *L'individualisation*. 2008, Op. Cit., et BAGNASCO Arnaldo, « Le capital social dans un capitalisme en mutation IN BEVORT Antoine, LALLEMENT Michel (dir.), *Le Capital Social : Performance, équité et réciprocité*. 2006, Op. Cit. p66

ruptures, aux périodes de chômage, auxquelles il est confronté, et à le placer dans une situation d'échecs récurrents par rapport à ses envies. Les cas de Teresa, Chantal, ou Robert peuvent également illustrer le propos : eux non plus ne considèrent pas leur situation comme choisie, et ne semblent pas puiser dans leur passé des ressources biographiques et identitaires leur permettant de se projeter sereinement dans l'avenir. A l'inverse, d'autres personnes rencontrées réussissent à travers leur récit à se mettre en valeur, à donner un sens à leur trajectoire, et à présenter leur situation comme le résultat de choix libres. A l'image de Mohammed, Alain, Laure, Audrey, et quelques autres, le récit de ces personnes laisse une large part au vocable du choix, de la décision. Ils présentent ainsi leur installation en Oisans comme un choix, ainsi que l'ensemble du parcours qui les a menés à leur situation actuelle. De plus, malgré les contraintes de leur travail, de la saisonnalité et des ruptures qu'elle impose, ils mettent en avant l'idée que leur situation correspond à des choix de vies dont ils acceptent aussi les côtés négatifs, et trouvent même des avantages à ces contraintes : « *le travail saisonnier, moi ça me plaît : c'est vraiment un choix de vie* » déclare par exemple Romain, alors que Jonathan pointe la « *liberté* » que laisse le rythme de travail saisonnier. Ainsi, ces personnes là semblent réussir à mobiliser dans leurs parcours les ressources identitaires leur permettant de se mettre en valeur, de se projeter dans les années à venir avec confiance, et d'apparaître épanouis dans leur situation.

Le constat fait ici sur la capacité ou non des personnes précaires professionnellement à puiser dans leur parcours des ressources identitaires permettant de faire face à leur situation peuvent être éclairés par les travaux de Nicolas Fieulaine en psychologie sociale. Travaillant sur le rapport au temps des personnes en situation de précarité, il montre que la précarité fragilise le rapport au temps des individus, rend difficile le récit du passé et la projection dans le futur¹¹⁷, ce qui n'est pas sans conséquences psychologiques sur les individus qui sont alors exposés à l'anxiété et la dépression¹¹⁸. Ainsi, « *la possibilité de construire des récits de vie qui 'se tiennent' s'amenuise. Les coups de théâtre se multiplient. Les temporalités contradictoires s'exacerbent. Le présent, de la sorte, élimine le passé autant que l'avenir* »¹¹⁹.

¹¹⁷ FIEULAINÉ Nicolas, « Temps de l'urgence, temps du projet : la rencontre des temporalités dans le recours aux soins et à l'aide sociale en situation de précarité » halshs - 00408115, version 1- 29 jul 2009, p.2

¹¹⁸ FIEULAINÉ Nicolas, APOSTOLIDIS Thémis, OLIVETTO Fabien, « Précarité et troubles psychologiques : l'effet médiateur de la perspective temporelle », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2006, n°72, pp. YY-ZZ

¹¹⁹ DE CONINCK F., « Une mise en intrigue instable de temporalités hétérogènes », *Temporalistes*, 2002, cité par FIEULAINÉ Nicolas, « Temps de l'urgence, temps du projet : la rencontre des temporalités dans le recours aux soins et à l'aide sociale en situation de précarité », 2009, Op. Cit.

Pourtant, souligne Catherine Delcroix, le travail biographique apparaît important dans la construction de soi des individus, et permet de mobiliser des ressources subjectives pour faire face à la précarité, comme l'énergie, la volonté, la ténacité¹²⁰. Par ailleurs, différents travaux ont montré que la capacité à construire un projet, et donc à se projeter dans l'avenir, était demandée dans les différents dispositifs d'aide sociale, rendant ainsi d'autant plus délicate la situation des personnes précaires qui n'ont pas les ressources identitaires et biographiques les mettant en position pour se saisir de cette offre publique¹²¹.

Les ressources identitaires apparaissent donc bel et bien importantes pour faire face à la précarité de l'emploi en montagne : il convient désormais de s'interroger sur les ressources permettant de maîtriser sa construction identitaire.

2- Les diplômes comme ressource dans la construction identitaire

Au cours du travail de terrain, une corrélation a semblé apparaître entre niveau de diplôme et un rapport positif à soi.

En effet, il est apparu que les personnes ayant un niveau de diplôme égal ou supérieur baccalauréat (général ou professionnel), même si elles sont dans une situation de précarité professionnelle, sont celles qui présentent leur situation comme choisie, qui réalisent leurs projets, qui réussissent à se mettre en valeur et à donner du sens à leur récit. Citons par exemple Thomas, Sébastien et Jonathan, titulaires d'un BTS, qui déclarent être satisfaits de leurs situations malgré les contraintes de leurs emplois, Audrey et Pascale, titulaires du baccalauréat, qui semblent s'épanouir dans leurs vies, Alain, détenteur d'un diplôme en agro-alimentaire de niveau bac + 3, qui est globalement content de sa situation malgré ses difficultés, ou encore Mohammed, qui a passé un baccalauréat professionnel dans le secteur du commerce et qui se réalise aujourd'hui dans son métier d'ouvrier. A l'inverse, ceux sortis plus tôt du système scolaire sont ceux qui parviennent le moins à se mettre en valeur, à donner du sens à leurs trajectoires et à se projeter dans le futur. Citons par exemple Michèle, qui a arrêté ses études après le collège, Robert, titulaire d'un CAP d'agent d'entretien, Teresa, qui n'a pas fait d'études en France, ou encore Sofiane, qui a un CAP en restauration collective :

¹²⁰ DELCROIX Catherine, « Formes de mobilisation de ressources subjectives contre la précarité », in BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (dir.) *Précarités : contraintes et résistances*, 2014, Op. Cit., p182-184

¹²¹ CASTEL Robert. *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Ed. du Seuil et La République des Idées, Paris, 2003

ce sont les plus faiblement diplômés de notre échantillon, et ce sont également ceux dont l'analyse du récit fait ressortir une plus faible capacité à mobiliser des ressources identitaires pour donner un sens à leurs parcours, se mettre en valeur, et se projeter vers l'avenir.

Ce constat semble ainsi rejoindre celui proposé par Nicolas Fieulaine, Thémis Apostolidis et Fabien Olivetto, qui montrent, dans leur étude sur le rapport des personnes précaires au temps, que les moins diplômés ont davantage tendance à avoir une vision négative de leur passé, et ainsi de ressentir la situation présente comme subie, de manière fataliste.¹²² De manière plus générale, l'importance des diplômes est à rapprocher de la notion de capital culturel, développée par Pierre Bourdieu : les diplômes, en tant que capital culturel institutionnalisé, ont alors une valeur à la fois marchande et symbolique, comme le montre le sociologue, ce qui valorise leurs détenteurs¹²³. De côté, Patrick Cingolani montre que les travailleurs non qualifiés sont particulièrement exposés à la précarité.¹²⁴ Ainsi, au-delà de permettre aux individus de mobiliser des ressources identitaires certainement une meilleure insertion professionnelle, qui favorise à son tour l'estime de soi : néanmoins, l'observation de l'échantillon montre que plusieurs personnes ne travaillent pas dans la branche de leur diplôme mais ont tout de même un rapport positif à elles-mêmes et à leurs trajectoires, ce qui tend à montrer que le niveau de diplôme a bien un rôle dans la construction identitaire au-delà de son influence sur l'insertion socioprofessionnelle. Précisons également qu'au-delà des diplômes, des savoirs faire divers permettant d'être pluriactif ont par ailleurs été pointés comme une ressource face à la saisonnalité du travail : c'est ce qu'ont souligné de nombreuses personnes rencontrées, et qui semble confirmé par le fait que ceux qui déclarent avoir plusieurs métiers, notamment ceux travaillant comme moniteurs de ski l'hiver et ayant d'autres activités l'été, semblent globalement résister à la précarité.

Les diplômes apparaissent donc bien comme une ressource pour la construction identitaire des individus. Mais au-delà, comme pour les autres ressources évoquées, la construction identitaire apparaît également liée au rapport au territoire des personnes précaires.

¹²² FIEULAINÉ Nicolas, APOSTOLIDIS Thémis, OLIVETTO Fabien, « Précarité et troubles psychologiques : l'effet médiateur de la perspective temporelle », 2006, Op. Cit.

¹²³ BOURDIEU Pierre, « Les trois états du capital culturel » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol 30, Novembre 1979, p3-6

¹²⁴ CINGOLANI, Patrick. *La précarité*. Paris : « Que sais-je », Presses Universitaires de France, 2011, p57

3- La construction identitaire, une ressource fortement liée au territoire

Un certain nombre de travaux montrent l'importance du territoire dans la construction identitaire des personnes. Une enquête menée par l'INED et par l'INSEE montre ainsi que les lieux d'attachement sont le troisième critère d'identification donné par les individus, avec environ un tiers des personnes interrogées qui considèrent cela comme thème important pour se définir¹²⁵. Certains avancent à ce propos que le fait que les noms de famille de manière générale fassent souvent référence à des noms de lieux est une preuve de l'importance du territoire dans l'identité des personnes¹²⁶. Ainsi, le territoire pourrait bien constituer « *un support d'identification et de construction des identités sociales* »¹²⁷.

Les entretiens ont confirmé que la maîtrise du territoire et de ses atouts, réels ou supposés, constituait une ressource pour les individus en matière de construction identitaire. D'abord, la mobilisation des atouts physiques du territoire, pour le côté esthétique du cadre de vie et les activités praticables, permet aux individus de justifier leur choix de lieux de vie, et de trouver dans ce lieu des ressources, un intérêt, qui les place dans une posture plus favorable face à la précarité professionnelle : « *Moi je suis né ici alors... il y a tout, il y a les montagnes* » explique par exemple Raymond. Mais cette idée a déjà été explicitée dans le deuxième point du deuxième chapitre de cette partie, et ne sera donc pas développée davantage ici. Au-delà du cadre physique, le calme des territoires de montagne est très largement évoqué par les personnes rencontrées. Par ailleurs, l'ambiance d'un endroit où « *tout le monde se connaît* » (Chantal), et où « *tout le monde dit bonjour* » (Michèle) est valorisée par une partie du public interrogé. Les mythes positifs autour des habitants des montagnes, traités en première partie de ce travail, se retrouvent alors largement chez certains : « *les montagnards, les vrais en tous cas, de prime abord ils peuvent paraître un peu froids, un peu rustres, et en fait il faut gagner leur confiance, ils vous testent un peu, et si vous êtes fiables vous arrivez à rentrer dans leur cercle d'amis, et là le sentiment que j'ai c'est qu'on les a pour la vie* », raconte Marion, alors que Karim explique qu'il y a en Oisans

¹²⁵ JOUSSEAUME, Valérie, DAVID, Olivier, DELFOSSE, Claire. « Patrimoine, culture et construction identitaire dans les territoires ruraux », *Norois* [En ligne], 204 | 2007/3, mis en ligne le 01 septembre 2007, consulté le 13 janvier 2014. URL : <http://norois.revues.org/1397>

¹²⁶ BLANC Maurice, « Conclusion », in KOEBEL, Michel, WALTER, Emmanuelle. *Résister à la disqualification sociale : espaces et identités*. Paris : l'Harmattan, 2007, p.189

¹²⁷ FOL, Sylvie. *La Mobilité des pauvres : pratiques d'habitants et politiques publiques* Op. Cit p.26, en s'appuyant sur les travaux de Chamboredon J-C, Mathy JP, Méjean A, Weber F (1985) « L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification », *Sociologie du Sud-Est*, n°41, juillet 1984-juin1985

« une autre mentalité, un peu meilleure, un peu plus solidaire, parce que les gens se connaissent tous ». Certains pointent alors l'influence des particularités du territoire montagnard : les gens ont une mentalité différente en Oisans du fait de « *la nature, la neige... les gens vivent ensemble* », avance Mohammed. Se retrouve donc bien ici le constat largement détaillé par Jean-Paul Bozonnet dans l'ouvrage *Des Monts et des Mythes*¹²⁸. Il est ici intéressant de noter la corrélation entre le fait de mettre en avant ces différents atouts du territoire, réels ou supposés, de s'approprier le territoire, et le fait de présenter son parcours et sa situation comme choisis, et donc de résister à la précarité professionnelle. A l'inverse, les personnes qui font face plus difficilement à leur situation précaire vont davantage mettre en avant les contraintes, réelles ou supposées, du territoire, et les mythes négatifs qui y sont associés. Pour eux, le territoire est « *trop calme* » (Chantal), « *il y a rien* » (Sofiane). De plus, ces personnes vont avant tout mettre en avant les contraintes physiques du territoire : « *les montagnes m'oppressent, partout il faut monter* », explique Teresa, « *il fait trop froid* », souligne Sofiane, « *tout est en côte* », remarque Robert. De plus, une vision négative des montagnards émerge de leurs discours : « *dans le nord on est quand même beaucoup plus accueillants, c'est pas une question de dire du mal des gens d'ici, mais il y a pas photos* » note Robert, alors que Teresa indique que « *les gens sont durs comme la montagne* ». Pour ces personnes, ce sont donc davantage les contraintes du territoire qui vont être mises en avant, alors qu'elles sont largement relativisées, voire considérées comme des atouts, par les autres. De plus, ces individus vont davantage se considérer comme extérieur à la population vivant en Oisans : « *les gens je les connais pas trop* » déclare Sofiane, alors que Robert souligne qu'avec les autres habitants de la station où il vit et travaille, ils « *ne se fréquentent pas énormément* ». Ainsi, les entretiens ont montré que la mobilisation des atouts du territoire, réels ou mythiques, va constituer une ressource en matière de construction identitaire pour certains, qui vont s'identifier au territoire et utiliser les caractéristiques du territoire de l'Oisans pour se définir, pour valoriser leur situation, et ainsi limiter la dévalorisation sociale, voire revendiquer leur situation et leur lieu de vie en inversant les stigmates pouvant y être associés, alors que ceux qui ne parviennent pas puiser dans les aspects positifs vont avoir tendance à apparaître submergés par ces contraintes.

La corrélation entre le fait de résister efficacement à la précarité professionnelle et de mobiliser les caractéristiques du territoire comme ressource positive, et la corrélation contraire, correspondent certainement davantage à des cercles vertueux ou à des cercles

¹²⁸BOZONNET Jean-Paul. *Des Monts et des Mythes : l'imaginaire social de la montagne*, 1992, Op. Cit.

vicieux qu'à une relation de cause à effet. Néanmoins, il est bien apparu au cours de l'enquête de terrain que le territoire était en mesure d'apporter des ressources identitaires mobilisables par les individus dans leur construction personnelle. Nos résultats se rapprochent donc de ceux de Sylvie Fol qui, travaillant sur un autre type de territoire, les quartiers urbains défavorisés, a montré que les ménages pauvres peuvent se construire une identité qui compense un statut social et professionnel dévalorisé, en utilisant les ressources apportées par la proximité et l'identification au quartier.¹²⁹ Il apparaît ainsi que pour ceux qui parviennent à donner du sens à leurs trajectoires, à mobiliser les atouts du territoire et à s'y identifier, l'espace montagnard va être un refuge où ils peuvent s'épanouir, alors que pour les autres, il pourrait bien être plutôt un espace de relégation : Alexandre Pagès, dans son travail sur le milieu rural, montre d'ailleurs bien que les espaces périphériques aux villes peuvent constituer des refuges tout aussi bien que des espaces de relégation.¹³⁰ Enfin, Maurice Blanc confirme l'importance de l'identification au territoire dans la construction de soi : « *l'espace participe à la construction de l'identité à travers le processus d'appropriation : on s'identifie à un espace qu'on a le pouvoir de transformer et qui devient un espace approprié* », écrit-il.¹³¹

Ainsi, le territoire apparaît donc bien être important dans la construction identitaire des individus en situation de précarité professionnelle : la maîtrise de ses atouts tant réels que supposés apparaît en effet comme une ressource identitaire pour les individus, et permet ainsi de mieux résister à la précarité, notamment au vu de l'importance de la maîtrise de son identité comme ressource face à la précarité dans une société libérale.

Conclusion du chapitre 2

Ce chapitre a donc confirmé que la maîtrise du territoire dans ses différentes dimensions était une ressource pour résister à la précarité. En effet, la maîtrise des relations sociales sur le territoire, de l'espace physique dans ses dimensions géographiques et économiques, et de la construction identitaire sont apparues déterminantes pour les individus, notamment dans un contexte d'individualisme libéral. Notre analyse s'inscrit d'ailleurs dans

¹²⁹ FOL, Sylvie. *La Mobilité des pauvres : pratiques d'habitants et politiques publiques* Op. Cit., p 160-161

¹³⁰ PAGES, Alexandre. *La pauvreté en milieu rural*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2011, p.159-174

¹³¹ BLANC Maurice, « Conclusion », in KOEBEL, Michel, WALTER, Emmanuelle. *Résister à la disqualification sociale : espaces et identités*. Paris : l'Harmattan, 2007, p.189

la lignée d'autres travaux mobilisés au fil du chapitre, qui avaient aussi noté l'importance des différentes ressources développées ici. Il a également pu transparaître au cours de cette partie que malgré la variété des ressources mobilisables par les individus, toutes les personnes en situation de précarité professionnelle n'étaient pas en mesure de s'en saisir. Il convient donc désormais de s'interroger sur la répartition de ces ressources dans le public en situation de précarité professionnelle, et de manière plus générale sur les enjeux qui traversent le sujet de la précarité en milieu montagnard.

Chapitre 3 : Mobiliser les ressources du territoire : entre inégalités et évolutions au cours de la vie

Si un ensemble de ressources sont disponibles sur le territoire de l'Oisans, pour résister à la précarité professionnelle, l'analyse des éléments observés sur le terrain a également fait émerger deux constats principaux : d'une part, la distribution de ces ressources au sein de la population apparaît inégalitaire, et d'autre part, au-delà de la capacité ou non à mobiliser les atouts du territoire, le rapport à la précarité apparaît lié aux temps de vie des individus. Ce chapitre présentera donc cette analyse des résultats en deux temps : elle développera d'abord l'idée d'une répartition inégalitaire des ressources détaillées dans le chapitre précédent, avant de s'interroger sur le rapport à la précarité selon les temps de vie des personnes.

I- Une distribution inégalitaire des ressources

Cette partie interrogera la manière dont les différentes ressources développées dans le chapitre précédent, liées à la maîtrise du territoire dans ses différentes dimensions, se répartissent au sein de la population. Il sera ainsi vu en quoi certains sont en mesure d'accumuler les différentes ressources alors que d'autres cumulent les handicaps, conduisant ainsi à un dualisme au sein même des personnes en situation de précarité, et à une concurrence entre les différents publics dans l'accès à l'emploi.

1- De l'accumulation des ressources au cumul des handicaps

Le travail de terrain réalisé en Oisans a montré qu'une partie des personnes en situation de précarité professionnelle a tendance à accumuler les ressources développées dans le deuxième chapitre de cette partie, alors que l'autre partie, au contraire, cumule le manque de ces ressources.

D'une part, en effet, il a été observé en analysant les différents entretiens effectués qu'il y avait une corrélation entre la mobilisation de différentes ressources : les personnes maîtrisant le mieux les liens sociaux du territoire étaient également celles qui se logeaient le

plus facilement, les plus mobiles, celles qui profitaient le plus des avantages du cadre de vie, les plus diplômées, et celles étant dotées d'un capital identitaire le plus élevé. Les pages précédentes ont, par petites touches, illustré ce phénomène : les personnes citées dans la mobilisation de telle ou telle ressource l'étaient en général également pour d'autres. A l'inverse, le travail a fait émerger une corrélation entre l'absence de mobilisation des différentes ressources. En effet, de manière globale, les personnes disposant d'un capital social plutôt faible (en tous cas concernant les liens faibles), avaient aussi des difficultés à se loger, à se déplacer au sein et hors du territoire, étaient les moins qualifiées, profitaient peu du cadre de vie et disposaient de ressources identitaires plus faibles. La ressource familiale est toutefois apparue comme une exception à plusieurs reprises, les individus, même dotés de très peu de ressources leur permettant de faire face à la précarité professionnelle, mettaient en effet parfois en avant l'aide reçue de la part de leur famille, davantage en matière de soutien moral ou en service rendus qu'en termes financiers : « *j'ai ma famille ici, sinon je sais pas si je pourrais rester...c'est surtout psychologiquement, et pour garder les enfants de temps en temps... mais financièrement personne* », explique par exemple Teresa. Ce constat de l'importance de la famille se retrouve d'ailleurs dans les travaux d'Alain Degenne, Marie-Odile Lebeaux, et Yannick Lemel, qui constatent que la proportion de relations familiales est plus importante chez les populations les plus défavorisées¹³².

Ainsi, la corrélation entre la mobilisation ou la non mobilisation des différentes ressources semble prouver l'existence de liens entre ces dernières. Ces relations semblent d'ailleurs largement prouvées dans les différents travaux sur chacune des ressources évoquées dans ce travail. Concernant par exemple le lien existant entre les relations sociales et les ressources identitaires liées au territoire, Maurice Blanc affirme que « *l'identité positive ou négative tient au fait de se sentir accueilli et reconnu, ou, au contraire, rejeté et méprisé* »¹³³. Le même auteur affirme d'ailleurs, comme cité dans le deuxième chapitre, que si le territoire participe à la construction identitaire, c'est à travers un processus d'appropriation, qui « *conduit à considérer un espace comme sien* » : or, la propriété privée est pour lui la traduction juridique de cette appropriation¹³⁴, ce qui aide à mieux comprendre le lien entre la ressource de la propriété et les ressources identitaires permettant de faire face à la précarité

¹³² DEGENNE Alain, LEBEAUX Marie-Odile, LEMEL Yannick, « Le Capital Social dans la vie de tous les jours », in BEVORT Antoine, LALLEMENT Michel (dir.), *Le Capital Social : Performance, équité et réciprocité*, 2006, Op. Cit. p.125

¹³³ BLANC Maurice, « Conclusion », in KOEBEL, Michel, WALTER, Emmanuelle. *Résister à la disqualification sociale : espaces et identités*. Paris : l'Harmattan, 2007 p.190

¹³⁴ Ibid. p.195

professionnelle en territoire de montagne, bien que ce ne soit pas le seul enjeu de la propriété privée. Un autre exemple dans la littérature scientifique de lien entre les différentes ressources est apporté par Alain Degenne, Marie-Odile Lebeaux, et Yannick Lemel, qui montrent que la taille du réseau social des personnes s'accroît avec leur niveau social¹³⁵. A l'inverse, d'autres montrent les liens existant entre les manques de différentes ressources. Il apparaît alors que les personnes dépourvues de ressources, les plus précaires, ont tendance à accumuler les handicaps : plusieurs auteurs parlent ainsi du « cumul des désavantages sociaux », caractéristique des situations de précarité et de pauvreté.¹³⁶

Il vient donc d'être montré une tendance à l'accumulation des différentes ressources pour une part de l'échantillon, tandis qu'une autre partie a tendance à accumuler la non mobilisation de ces différentes ressources, et ainsi, au contraire, à cumuler les handicaps, rendant ainsi plus ardue leur capacité à résister à la précarité professionnelle auxquelles ils sont confrontés. Ainsi semble émerger l'idée d'une segmentation de la population précaire, entre d'une part, ceux qui accumulent les différentes ressources évoquées dans le deuxième chapitre, et d'autre part ceux qui ne sont pas dans une posture leur permettant de les mobiliser.

2- Une société montagnarde duale ?

La première partie de ce travail, en s'appuyant notamment sur les travaux d'Alain Touraine et d'Alain Lipietz¹³⁷, avait montré le dualisme existant dans la société française entre d'une part les individus « in », bien insérés socialement et professionnellement, et ceux « out », tenus à l'écart des emplois stables, qui restent en périphérie du système socio-économique. Or, il est apparu dans notre travail que ce dualisme se retrouvait en territoire de montagne non seulement entre les personnes disposant d'emplois stables et les autres, mais également au sein même des individus en situation précaire.

¹³⁵ DEGENNE Alain, LEBEAUX Marie-Odile, LEMEL Yannick, « Le Capital Social dans la vie de tous les jours », in BEVORT Antoine, LALLEMENT Michel (dir.), *Le Capital Social : Performance, équité et réciprocité*, 2006, Op. Cit. p.125

¹³⁶ Voir par exemple : MARIC Michel, GREGOIRE Emmanuel, LEPORCHER Lucie, « La prise en charge des populations dites précaires dans les établissements de soins », Document de travail de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), n°81, novembre 2008, p.8

¹³⁷ TOURAINE Alain, « Face à l'exclusion », in *Citoyenneté et Urbanité*, 1991, Op. Cit., et LIPIETZ Alain, *La société en sablier*, 1996, Op. Cit.

Tout d'abord, plusieurs personnes rencontrées citaient l'existence de personnes disposant d'emplois stables, mettant en avance la rareté de ce type d'emplois. Sofiane, par exemple, qui cherche sans succès un emploi dans la restauration collective, cite ceux qui sont employés dans « *les cantines scolaires, les maisons de retraite* » et souligne que « *les gens ils y restent quand ils ont des places comme ça !* ». De son côté, Chantal estime que « *il y a pas grand chose, donc dès qu'on trouve une place on essaye de la garder !* ». Ces remarques, similaires à ce qui a pu être retrouvé chez d'autres personnes interrogées, montre bien qu'il existe, sans surprise au vu des chiffres donnés en première partie qui établissaient qu'un peu plus de la moitié des salariés de l'Oisans étaient en CDI, qu'il existe une séparation entre ceux disposant de ces emplois stables, et les autres. Ainsi, ce premier constat tend à confirmer la pertinence de mobiliser les travaux d'Alain Lipietz et d'Alain Touraine¹³⁸ faisant état d'une société duale.

Mais au-delà de cette segmentation, une autre fracture est apparue dans l'enquête : le dualisme se retrouve également au sein des personnes en situation de précarité professionnelle. Comme cela est apparu dans le chapitre précédent et dans le premier point de ce chapitre, une séparation a émergé entre d'une part des individus qui accumulent les différentes ressources disponibles sur le territoire, et qui résistent ainsi à la précarité professionnelle et aux contraintes du milieu montagnard pour s'inscrire dans des trajectoires de vie qui leur conviennent, et d'autre part ceux qui cumulent le manque de ressources, qui ne maîtrisent pas les différentes dimensions du territoire, et qui sont confrontés à l'échec de leurs projets de vie. Le fossé qui sépare des personnes comme Audrey et des personnes comme Sofiane est particulièrement illustrateur. La première, qui a atteint le niveau du baccalauréat, travaille comme serveuse saisonnière dans différents bars et restaurants : bien insérée socialement, elle dispose de nombreux « liens faibles » qui lui permettent de trouver du travail facilement pendant les périodes de transitions, elle est logée dans l'appartement de ses parents, se déplace hors saison pour aller travailler à l'océan, aime le ski, faire la fête, profiter de la beauté de la montagne, et se déclare satisfaite de sa situation. Le second, peu qualifié, déclare connaître peu de monde, a des difficultés à payer son logement, se déplace en voiture mais doit composer avec sa compagne qui elle n'a pas le permis de conduire ce qui empêche Sofiane de se rapprocher de son lieu d'emploi potentiel, n'aime pas les sports de montagne et met en avant les contraintes du territoire, doit faire face à des périodes de chômage importantes, et n'arrive pas à trouver un emploi dans le domaine qu'il souhaite. Un autre

¹³⁸ Ibid.

exemple, qui peut apparaître relativement anecdotique, renforce le constat d'une segmentation entre « in » et « out » au sein des personnes précaires : chaque année, la société gérant les remontées mécaniques de l'Alpe d'Huez envoie un courrier aux personnes ayant travaillé à la station l'année précédente, leur proposant un nouvel emploi saisonnier. Ainsi, les saisonniers travaillant dans cette station, bien que restant en situation de précarité professionnelle, peuvent prétendre à une relative stabilité, alors que les autres, tenus à l'écart de ces emplois, restent en périphérie. Au vu des résultats du travail de terrain, il existe donc bel et bien un dualisme au sein des personnes en situation de précarité, issu d'une répartition inégale des ressources permettant de résister à un rapport fragile à l'emploi. Précisons qu'une des difficultés principales face à laquelle les individus apparaissent inégaux est la gestion des périodes de transitions et de ruptures, montrées plus haut comme importantes pour caractériser les situations des personnes précaires : en effet, si trouver un emploi temporaire une fois n'apparaît pas être le plus difficile, les stations touristiques étant des bassins d'emplois importants lors de la saison d'hiver, c'est la capacité à sécuriser les transitions entre les emplois, et ainsi à trouver une certaine régularité de situation et de revenus, qui distingue les individus.

Différents travaux permettent de conforter l'idée que les ressources permettant de faire face à la précarité sont inégalement réparties au sein de la population. Par exemple, Mark Granovetter montre que les réseaux sociaux ne sont pas répartis de manière égale entre les individus, et engendrent ainsi une inégalité sur le marché du travail¹³⁹ : ce constat permet de mieux comprendre les inégalités existantes entre les individus ayant un réseau de connaissance leur permettant de trouver facilement du travail et les autres. Les recherches de Pierre Bourdieu peuvent également être mobilisées ici : certains individus, montre-t-il, accumulent du capital économique, social, et culturel, alors que d'autres en sont privés, ce qui est source d'inégalités et de rapports de domination dans la société¹⁴⁰. Évoquons également brièvement ici la possibilité d'une lecture genrée de la situation : bien que n'ayant pas assez d'éléments pour travailler davantage cette idée, il a été mentionné au cours de certains entretiens que la situation pourrait être plus aisée pour les hommes, car ceux-ci sont plus facilement embauchés sur les différents chantiers se déroulant sur le territoire, ce qui leur

¹³⁹ Mark, « L'influence de la structure sociale sur les activités économiques », 2006, Op. Cit., p.14/15

¹⁴⁰ PELLETIER Willy, « La révolution Bourdieu », *Rouge n°1955*, Janvier 2002 [en ligne], consulté le 10 juillet 2014, URL : http://www.fondation-copernic.org/IMG/pdf_La_revolution_Bourdieu.pdf

faciliterait la gestion des intersaisons, qui comme cela a été montré constituent des moments charnières.

Ainsi, les inégalités dans l'accès aux différentes ressources du territoire, et donc dans la capacité à résister à la précarité professionnelle, confirme les analyses du libéralisme présentées en première partie : si l'individualisme libéral permet à certains de s'épanouir comme individus car ils disposent des ressources leur permettant de s'en sortir, il laisse de côté ceux qui, ne disposant pas de ressources, restent en marge de ce système. Par ailleurs, un phénomène de concurrence entre les différents publics a été remarqué.

3- Un phénomène de concurrence entre les publics

Les différents entretiens réalisés sur le territoire ont également mis en évidence l'existence d'un phénomène de concurrence entre les différentes catégories de publics présentes sur le territoire, à différents niveaux.

Tout d'abord, certains notent la concurrence qu'ils connaissent sur les emplois saisonniers, les CDD, et de manière générale les emplois salariés liés au tourisme. Cette concurrence dans l'accès au travail se manifeste d'abord avec les personnes plus jeunes, selon certains. C'est par exemple le cas de Teresa, qui déclare : *« Oui, il y a la concurrence, surtout la jeunesse, parce que les jeunes sont plus disponibles [...], ils s'adaptent plus vite, ils savent faire par exemple le ski »*. Ainsi, pour les personnes qui ne se considèrent plus comme jeunes, la jeunesse peut apparaître comme un public concurrent au vu de ses ressources. Par ailleurs, pour le même type d'emploi, un phénomène de concurrence s'observe avec les personnes venues de l'extérieur du territoire. C'est par exemple ce que souligne Chantal : *« moi ça me fait râler quand je vois que moi je suis d'ici et qu'ils embauchent des gens de l'extérieur, de Grenoble ou d'ailleurs et qui des fois ces gens là finissent à rester à l'année... parce que nous des fois on est ici et on sait même pas qu'il y avait une place à tel endroit ! [...] Quand on voit que des gens qui arrivent d'ailleurs et qui ont des meilleures places que nous, ouais, la concurrence elle est là, et ça fait un peu râler quoi... après ils sont peut-être plus diplômés que nous... mais bon. »* Teresa note d'ailleurs cette concurrence de travailleurs venus de l'extérieur : *« la concurrence... oui, je sais qu'il y a des gens qui arrivent du sud, ils font leur saison ici, après ils repartent faire leur saison au sud »*. Ainsi, plusieurs sont les personnes qui déplorent une concurrence autour des emplois salariés liée à la venue depuis l'extérieur de personnes plus jeunes, plus qualifiées. Si cette manière de vivre la situation correspond

certainement à une réalité, il est toutefois à noter que cette vision de la concurrence entre locaux et personnes venues d'ailleurs est parfois renversée : Sofiane, qui a de la famille en Oisans et qui a passé une partie de son enfance à Bourg d'Oisans, mais qui habite pour le moment à Grenoble, remarque en effet de son côté que pour travailler en station, *« les patrons aiment mieux embaucher ceux qui viennent de Bourg d'Oisans ou qui sont sur place, parce que vu que l'hiver il y a la neige, c'est compliqué d'être loin »*. Sofiane souligne également que les personnes qui occupent des emplois stables dans le domaine qui l'intéresse, la restauration collective, sont plutôt des gens originaires de Bourg d'Oisans. Ainsi, sans remettre en cause la concurrence entre les locaux et les autres, les remarques de Sofiane permettent de constater que le phénomène n'est pas à sens unique, aucune catégorie de public n'étant systématiquement avantagée.

De plus, ce phénomène de concurrence a été remarqué du côté des commerçants indépendants. Ceci s'observe d'une part entre les locaux et les personnes arrivées plus récemment sur le territoire et qui ont ouvert un commerce ou repris une enseigne. C'est par exemple ce que remarque Pascale, qui n'est pas originaire du territoire mais dont la belle-famille est originaire de l'Oisans et lui a légué son commerce : *« On est quatre magasins de sport ici... celui qui a racheté à côté n'est pas d'ici, les autres oui, ils sont d'ici. Les gens d'ici étaient envieux, car c'était leur station, c'est eux qui ont créé ça, donc il y a qu'eux qui savent faire... »*. Elle souligne d'ailleurs que les « autochtones » et ceux arrivés plus récemment *« n'ont pas la même façon de travailler »*, car les gens d'ici *« ont construit »*, ils ont donc *« la mentalité d'ouvrir tout le temps, tous les jours, même s'il n'y a personne... alors qu'on voit les nouveaux commerces, s'il y a personne ils ferment [...], il faut le mieux tout de suite, pas faire d'effort... »*. Pascale note toutefois que cette concurrence tend à s'estomper, car de plus en plus de nouvelles personnes s'installent à la station. Au-delà de ces différences dans la manière de faire, et de la concurrence qui en découle entre les locaux et les autres, Alain constate que la concurrence concerne également les autochtones entre eux : *« il y a des enjeux financiers, commerciaux, fonciers, qui sont tels que ça crée des tensions [...] je bossais dans les 3 vallées, en Savoie, et c'est une ambiance que j'avais déjà trouvée là-bas, des gens qui se tirent la bourre, qui sont plus ou moins à couteaux tirés... donc c'est pas spécifique à l'Oisans, après c'est décuplé à mon avis sur des petites stations comme celle-là »*. Ainsi, les ressources n'étant pas distribuées de manière égale entre tous, la concurrence touche également les commerçants indépendants, que ce soit entre autochtones et personnes arrivées plus récemment, ou entre les locaux.

La rareté de l'emploi et l'inégale répartition des ressources amène donc à une concurrence entre les publics dans l'accès à l'emploi en territoire de montagne. Ce constat rejoint ainsi celui de Pierre Bourdieu, qui souligne que dans une société où le chômage est très important et où la précarité est largement répandue, il existe une concurrence pour le travail, qu'il présente comme « *destructrice de toutes les valeurs de solidarité et d'humanité* ». ¹⁴¹

Cette partie a donc montré que du fait de l'accumulation des ressources par une partie de la population en situation de précarité professionnelle, et au contraire du cumul des handicaps pour d'autres, un dualisme existe au sein même des personnes en situation de précarité professionnelle, en plus de celui existant entre les personnes disposant d'un emploi stable et les autres. Cette distribution inégalitaire des ressources est alors concomitante à un phénomène de concurrence entre les différents publics. Ces constatations confirment donc bien l'hypothèse mobilisant les caractéristiques de l'individualisme libéral : si certains réussissent à s'épanouir dans ce système, car ils disposent des ressources individuelles nécessaires, d'autres en sont exclus. Cela étant dit, même ceux disposant d'un certain nombre de ressources peuvent à un moment de leur vie être confronté à une situation qui ne les satisfait plus.

II- Précarité et temps de vie

L'enquête a également montré que si la résistance à la précarité différait selon les personnes, le rapport à la précarité variait aussi en fonction des temps de vie des personnes entretenant un rapport fragile à l'emploi. Ainsi, si la situation apparaissait acceptée par une partie de la population pendant quelques années, elle est ensuite plus difficile à gérer, ce qui interroge sur la possibilité de transitions vers des trajectoires plus stables pour les personnes en situation de précarité professionnelle en territoires de montagne.

¹⁴¹ BOURDIEU Pierre, « La précarité est aujourd'hui partout », Intervention lors des rencontres européennes contre la précarité. Grenoble : Ed. Liber Raison d'agir, 1997. [En ligne : consulté le 7/07/2014 : <http://www.gurn.info/en/topics/precarious-work/social-impacts/la-precarite-est-aujourd'hui-partout>]

1- D'une situation choisie...

Il est apparu au cours des entretiens que, pour les personnes qualifiées plus haut de « in », la précarité professionnelle est acceptée, voire choisie et revendiquée, tant que la personne est jeune et qu'elle considère la situation comme temporaire.

C'est notamment le cas des saisonniers, qui affirment prendre plaisir à « *vivre au jour le jour* », comme déclare Laure, et qui acceptent globalement leur situation malgré les contraintes de leur type d'emploi, dont ils sont conscients. Teresa, qui a aujourd'hui 42 ans, se rappelle ainsi des années où elle était plus jeune : les emplois précaires « *me dérangent moins, parce que j'avais ni mari ni enfants, donc on est plus disponible, on a plus la pêche, on est plus forts... on peut pas comparer* ». De la même manière, Chantal, 44 ans, se souvient que « *au début, on est content [...], quand on est jeune on s'en fout un peu [...], j'ai commencé les saisons à 19 ans, c'est pas pareil, il y a une ambiance, on est dans le truc !* ». Il apparaît donc bien que pour ces individus, le rapport positif à la situation de précarité est lié à l'âge : bien que chez ceux qui ont dépassé ce stade il puisse y avoir une tendance à idéaliser le passé, la répétition du constat que la situation était mieux acceptée quand la personne était plus jeune semble prouver la réalité de ces affirmations. Ainsi, tant qu'elles sont « jeunes », les personnes (en tous cas celles bien insérées socialement et professionnellement) se situent dans ce que Nicolas Fieulaine nomme le registre du « présent hédoniste », qui correspond à une attitude où les personnes se projettent peu dans le futur mais profitent du présent¹⁴² Précisons que ce qui est ici entendu comme jeunesse ne correspond pas vraiment à un âge précis, mais plutôt à un temps de vie qu'Olivier Galland définit comme une « *phase d'expérimentation et de recherche de soi dont la durée est indéterminée et l'horizon lointain* »¹⁴³. Or, toujours selon le même auteur, cette période dure de plus en plus longtemps¹⁴⁴ : ainsi, un rapport positif à la situation de précarité professionnelle peut durer jusqu'à relativement tard, la naissance des enfants étant souvent un tournant dans la vie des personnes rencontrées¹⁴⁵.

¹⁴² FIEULAINÉ Nicolas, APOSTOLIDIS Thémis, OLIVETTO Fabien, « Précarité et troubles psychologiques : l'effet médiateur de la perspective temporelle », 2006, Op. Cit. p.7

¹⁴³ GALLAND, Olivier. *Les jeunes*- 7e édition. Paris : La Découverte, 2009. p12

¹⁴⁴ GALLAND, Olivier, 2009, *op. cit.* Chapitre IV

¹⁴⁵ La naissance d'un premier enfant est d'ailleurs un des attributs du statut d'adulte : voir sur ce point FRANCE, Conseil Économique, Social et Environnemental. *25 ans de politiques d'insertion des jeunes : quel bilan ?* - [en ligne] Journaux officiels, Novembre 2008, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000686/0000.pdf> p.13-14

Cependant, si la précarité apparaît bien acceptée par une partie des personnes en situation de précarité pendant un certain temps, vient ensuite souvent un moment où elle n'est plus vécue de la même manière.

2- ... à une situation subie.

L'emploi précaire, même pour les individus disposant d'un certain nombre de ressources permettant d'y faire face, apparaît moins bien accepté à mesure que les individus évoluent dans leurs trajectoires de vie.

Cette remarque est d'abord étayée par les dires de personnes qui considèrent leur situation comme choisie et satisfaisante, mais qui arrivent peut-être, autour d'une trentaine d'années, à un tournant. « *Vers trente ans tu commences à plus être dans le même truc, tu te poses un peu, je vais retravailler là cet été [...], tu vois par exemple j'aimerais bien avoir une maison, un jardin...* », déclare par exemple Laure, alors que Sébastien explique que « *par contre, en perspective d'évolution, d'avenir, il y a pas grand chose quoi ? Ca reste bien pour le moment, mais tu te dis à long terme... c'est ça le point négatif* » et qu'Audrey, elle, déclare qu'elle « *envisage un jour peut-être d'arrêter les saisons, pour avoir une vie normale* ». Les propos d'individus plus âgés confirment l'idée que la précarité n'est pas vécue de la même manière en vieillissant : « *quand on devient parent ça devient plus dur, quand les enfants sont malades... moi je suis une maman poule donc les enfants c'est d'abord et après je m'adapte [...] mais voilà, c'est pas évident, c'est fatigant* », explique par exemple Teresa, 42 ans. Le récit de Chantal, 44 ans, est encore plus éclairant : « *On fait des saisons, des saisons, des saisons, puis après c'est fatigant au bout d'un moment, arrivé un âge.... au début on est content, mais moi à mon âge ça m'a saoulé quoi ! [...] Quand on est jeune on s'en fout un peu, et après avec l'âge on prend du recul et c'est dur. [...] Jusqu'à 25, 26 ans ça va, mais après... après, les gosses, tout ça, c'est plus pareil, c'est dur.* »

Ainsi, les entretiens ont montré que même pour les personnes disposant de certaines des ressources développées dans le deuxième chapitre de ce travail, même pour ceux qui ont pu très bien faire face à la précarité de leur emploi pendant plusieurs années, il peut arriver un moment où la situation devient plus difficile, et n'est plus acceptée. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs éléments. D'abord, comme l'explique Nicolas Fieulaine, si certains assument leur précarité, cela finit par être usant : même si les individus se mettent un temps à

l'écart de la norme du futur, en vivant volontairement au jour le jour, à un moment ils s'y retrouvent confrontés.¹⁴⁶ Par ailleurs, être jeune, davantage disponible et adaptable, a été présenté comme une ressource : les personnes plus âgées vont alors subir la concurrence de la part des jeunes sur le marché du travail, comme montré plus haut.

Il apparaît donc bel et bien que l'âge, davantage au sens de temps de vie que d'âge précis, est bien une variable à prendre en compte dans la capacité à faire face à la précarité professionnelle. Dès lors la situation des personnes qui après plusieurs années de précarité professionnelle aspirent à une certaine stabilité peut interroger.

3- Une partie de la population condamnée à rester précaire ?

Il convient désormais de s'interroger sur la situation des personnes qui, après avoir résisté à des situations de précarité, aspirent à une trajectoire plus stable.

Tout d'abord, il est apparu que certains parvenaient à une situation relativement stable. C'est par exemple le cas de Robert et d'Yvan, qui travaillent désormais à l'année, le premier comme agent d'entretien pour des résidences de tourisme, l'autre comme employé communal d'une station de l'Oisans. Ainsi, ces personnes, bien que n'ayant pas des salaires élevés, connaissent maintenant une stabilité de leur emploi, et malgré les contraintes propres à la montagne qu'ils continuent de rencontrer, sont ainsi parvenus à stabiliser leurs trajectoires, alors qu'ils approchent de la retraite. D'autres, en revanche, ne parviennent pas à trouver cette stabilité, et se maintiennent dans des contrats précaires. Les cas de Teresa, Chantal, ou encore Michèle ont déjà été développés, et illustrent ces difficultés à stabiliser le rapport à l'emploi à mesure que les années passent. Citons aussi la situation d'Audrey, qui si elle envisage un jour d'arrêter de travailler de manière saisonnière, « *ne sait pas quoi faire* ». Ainsi, pour cette frange de la population, la situation face à la précarité professionnelle peut apparaître plus compliquée.

Ce constat rejoint ainsi celui de Patrick Cingolani, qui montre dans ses recherches l'existence d'un public de « *travailleurs intérimaires ou précaires vieillissants* », qui ont travaillé en s'arrangeant avec différents types de contrats précaires, et qui se retrouvent en grande difficulté, sans emploi, arrivés à une cinquantaine d'années. Face à ces situations, à la

¹⁴⁶ FIEULAINÉ Nicolas, intervention dans le cadre du master Villes, Territoires et Solidarités, séminaire « Les politiques de l'usager », le 13 mai 2014.

difficulté de la transition entre une précarité assumée et une stabilité de l'emploi dans un territoire intrinsèquement lié à la précarité professionnelle, l'interrogation de Richard Dethyre, qui se demande si les jeunes et les adultes saisonniers sont « *condamnés à rester précaires* »¹⁴⁷, apparaît cruciale. Sans affirmer que les personnes en situation de précarité sont enfermées définitivement dans cette situation, l'enquête de terrain a toutefois bien montré les contraintes pesant sur les trajectoires de vie des personnes, et les difficultés rencontrées par nombre d'entre eux pour stabiliser leur rapport à l'emploi.

Cette partie a donc montré qu'en plus des inégalités et du dualisme évoqués précédemment, même les individus disposant d'un certain nombre de ressources peuvent, à mesure qu'ils vieillissent, basculer dans des trajectoires de vie qui ne correspondent plus à leurs attentes, et ainsi résister plus difficilement à la précarité professionnelle. Si certaines situations de précarité peuvent être choisies et revendiquées, il est désormais indéniable qu'un certain nombre de situations sont subies par les individus, et sont alors la cause de souffrances. Dès lors, le rôle de l'action publique face à ces situations peut être interrogé.

¹⁴⁷ DETHYRE Richard, « Les droits des saisonniers : limités et bafoués. » 2012, Op. Cit. p.167

Conclusion

La première partie de ce travail avait montré que la précarité était intrinsèque à une large frange de l'emploi en montagne, du fait des contraintes liées à ces territoires et à leur dépendance vis à vis du tourisme et des conditions naturelles. Pourtant, comme supposé puis confirmé lors des entretiens, si certains individus sont mis en grande difficulté par cette précarité professionnelle, d'autres parviennent à mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser leurs projets et s'inscrire dans des parcours qui leur conviennent, et ce malgré la fragilité de leur rapport à l'emploi. L'interrogation principale qui a alors guidé ce travail était de savoir quelles ressources disponibles dans les territoires de montagne permettent aux individus de résister à la précarité professionnelle et aux contraintes du milieu, pour leur permettre de s'inscrire dans des trajectoires de vie qui leurs conviennent, et comment ces ressources se répartissent dans la population.

L'hypothèse principale que la maîtrise du territoire dans ses différentes dimensions est une ressource centrale pour les personnes précaires a été confirmée par le travail de terrain, mené en Oisans. D'abord, la maîtrise des relations sociales, essentiellement sur le territoire, est une ressource pour les individus : renvoyant à des apports différents selon l'intensité et la multiplicité de ces liens, l'inscription dans des réseaux sociaux, qu'ils soient familiaux, amicaux, ou de simples connaissances, est apparue comme une ressource importante face à la précarité de l'emploi. Ensuite, la maîtrise de l'espace montagnard dans ses dimensions physiques et économiques, à travers la propriété privée, la mobilité, et la capacité à mobiliser les atouts du cadre de vie, permet également à certains individus en situation de précarité de s'inscrire dans un rapport positif à leur situation : la propriété privée apparaît effectivement comme un facteur de sécurité important, tandis que la mobilité permet aux individus d'aller chercher les ressources du territoire là où elles sont, notamment en terme d'emploi, mais aussi à se distancier du territoire pour le vivre de manière plus libre ; la capacité à mobiliser les atouts du cadre de vie permettant quant à elle de se saisir de ressources en termes esthétiques et de loisirs, ce qui est particulièrement mis en avant chez certains individus précaires. Enfin, la maîtrise de sa construction identitaire est également apparue comme cruciale pour se construire en tant qu'individu malgré des situations précaires marquées par la

fragmentation du travail, et ainsi s'inscrire dans des trajectoires issues de choix personnels et dans lesquelles ils peuvent s'épanouir. Or, au-delà de l'importance des diplômes, la mobilisation des atouts, réels ou supposés, du territoire, et l'identification à celui-ci sont apparus être des ressources identitaires pour certains individus : dès lors, la maîtrise de son identité apparaît bien lié à la maîtrise du territoire. Ainsi, l'ensemble de ces ressources, permettent aux individus en capacité de les mobiliser de faire face aux contraintes du milieu montagnard, et à la précarité qui touche une part importante des travailleurs de l'Oisans. Le travail de terrain a notamment montré que ces ressources permettent de faire face aux périodes de ruptures, imposées par les rythmes saisonniers, la pluriactivité, et la précarité de l'emploi : en sécurisant ces transitions, les ressources évoquées permettent de faire face à des moments apparus comme cruciaux dans les parcours des individus rencontrés.

Le travail a également montré que si un certain nombre de ressources existent effectivement sur le territoire de l'Oisans, celles-ci ne sont pas mobilisables par tous. Il a ainsi été mis en évidence les inégalités existantes entre d'une part ceux qui parviennent à accumuler les différentes ressources et qui parviennent alors à réaliser leurs projets, et d'autre part ceux qui cumulent les handicaps et qui, ne parvenant pas à leurs buts, se retrouvent dans des situations qui ne leurs conviennent pas. Ainsi, il a été observé en Oisans non seulement une segmentation entre les personnes occupant des emplois stables et celles cantonnées aux emplois précaires, qui correspond aux constats faits par Alain Touraine et Alain Lipietz, développés plus haut, mais également un phénomène de dualisme au sein même des personnes en situation de précarité professionnelle, d'autant plus qu'une concurrence entre les différents publics peut être observée. L'analyse faite ici rejoint alors les travaux exposés en première partie qui montrent en quoi l'individualisme libéral qui caractérise les sociétés contemporaines et qui concerne plus précisément les territoires de montagne, est inégalitaire. Nous avons effectivement vu, en s'appuyant entre autres sur les travaux de Robert Castel et de Christian Le Bart que dans ce contexte, si certains disposent des ressources nécessaires pour s'en sortir et se réaliser en tant qu'individus, d'autres, privés de ces ressources, sont mis en difficulté, et subissent alors de plein fouet la précarité de leur emploi, cumulant alors précarité socio-économique et précarité identitaire.¹⁴⁸

Au-delà des inégalités dans la distribution des ressources, un rapport différencié à la précarité professionnelle au cours des trajectoires de vie des personnes a été mis en évidence

¹⁴⁸ BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (dir.) *Précarités : contraintes et résistances*, 2014, Op. Cit. p.257 ; LE BART Christian, *L'individualisation*. 2008, Op. Cit.

dans ce travail. En effet, si la fragilité du rapport à l'emploi peut ne pas poser des problèmes aux individus bien insérés socialement et disposant des ressources nécessaires pour résister à la précarité professionnelle tant qu'ils sont jeunes et qu'ils considèrent leur situation comme temporaire, il peut en aller tout autrement à mesure que les personnes vieillissent, et notamment après l'arrivée d'un premier enfant : dès lors, la situation de précarité professionnelle apparaît souvent moins acceptée, et ne correspond plus à un choix de vie. Or, pour ces personnes, stabiliser leurs situations apparaît souvent bien difficile, ce qui interroge non seulement sur leurs devenir à elles, mais aussi sur celui des individus, notamment saisonniers, qui se satisfont actuellement de leur situation, mais qui envisagent, dans un futur pour l'instant indéterminé, de stabiliser leurs parcours : une partie d'entre eux est-elle alors condamnée à rester précaire ?

Quels enjeux pour l'action publique ?

Ainsi, s'il est sans doute plaisant d'imaginer, en pensant aux travailleurs des territoires de montagne, des météores choisissant de passer l'hiver sur les sommets enneigés et l'été au bord des flots, cette vision là, pourtant utilisée par les pouvoirs publics et le Medef pour justifier une réglementation inférieure en termes d'accès aux droits pour les saisonniers par rapport aux autres CDD¹⁴⁹, apparaît très partielle et masque un certain nombre de situations bien différentes. Ces situations parfois délicates face à la précarité professionnelle justifient dès lors de considérer que la précarité en territoire de montagne est un enjeu pour les pouvoirs publics : c'est cet aspect qui va désormais être développé, à travers quelques pistes de réflexions autour de l'action publique, qui découlent de ce travail.

Le premier enjeu concerne la saisie de l'offre institutionnelle, et plus précisément de l'aide sociale, par les personnes précaires. En effet, ces aides ont été très peu citées par les personnes rencontrées quand elles détaillaient les ressources leur permettant de faire face à leur situation. Sans tirer de conclusions hâtives étant donné que la question du recours à l'aide sociale n'était pas au cœur du travail, quelques considérations peuvent néanmoins être faites. Comme écrit dès le début du chapitre détaillant les ressources mobilisées par les personnes en situation de précarité, des alternatives existent à l'offre publique, et ce sont ainsi ces

¹⁴⁹ DETHYRE Richard, « Les droits des saisonniers : limités et bafoués. » 2012, Op. Cit., p.160

alternatives qui ont été étudiées dans ce mémoire. Or, selon l'Odenore, il est « *probable que le recours aux alternatives soit d'autant plus important quand l'offre publique est contingentée et soumise à des conditions d'accès restrictives ou contraignantes* »¹⁵⁰. Cette analyse apparaît pertinente pour éclairer les constats faits en Oisans. En effet, l'irrégularité de l'emploi qui concerne la majeure partie des personnes rencontrées rend difficile la saisie de l'aide sociale, par exemple du Revenu de Solidarité Active (RSA), en partie car elle provoque des allers retours constants entre éligibilité et inéligibilité à l'offre, comme en témoignent les propos de Teresa : « *si on dépasse un tout petit peu on perd les droits [...], quand je faisais la saison d'hiver je gagnais bien ma vie, mais je perdais tellement les droits d'un coup qu'il me restait très peu pour vivre [...], c'est pour ça qu'il faut travailler non-stop* ». Plus généralement, différentes personnes parlent de la « *galère* », du « *bin's* », avec les documents administratifs. Ainsi, la question de l'adaptation de l'aide sociale aux spécificités de l'emploi en montagne se pose. Les recherches sur le non-recours aux droits sociaux montrent effectivement que si d'une part ce phénomène s'explique par des obstacles de nature cognitive et notamment les problèmes d'information, de compréhension, et d'autonomie dans les démarches administratives¹⁵¹, il peut d'autre part être le fruit d'une non-adaptation de l'offre publique aux besoins de ses destinataires potentiels¹⁵². Quoi qu'il en soit, la question du non-recours aux droits sociaux, qui touche probablement une partie non négligeable des personnes en situation de précarité professionnelle en territoire de montagne, apparaît comme un enjeu pour les pouvoirs publics : en effet si comme cela a été montré il existe des alternatives à l'aide sociale, que certains mobilisent, d'autres ne les mobilisent pas, et ne recourent pas nécessairement à l'offre publique. D'ailleurs, l'isolement des personnes, le manque de soutien, pourrait favoriser le non-recours¹⁵³, ce qui apparaît d'autant plus problématique pour ces individus. Si elle n'a pas été traitée en tant que telle dans ce travail, la question du non-recours aux droits sociaux semble donc toutefois constituer un enjeu important, et peut constituer une piste de recherche et d'action pertinente.

Si l'adaptation de l'offre publique aux spécificités de l'emploi montagnard pose question, c'est comme écrit plus haut avant tout dû à ses difficultés à intégrer les périodes de ruptures et de transition intrinsèques à la saisonnalité de l'activité économique en montagne.

¹⁵⁰ WARIN Philippe, « Le non-recours : définition et typologie », *Documents de travail de l'Odenore*, Juin 2010, p.3

¹⁵¹ WARIN Philippe, « Le non-recours aux droits comme question publique », *Documents de travail de l'Odenore*, Décembre 2011, p.5

¹⁵² Ibid. p.5-6

¹⁵³ Entretien avec Philippe Warin, *La Gazette Santé Social* n°53, juin 2009.

Or, affirme Richard Dethyre, « Si l'on reconnaît que la saisonnalité touristique a un caractère structurel par nature, qui 'consomme' des salariés en les contraignant à une activité intermittente, ceux-ci doivent être accompagnés par l'État pour que les parcours professionnels soient sécurisés. »¹⁵⁴. Cette affirmation, qui s'inscrit dans la réflexion plus large de savoir s'il est préférable de sécuriser l'emploi ou les parcours professionnels des personnes, fait alors écho aux recherches de Bernard Gazier sur les marchés transitionnels du travail¹⁵⁵. L'économiste propose une réflexion centrée sur les toutes les transitions qu'une personne peut avoir qu'une personne peut avoir sur le marché du travail et autour de celui-ci, considérant que celles-ci sont inévitables dans l'économie marchande actuelle et qu'il appartient dès lors aux pouvoirs publics de créer des outils pour identifier les transitions souhaitables et y associer des droits pour baliser et protéger les parcours des individus.¹⁵⁶ Le rôle des politiques sociales pourrait alors être, comme le souligne Maryse Bresson, d'organiser « les périodes de transition afin que l'individu continue de progresser même quand il est au chômage, en organisant des formations, en garantissant un niveau de vie pendant l'intermittence, etc. »¹⁵⁷. Si ces analyses concernent avant tout les transitions tout au long de la vie des travailleurs et ne s'appliquent donc pas nécessairement automatiquement aux transitions liées à la saisonnalité de l'emploi montagnard, elles confirment néanmoins la pertinence de considérer les transitions comme un enjeu crucial dans l'économie marchande contemporaine, et peuvent en ce sens constituer une piste de réflexion pour l'action publique face à la précarité en milieu montagnard. Précisons cependant que si l'intérêt d'un travail sur les transitions apparaît confirmé par le travail de recherche mené sur l'Oisans, il peut être reproché à la théorie des marchés transitionnels de négliger la défense de la pérennité de l'emploi : face à cette critique, Bernard Gazier défend son approche en la présentant comme nécessaire, et n'impliquant pas un quelconque diagnostic sur l'accroissement des transitions du fait d'un travail sur celles-ci.¹⁵⁸

¹⁵⁴ DETHYRE Richard, « Les droits des saisonniers : limités et bafoués. » 2012, Op. Cit., p.171

¹⁵⁵ GAZIER Bernard, « Adieu Flexicurité ? La sécurisation des parcours professionnels. » IN TIXIER Pierre-Eric, *Ressources humaines pour sortie de crise*, Paris : Presses de Sciences Po, 2010, Chapitre 8, pp. 205 à 222 ; GAZIER Bernard, « Flexicurité et marchés transitionnels du travail. Esquisse d'une réflexion normative. *Travail et emploi* n°113, janvier-mars 2008, p.116 - 128.

¹⁵⁶ GAZIER Bernard, « Adieu Flexicurité ? La sécurisation des parcours professionnels », 2010, Op. Cit. p.211-212

¹⁵⁷ BRESSON Maryse, « Les temps de la précarité, un défi pour les politiques sociales » IN CHATEL Vivianne (dir.), *Les temps des politiques sociales*. Fribourg : Academic Press, 2008, p.162

¹⁵⁸ GAZIER Bernard, « Flexicurité et marchés transitionnels du travail. Esquisse d'une réflexion normative. *Travail et emploi* n°113, janvier-mars 2008, p.119

Enfin, un autre enjeu pour l'action sociale et l'action publique en général pourrait être d'agir sur les différentes ressources disponibles sur le territoire pour résister à la précarité professionnelle. En effet, au vu de l'importance d'un certain nombre de ressources, un travail sur celles-ci pourrait constituer un enjeu pour l'action publique, certaines ressources faisant d'ailleurs déjà l'objet de mesures prises par les acteurs du territoire de l'Oisans. Par exemple, des politiques en faveur du lien social dans ses différentes dimensions, du logement, des transports en commun, de l'accès au permis de conduire et à la voiture, de l'accès à la formation, de la mobilisation des différents atouts du territoire, et de la construction d'une image positive d'un territoire auquel les personnes s'identifient, pourraient constituer des défis pour les acteurs des territoires de montagne. Concernant la valorisation du territoire, certains travaux montrent d'ailleurs que « *le patrimoine et la culture apparaissent aujourd'hui être des leviers identitaires qui permettent aux sociétés rurales et périurbaines, de reconstruire leur lien social et de s'approprier leur propre développement* »¹⁵⁹ : la mobilisation de ces atouts à travers des mises en scène folkloriques, par exemple, sont alors faites d'une part « pour soi », pour les habitants du territoire qui s'unissent autour de ces événements, et « pour les autres », les mises en scène s'inscrivant alors dans une démarche de marketing territorial destiné à favoriser le développement touristique local, bien que la véracité scientifique et historique soit parfois mise au second plan par rapport aux représentations.¹⁶⁰ Il apparaît également qu'au vu des connexions qui ont été montrées entre les différentes ressources, bien que des actions sectorielles, comme dans l'action sociale, soient nécessaires, l'enjeu pour l'action publique pourrait davantage se situer au niveau d'une stratégie de développement territorial permettant de mobiliser, développer et rendre accessibles à tous les différentes ressources du territoire.

Ces quelques paragraphes ont donc présenté quelques pistes d'action possibles face aux phénomènes observés en Oisans : loin d'être exhaustives, ces idées correspondent plutôt à des axes de réflexion qu'à des perspectives d'actions concrètes et immédiates.

¹⁵⁹ JOUSSEAUME, Valérie, DAVID, Olivier, DELFOSSE, Claire. « Patrimoine, culture et construction identitaire dans les territoires ruraux », *Norôis* [En ligne], 204 | 2007/3, mis en ligne le 01 septembre 2007, consulté le 13 janvier 2014. URL : <http://norois.revues.org/1397>

¹⁶⁰ Ibid.

Perspectives

Ce mémoire a donc permis plusieurs constats sur le phénomène de précarité en milieu montagnard, en s'appuyant sur l'Oisans, pour aboutir à l'esquisse de quelques pistes de réflexion pour l'action publique face à ce qui a été observé sur le territoire. Pour gagner en pertinence, un travail de recherche plus précis sur chacune des ressources pourrait permettre de mieux saisir les logiques spécifiques à chacune d'elles. De la même manière, une analyse centrée sur chaque type de personnes en situation de précarité professionnelle sur le territoire permettrait sans doute d'avoir une vision plus fine de la situation des individus rencontrés. En outre, un travail davantage axé sur les logiques territoriales à l'œuvre en Oisans, en analysant les différences et les relations entre les différentes parties du territoire, serait également intéressant. Enfin, une recherche davantage comparative entre différents territoires de montagne permettrait de voir quelles sont les spécificités de l'Oisans, et dans quelle mesure les résultats de ce mémoire peuvent être généralisés à l'échelle de l'ensemble des territoires de montagne. Ces différents éléments peuvent ainsi constituer des pistes de recherche futures.

Plus généralement, ce mémoire a confirmé l'intérêt d'une étude sur le milieu montagnard pour analyser les phénomènes de précarité en lien avec le libéralisme. En effet, les intermittences dues à la saisonnalité, la contradiction entre les bénéfices économiques de « l'or blanc » et la situation difficile de la main d'œuvre sur laquelle s'appuie le secteur touristique, et le fait que de nombreux travailleurs des territoires de montagne soient considérés comme une variable d'ajustement par leurs employeurs, peut amener à considérer les saisonniers comme « *emblématiques du salariat de demain* »¹⁶¹. De plus, les spécificités du territoire permettent d'interroger l'adaptation du modèle de protection sociale français à des situations particulières qui pourraient avoir tendance à devenir de plus en plus communes. Dès lors, l'analyse de ces situations pourrait bien avoir une portée plus large que la simple étude des territoires de montagne.

Pour terminer, un dernier élément noté lors des entretiens interroge : considérant que leur situation n'est pas pire qu'ailleurs, et que leurs difficultés sont réelles mais qu'elles sont les mêmes pour tout le monde, nombreux sont ceux qui, malgré le fait qu'ils ne se trouvent pas dans la situation à laquelle ils aspirent, montrent une certaine résignation et n'envisagent pas leur situation comme injuste, révoltante. N'y a-t-il pourtant pas matière à s'indigner

¹⁶¹ DETHYRE Richard, « Les droits des saisonniers : limités et bafoués. » 2012, Op. Cit. p.169-172

devant la situation de ceux laissés sur le bord du chemin par une économie du tourisme pourtant lucrative¹⁶², privés des ressources nécessaires pour exister en tant qu'individu dans une société libérale ? Si cette tendance peut certainement en partie être expliquée par les recherches de Nicolas Fieulaine sur la difficulté qu'ont les personnes précaires à envisager l'avenir¹⁶³, cette attitude pose néanmoins questions. Comment, dans ce contexte, faire participer les personnes précaires aux politiques publiques dont ils sont les destinataires, et plus généralement à la transformation de la société, dans l'objectif de mettre en place des actions prenant en compte la parole de chacun et aboutissant à un modèle de développement équitable ? Si le défi est de taille, la question de la participation des habitants au développement de leur territoire quelle que soit leur situation apparaît en tous cas indissociable de la construction du bien commun dans l'espace particulier qu'est la montagne, et ce d'autant plus que le travail de terrain a mis en évidence que bien loin d'être « exclus » de la société, les personnes rencontrées ont leur mot à dire sur leur devenir et sur celui du territoire : elles ne peuvent être laissées en marge de la décision politique.

¹⁶² Selon le magazine Montagne Leaders, L'Alpe d'Huez et les Deux-Alpes se placent respectivement en huitième et dixième position des stations réalisant le plus gros chiffre d'affaire, qui s'élevait à près de 45 millions d'euros pour la première et à un peu plus de 37 millions d'euros pour la seconde (www.montagneleaders.fr)

¹⁶³ FIEULAINÉ Nicolas, APOSTOLIDIS Thémis, OLIVETTO Fabien, « Précarité et troubles psychologiques : l'effet médiateur de la perspective temporelle », 2006, Op. Cit.

Bibliographie

Ouvrages

ALBERT Aristide, *Essai descriptif sur l'Oisans*, Paris : Res Universis, 1993. 204p.

ALLEMAND Sylvain, ASHER François, LEVY Jacques (dir.), *Les sens du mouvement : modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*. Paris : Belin, 2004, 336p.

BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (dir.) *Précarités : contraintes et résistances*. Paris : L'Harmattan, 2014. 262p

BEVORT Antoine, LALLEMENT Michel (dir.), *Le Capital Social : Performance, équité et réciprocité*. Paris : La Découverte, 2006. 322p.

BERNIER Xavier, GAUCHON Christophe. *Atlas des montagnes : espaces habités, mondes imaginés*. Paris : Autrement, 2013, 96p.

BLANCHARD Raoul, *Les Alpes Occidentales : tome premier, les Préalpes françaises du Nord*. Grenoble : Arthaud, 1944, 325p.

BOZONNET Jean-Paul. *Orologiques : Sociologie et mythe de la montagne, Les systèmes de relations entre milieu physique et activités touristiques*. Thèse de doctorat de sociologie. Grenoble : Université de sciences sociales, 1984, 412p.

BOZONNET, Jean-Paul. *Des Monts et des Mythes : l'imaginaire social de la montagne*-Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1992, 294p.

BOZONNET, Jean-Paul. *Un siècle d'imaginaires dans les alpes. Mutation du récit d'ascension et fin de l'initiation institutionnelle*. IN GRANGE, Daniel (dir), *L'espace Alpin et la Modernité, bilans et perspectives au tournant du siècle*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2002, 504p.

BRESSON Maryse, *Sociologie de la précarité*. Paris : Colin, 2010, 126p.

CAMBON Jean-Michel, *Oisans Nouveau, Oisans Sauvage : Livre Est*. Gap : Ed. J-M Cambon, 2011, 348p.

CANAC Roger, « L'Oisans », in *Isère*, Guides Gallimard, Paris : Ed Nouveaux Loisirs, 1998. p195-214

- CASTEL Robert. *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Ed. du Seuil et La République des Idées, Paris, 2003, 96p.
- CASTEL Robert, « Qu'est-ce qu'être protégé ? La dimension socio-anthropologique de la protection sociale », in AM Guillemard, *Où va la protection sociale ?*, Paris, PUF, 2008, p.101-117
- CHATEL Vivianne (dir.), *Les temps des politiques sociales*. Fribourg: Academic Press, 2008, 267p.
- CINGOLANI, Patrick. *La précarité*. Paris : « Que sais-je », Presses Universitaires de France, 2005, 126p.
- CINGOLANI, Patrick. *La précarité*. Paris : « Que sais-je », Presses Universitaires de France, 2011, 126p.
- DE SINGLY François, *Les uns avec les autres : quand l'individualisme crée du lien*. Paris : Hachette Littératures, 2003, 272p.
- DETHYRE Richard, « *Les droits des saisonniers : limités et bafoués*, IN ODENORE, *L'envers de la fraude sociale. Le scandale du non-recours aux droits sociaux*. Paris : La Découverte, 2012, 210 p., Chapitre 8, pp. 157-172.
- DUBET François, MARTUCELLI Danilo, *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris : Seuil, 1998, 322p.
- FOL, Sylvie. *La Mobilité des pauvres : pratiques d'habitants et politiques publiques*. Paris : Belin, 2009, 261p
- FRISON-ROCHE Roger, *Les montagnes de la terre. Volume 1 : Description générale des montagnes*. Paris : Flammarion, 1964, 470p.
- GALLAND, Olivier. *Les jeunes- 7e édition*. Paris : La Découverte, 2009. 124p.
- GAZIER Bernard, « Adieu Flexicurité ? La sécurisation des parcours professionnels. » IN TIXIER Pierre-Eric, *Ressources humaines pour sortie de crise*, Paris : Presses de Sciences Po, 2010, Chapitre 8, pp. 205 à 222
- KOEBEL, Michel, WALTER, Emmanuelle. *Résister à la disqualification sociale : espaces et identités*. Paris : l'Harmattan, 2007, 214p.
- LAURENT, Alain. *Histoire de l'individualisme*. Paris : Presses Universitaires de France, 1993, 128p.
- LE BART Christian, *L'individualisation*. Paris : Presses de Science Po, 2008. 320p.
- LIPIETZ Alain, *La société en sablier*, Paris : La découverte, 1996, 332p.

ORFEUIL Jean-Pierre (dir.), *Transports, pauvretés, exclusion : pouvoir bouger pour s'en sortir*. La Tour d'Aigues : Aube, 2004, 180p.

PAGES, Alexandre. *La pauvreté en milieu rural*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2011, 199p.

PAUGAM Serge, *Le lien social*. Paris : Presses Universitaires de France, 2013, 127p.

PAUGAM, Serge. *Les formes élémentaires de la pauvreté. (3e édition)*. Paris : Presses Universitaires de France, 2013, 290p.

PAUGAM, Serge. *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : Presses Universitaires de France, 2013, 356p.

REBUFFAT Gaston, *Les Horizons Gagnés*, Paris : Denoël, 1975, 142p.

ROUSSILLON Joseph-Hyacinthe, *Guide du Voyageur dans l'Oisans*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1979. 159p.

TOURAINÉ Alain, « Face à l'exclusion », in *Citoyenneté et Urbanité*. Paris : Éditions Esprit, 1991, pp165-173

TOURAINÉ Alain, *Pourrons-nous vivre ensemble ?* Paris : Fayard, 1997, 395p.

TOURAINÉ Alain, *La fin des sociétés*. Paris : Seuil, 2013, 656p

Articles scientifiques

BOURDIEU Pierre, « Les trois états du capital culturel » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol 30, Novembre 1979, p3-6

DEBARBIEUX, Bernard. « Construits identitaires et imaginaires de la territorialité : variation autour de la figure du « montagnard », *Annales de géographie* 2/2008 (n°660-661), p.90-115. <http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2008-2-page-90.htm>

DETREZ Christine, « Le capital culturel en questions » Idées, *Capital culturel et capital social*, n°142, décembre 2005, p. 6-13

DEVALIERE Isolde, BRIANT Pierrette, ARNAULT Séverine, « La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer », *Insee Première*, n°1351, mai 2011, 4p.

FIEULAINÉ Nicolas, « Temps de l'urgence, temps du projet : la rencontre des temporalités dans le recours aux soins et à l'aide sociale en situation de précarité » halshs - 00408115, version 1- 29 jul 2009

FIEULAINÉ Nicolas, APOSTOLIDIS Thémis, OLIVETTO Fabien, « Précarité et troubles psychologiques : l'effet médiateur de la perspective temporelle », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2006, n°72, pp. YY-ZZ

GAUDU François, « Les politiques sociales face aux réformes, une sécurisation des parcours professionnels est-elle possible ? *Cahiers Français*, n°358, 2010.

GAZIER Bernard, « Flexicurité et marchés transitionnels du travail. Esquisse d'une réflexion normative ». *Travail et emploi* n°113, janvier-mars 2008, pp.116 - 128.

GRANOVETTER Mark, « L'influence de la structure sociale sur les activités économiques », *Sociologies pratiques*, 2006/2 n°13, p9-36

JOUSSEAUME, Valérie, DAVID, Olivier, DELFOSSE, Claire. « Patrimoine, culture et construction identitaire dans les territoires ruraux », *Norois* [En ligne], 204 | 2007/3, mis en ligne le 01 septembre 2007, consulté le 13 janvier 2014. URL : <http://norois.revues.org/1397>

PELLETIER Willy, « La révolution Bourdieu », *Rouge* n°1955, Janvier 2002 [en ligne], consulté le 10 juillet 2014, URL : http://www.fondation-copernic.org/IMG/pdf_La_revolution_Bourdieu.pdf

PETITE, Mathieu, DEBARBIEUX, Bernard. « Habite-t-on des catégories géographiques ? La ville, la campagne et la montagne dans les récits de trajectoires biographiques », *Annales de géographie* 5/2013 (n°693), p483-501. <http://www.cairn.info/article.php?REVUE=annales-de-geographie&ANNEE=2013&NUMERO=5&PP=483>

POISSENOT Claude, « Christian Le Bart, *L'individualisation* », *Questions de communication*, 19, 2011, 382-383.

WARIN Philippe, « Le non-recours : définition et typologie », *Documents de travail de l'Odenore*, Juin 2010, 8p.

WARIN Philippe, « Le non-recours aux droits comme question publique », *Documents de travail de l'Odenore*, Décembre 2011, 9p.

Rapports officiels et textes de lois

AGRESTE. *L'agriculture du massif Alpin de 2000 à 2007 : entre restructuration et déprise ?* Hors Série Massif Alpin, juin 2010

BROCARD Jean, *Pour que la montagne vive*. Rapport au gouvernement. Paris, La Documentation française, 1975.

FRANCE, Délégation interministérielle à l'Administration des Territoires et à l'Attractivité Régionale (DATAR), *Bilan de la loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne*, Octobre 2010.

FRANCE, Conseil Économique, Social et Environnemental. *25 ans de politiques d'insertion des jeunes : quel bilan ?* - [en ligne] Journaux officiels, Novembre 2008, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000686/0000.pdf> p.13-14

INSEE Rhône-Alpes, « Tourisme en Rhône-Alpes : deux fois plus d'emplois saisonniers l'hiver que l'été », INSEE Analyses n°198, juin 2013 (écrit par Anguier Caroline et Lavergne Henri)

MARIC Michel, GREGOIRE Emmanuel, LEPORCHER Lucie, « La prise en charge des populations dites précaires dans les établissements de soins », Document de travail de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), n°81, novembre 2008, 136p.

Règlement (CE) No 1257/1999 du conseil du 17 mai 1999 concernant le soutien au développement rural par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) et modifiant et abrogeant certains règlements.

Loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, dite « Loi Montagne ».

Sites internet

Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR). *Portail de l'aménagement du territoire* [en ligne] 2014. Disponible sur www.datar.gouv.fr [consulté le 7 juillet 2014]

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) [en ligne] 2014. Disponible sur www.insee.fr [consulté le 7 juillet 2014]

Montagne Oisans [en ligne] 2014. Disponible sur www.montagne-oisans.com [consulté le 7 juillet 2014]

Oisans Tourisme, *Bienvenue dans les Alpes* [en ligne] 2014. Disponible sur www.oisans.com [consulté le 7 juillet 2014]

Observatoire National de la Saisonnalité. [En ligne] 2014. Disponible sur www.saisonnalite.org [consulté le 7 juillet 2014]

Divers

BOURDIEU Pierre, « La précarité est aujourd'hui partout », Intervention lors des rencontres européennes contre la précarité. Grenoble : Ed. Liber Raison d'agir, 1997. [en ligne : consulté le 7/07/2014 : <http://www.gurn.info/en/topics/precarious-work/social-impacts/la-precarite-est-aujourd'hui-partout>]

RENAULT Emmanuel, « Honte et considération », intervention lors du colloque *Santé mentale et dispositifs d'accueil et d'hébergement des personnes en situation d'exclusion*, Grenoble, juin 2008.

FEYT Sarah, *Précarités rurales : quand l'ancrage dans le territoire détermine le vécu de la pauvreté économique*. [en ligne] Mémoire de master. Grenoble : Institut d'Études Politiques, 2009, 139p. Disponible sur : <http://catalogue.iepgrenoble.bibliobase.com/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=89099> [consulté le 7 juillet 2014]

La Gazette Santé Social n°53, Entretien avec Philippe Warin, juin 2009.

Annexe : Grille d'entretien indicative

Voici la grille d'entretien utilisée lors du travail d'enquête sur le territoire de l'Oisans. Plutôt qu'une réelle trame d'entretien, cette grille constitue un rappel de l'ensemble des points à aborder : elle n'était donc pas suivie rigoureusement, et était surtout adaptée selon le contexte et la personne, dans le respect de chacun. Elle n'est pas non plus révélatrice de la chronologie des questions : les questions les plus générales étaient posées en priorité, avant de revenir en fin d'entretien sur des éléments plus précis, pour retarder au maximum le moment de casser la semi-directivité. Les éléments notés en italiques n'étaient en général pas exprimés oralement, mais servaient à me rappeler ce que je devais avoir à l'esprit en écoutant les réponses des personnes, et à me donner des idées de questions pour relancer la discussion.

Précisons également que lors de chaque entretien, je commençais par me présenter rapidement et à expliquer en une ou deux phrases l'objet de l'entretien, en restant très général, et en présentant mon travail comme une recherche sur les conditions de vie et de travail en Oisans.

- **Introduction :** Pouvez-vous me parler de vous...
- **Emploi :** (*quand la personne est en emploi*)
 - Parlez-moi de votre travail...
 - Qu'est ce qui vous plaît et qu'est-ce qui ne vous plaît pas dans ce travail ?
 - Qu'est ce qu'il y a de difficile dans ce travail ?
- **Famille :**
 - Pouvez-vous me parler de votre famille ?
(Questions sous-entendues/pour relancer : - Vous les voyez souvent ? - Vous vous aidez mutuellement ? - Est ce que manière générale ils vous aident, dans votre vie (financièrement, aides en nature, services, aide dans votre travail...)?)
- **Réseau social :**
 - Pouvez-vous me parler des gens que vous connaissez ici, de vos rapports avec eux ?
 - Vous êtes d'ici (*voir si la personne se sent autochtone, et est reconnue comme telle, et pourquoi*)? Il y a beaucoup de gens qui ne viennent pas d'ici?
 - Vous sentez-vous intégré ici, à la vie du village ?
 - Vous connaissez beaucoup de monde ici (*voir ce que le « ici » implique pour la personne*)?
 - Pouvez-vous me parler de vos relations en dehors d'« ici » ?
 - Est ce que manière générale ces personnes vous aident, dans votre vie (financièrement, aides en nature, services, aide dans votre travail...)?

- **Propriété privée, logement :**

- Pouvez-vous me parler de votre logement ?

Êtes-vous propriétaires de votre logement ? (achat ? héritage, don ? hébergé chez un tiers ?) Si oui : C'est quelque chose de positif pour vous que ce soit à vous, d'être vraiment chez vous ? Vous aimez vivre ici ? Pensez-vous rester longtemps ici ? Comment ça se passe pour l'entretien du logement (difficile, cher...) ? Si non : Vous aimeriez avoir un logement à vous ? Pensez-vous rester longtemps ici ? Rencontrez-vous des difficultés pour payer le loyer ? Craignez-vous de devoir quitter votre logement ? Comment êtes-vous chauffé (amener à parler des difficultés éventuelles, précarité énergétique) ?

- Si vous avez un jardin ou des animaux, pouvez-vous m'en parler...

(L'utilisez-vous beaucoup ? Que cultivez-vous ? Qu'élevez-vous ?) Vous utilisez donc ce jardin/animaux pour vous nourrir ? Ca vous fait faire des économies... ? Mais ça demande beaucoup de travail ? (Avec en tête : intermittence, saisonnalité, rythmes, ennui, imprévisibilité, astreinte, contraintes physiques, aléa de rémunération...)

- **Mobilisation du territoire dans la construction identitaire :**

(Surtout observer la présence de la montagne dans le récit, dans la réponse aux autres questions... c'est vraiment le récit qui compte ici, le sujet étant peu propice à questions directes)

- Pouvez-vous me parler d'ici ? (ça vous plaît de vivre ici ?) (Juste un village, un endroit, ou un endroit EN MONTAGNE), et caractéristiques associées, voir si identification au territoire...)

- Parlez-moi de ce qui vous plaît et de ce qui ne vous plaît pas, dans la vie ici...

(Observer si on parle de qualité de vie, de liberté, ou plutôt des contraintes naturelles et sociales...)

- Pour vous, les gens ici, en montagne, sont-ils pareil, ou différents d'ailleurs ? Comment ça se fait ? (plutôt voir si sort dans le récit...)

- **Mobilité au sein et hors du territoire**

- Pouvez-vous me parler de vos déplacements...

- C'est facile pour vous de vous déplacer ?

- Qu'est-ce que vous utilisez comme moyen de transport ? (Vous avez un permis de conduire ? Il y a des transports en commun ici ?)

- Vous vous déplacez souvent dans les alentours, pour aller voir des gens, ou pour faire des courses, aller au travail... ? Si non : comment ça se fait...

- Pouvez-vous me parler de vos déplacements hors de l'Oisans...

- Vous arrive-t-il de travailler ou de rechercher du travail loin d'ici ?

- Vous auriez envie d'habiter ailleurs, de partir d'ici ?

- **Futur :**

- Vous avez des projets, des idées pour le futur? (*pour voir capacité ou non à se projeter dans l'avenir, et comment cette capacité est liée à la précarité*)

- **Aide sociale/publique :**

- Recevez-vous des aides financières, de l'État par exemple (prestations sociales, aides diverses...)?

- Ces aides sont-elles utiles, qu'est-ce qu'elles vous permettent de financer... ?

(Voir si considérées comme importantes par rapport aux autres ressources mentionnées plus haut, et voir si les aides sont utilisées individuellement, ou « pot commun »)

- **Variables sociodémographiques :**

- Age, sexe
- Niveau d'études
- Métier, contrat de travail (détaillé)
- Situation familiale
- Autres sources de revenus ?

Table des Matières

Remerciements	3
Sommaire	4
Introduction	5
Première Partie : Montagne et précarité : approche croisée.....	9
Chapitre 1 : Les territoires de montagnes dans la société et les politiques françaises : un objet à part.....	10
<u>I- La montagne : une construction sociale traversée par des mythes</u>	10
1 - <i>Un territoire au caractère relatif.....</i>	10
2- <i>La dimension mythique du territoire.....</i>	11
<u>II- Entre construction de la montagne comme handicap et valorisation de ses atouts : la montagne dans les politiques publiques françaises</u>	13
1- <i>De mesures en faveur de la montagne... ..</i>	13
2- <i>... à une politique de la montagne.</i>	15
<u>III - L'Oisans, territoire de montagne</u>	16
1- <i>Caractéristiques principales du territoire</i>	16
2- <i>Un territoire « de montagne ».....</i>	18
Chapitre 2 : Précarité et montagne : des notions intrinsèquement liées	21
<u>I - La précarité dans une société libérale : quelles caractéristiques ?</u>	21
1- <i>Définition et évolution du phénomène de précarité</i>	21
2- <i>Un lien privilégié entre individualisme libéral et précarité ?</i>	24
<u>II - La précarité en territoire de montagne</u>	27
1- <i>Le caractère intrinsèque de la précarité en milieu montagnard</i>	27
2- <i>Précarité et individualisme libéral dans les territoires de montagne.....</i>	30
<u>III - La précarité en Oisans</u>	32
1- <i>Une économie largement dépendante du tourisme</i>	32
2- <i>Une importante précarité de l'emploi.....</i>	35

Chapitre 3 : Approche problématique et méthodologique	39
<u>I - Approche problématique</u>	39
1- <i>Problématique</i>	39
2- <i>Hypothèse</i>	40
<u>II - Méthode</u>	42
<u>III - Échantillon</u>	44

Deuxième partie : Les ressources face à la précarité en territoire de montagne : nature, caractéristiques et enjeux..... 47

Chapitre 1 : Portraits	48
<u>I - Portrait n°1</u>	48
1- <i>Audrey</i>	48
2- <i>Éléments complémentaires</i>	50
<u>II- Portrait n°2</u>	51
1- <i>Sofiane</i>	51
2- <i>Éléments complémentaires</i>	53
<u>III - Portrait n°3</u>	54
1- <i>Teresa</i>	54
2- <i>Éléments complémentaires</i>	56
<u>IV - Portrait n°4</u>	57
1- <i>Alain</i>	57
2- <i>Éléments complémentaires</i>	59

Chapitre 2 : La maîtrise du territoire dans ses différentes dimensions : une ressource centrale	61
<u>I- Maîtriser les relations sociales</u>	62
1- <i>La maîtrise des relations sociales : caractéristiques et usages</i>	62
2- <i>Entre liens faibles et liens forts : des liens sociaux aux enjeux différents</i>	64
3- <i>Des liens sociaux fondés sur le modèle libéral</i>	66
<u>II - Maîtriser l'espace physique et économique</u>	67
1- <i>La propriété privée comme ressource majeure</i>	68

2- <i>Être mobile, une condition pour s'en sortir ?</i>	70
3- <i>Le cadre de vie, mobilisation des atouts du territoire</i>	73
III- <u>Maîtriser sa construction identitaire</u>	74
1- Les ressources identitaires : une nécessité pour se construire en tant qu'individu	74
2- <i>Les diplômes comme ressource dans la construction identitaire</i>	76
3- <i>La construction identitaire, une ressource fortement liée au territoire</i>	78
Chapitre 3 : Mobiliser les ressources du territoire : entre inégalités et évolutions au cours de la vie	82
I- <u>Une distribution inégalitaire des ressources</u>	82
1- <i>De l'accumulation des ressources au cumul des handicaps</i>	82
2- <i>Une société montagnarde duale ?</i>	84
3- <i>Un phénomène de concurrence entre les publics</i>	87
II- <u>Précarité et temps de vie</u>	89
1- <i>D'une situation choisie</i>	90
2- <i>... à une situation subie</i>	91
3- <i>Une partie de la population condamnée à rester précaire ?</i>	92
Conclusion	94
Bibliographie	102
Annexe : Grille d'entretien indicative	108
Table des Matières	111